

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliés à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos) LE NUMERO : 3 F
1er Janvier FRANCE un an : 15 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 30 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10ème Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre
Novembre - Décembre

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

La musique est comme la mer : toute gonflée de désirs inassouvis, sans cesse renoués.
Daniel LESUR, 1976.

N° 293 — ORGANE MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS — AOUT - SEPT. 1976

«La musique et le public de demain»

par Egon KRAUS, président de l'I.S.M.E., vice-président du Conseil International de la Musique (UNESCO)

Notre président, André Ameller, a assisté en juillet au Séminaire d'Hannover (Allemagne) et au Congrès de Montreux (Suisse) organisés par l'I.S.M.E., dont il est un des vice-présidents internationaux. Au cours des différentes interventions, il lui a semblé que quelques documents pourraient intéresser nos lecteurs et entre autres, l'exposé général du président Egon Kraus, dont les propos reflètent les soucis de 55 pays qui appartiennent à l'I.S.M.E.

Hannover, juillet 1976,

LA FORMATION DU MUSICIEN AMATEUR

Chaque société est responsable de la conservation de sa musique traditionnelle et du développement continu de sa culture musicale. Ceci n'est possible que si la société offre à tous, enfants et adultes, et non pas seulement à ceux qui sont privilégiés, la possibilité d'étudier la musique et de prendre une part active et critique à la vie musicale.

Afin de promouvoir la musique, les autorités chargées de l'urbanisme doivent prévoir des aires de spectacles modulables, soutenir les traditions locales et, d'une façon générale, subventionner l'expérimentation.

La musique est un facteur indispensable de toute organisation future de l'environnement urbain. La société industrielle urbaine a besoin de nouvelles formes de pratique active de la musique et d'écoute critique ; pour y parvenir, il s'agit de trouver de nouveaux moyens d'amener la musique au public.

Il faut également viser à un maximum de décentralisation de la vie musicale collective et établir des centres de musique communautaires.

Il n'est pas besoin de souligner la place importante que tient l'instruction générale dans la formation de futures générations de musiciens. Les établissements d'enseignement général jouent un rôle primordial dans la formation de mélomanes capables de chanter, de jouer d'un instrument ou de jouer dans des ensembles. Dans plusieurs pays, les professeurs de musique ont réussi

à se charger de l'organisation de groupes instrumentaux et de leur formation. Dans d'autres pays cette fonction est assumée par des professeurs de musique indépendants et des écoles de musique communautaires.

Les gens de tous âges devraient pouvoir faire de la musique chez eux sans gêner les autres. Les immeubles et centres résidentiels devraient avoir des salles de musique insonorisées et d'autres salles à la disposition de tous résidents. Ces salles pourraient être utilisées pour des spectacles publics, pour l'écoute de la musique, pour toutes sortes de pratiques de la musique par des amateurs aussi bien que pour des réunions amicales.

En outre, il serait souhaitable que des établissements publics (écoles, etc.) puissent être utilisés pour des répétitions ou des exécutions.

(Suite page 3)

CONGRÈS D'AUTOMNE

Assemblée Générale du 26 Septembre 1976 à Toucy, à 10 h.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Bienvenue, par M. André Ameller, président ;
 - 2) Situation générale, par M. Paul Pin, secrétaire général ;
 - 3) Exposé de la situation financière, par M. André Deltour ;
 - 4) Rapport des Commissions ;
 - 5) Affaires diverses.
- Le Conseil d'administration et les diverses Commissions se réuniront le samedi.
- Nous vous serions reconnaissants de signaler à l'Administration votre venue et par quel moyen vous vous déplacerez. Pour des raisons d'hébergement, il est recommandé exceptionnellement aux Fédérations de ne désigner qu'un seul délégué au Congrès.

CONCOURS C.I.S.P.M. DE VICHY des 19 et 20 JUIN 1976

L'Harmonie du Personnel de la RATP de Paris remporte la «Lyre d'Or de Vichy»

«Depuis longtemps la ville de Vichy, avec l'aide de son Comité des Fêtes, organise périodiquement des concours internationaux de musique, mais depuis une dizaine d'années, ces manifestations se répètent à une cadence régulière, puisque le concours dit de la «Lyre d'Or» groupant 5 à 6 meilleures Harmonies Européennes, a lieu maintenant tous les deux ans.

P.M., lors de la réception offerte par la Municipalité de Vichy, dans son magnifique Hôtel de Ville, aux personnalités présentes au concours et aux quatre cents musiciens participants.

Ce furent deux journées bien remplies, grandioses, inoubliables. La qualité des sociétés engagées, l'importance du concours, contribuèrent largement au succès des manifestations, malgré la canicule qui sévissait.

Les Harmonies suivantes avaient été retenues :

Allemagne (R.F.A.) : Orchestre Verein Hilgen de Burscheid. Directeur : Dr Berthold Hass.

Hollande : Philips Harmonie de Eindhoven. Directeur : Jean-Pierre Laro.

Italie : Corpo Bandistico de la Ville de Bologne. Directeur : Lando Rossi.

Luxembourg : Harmonie municipale de Dudelange. Directeur : François Tommasini.

France : Harmonie du Personnel de la R.A.T.P. de Paris. Directeur : Jacques Mas.

En raison des élections italiennes, l'Harmonie de Bologne ne put malheureusement se placer, mais son Président avait néanmoins tenu à honorer le concours de sa présence.

LE PROGRAMME

Samedi 19 juin
17 h, Hôtel de Ville : tirage au sort pour l'ordre de passage des sociétés au concours.

17 h 30, court défilé dans le centre de la ville, afin de créer une première ambiance de fête.

21 h, Théâtre du Grand Casino : concours pour l'attribution de la «Lyre d'Or». (Mille personnes assistaient aux auditions).

Dimanche 20 juin
10 h 15, défilé dans le centre de la ville.

10 h 45, Dépôt de gerbes au monument aux morts.

11 h 30, Réception à l'Hôtel de Ville, précédée d'une aubade des sociétés sur l'esplanade.

15 h, Stade Municipal : présentation des Musiques, Hymnes Nationaux, Morceaux d'ensemble, Grand Concert.

(Participation de l'Harmonie Municipale et de la Société Musicale de Vichy en signe de cordial accueil).

18 h, 15, défilé général sur la place de la Gare au Grand Casino.

(Suite page 3)

LE COIN DES JEUNES

«Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir»
Jean-Jacques Rousseau.

HOMMAGE A GEORGES MIGOT (suite)

Aussi bien dans les monodies pour voix telles que l'Hommage à Thibault de Champagne que dans les mélodies avec piano telles que les 17 pièces qui constituent le recueil intitulé Poèmes du Brignon, aussi bien dans les mélodies avec divers instruments, que dans les chœurs profanes ou religieux «le chant est un geste naturel», selon l'expression de Paul Pitlon. Nous ne rencontrerons pas dans ces pages, qui ne se privent pas de brisme de bon goût, des acrobaties qui défigurent autant la musique que l'interprète. L'émotion reste intérieure, enrichie, lorsqu'ils sont présents, par les instruments destinés à apporter non leur «accompagnement» mais la beauté de leurs sonorités, de leurs harmoniques dans le langage polyphonique cher au compositeur.

Fils d'un pasteur, croyant lui-même et à la recherche du divin dans toute sa création, Georges Migot devait donner une très grande importance au chapitre «Musique Religieuse» dans son œuvre. En dégageant Le Sermon sur la Montagne (1936), La Passion (1941-42), L'Annonciation (1945-46), Saint-Germain d'Auxerre (1947), ce n'est pas sous-estimer d'autres partitions que nous trouverons dans le catalogue, c'est attirer l'attention sur des titres qui doivent être retenus.

Si la plupart des œuvres de ce genre sont destinées à des ensembles vocaux importants assistés ou non d'un orchestre et parfois d'un orgue, le Requiem (1953) nous apparaît dans le dépouillement des moyens employés. Un ensemble à quatre voix mixtes a suffi au compositeur pour nous transmettre son état d'âme de-

vant la mort. Il fallait de l'audace et surtout du talent pour s'attaquer à un tel sujet après Gabriel Fauré et le réussir de la sorte !

J'aurais tant aimé rencontrer Georges Migot pour écrire cet article. J'ai eu le bonheur de le connaître, de le jouer et j'ai toujours admiré sa simplicité et sa bonté. Hélas le destin en a décidé autrement.

Puisse ces lignes le faire connaître à ceux qui l'ignorent, le rappeler à ceux qui peuvent perpétuer son souvenir par leur talent. Dans le catalogue qui va suivre (et dont j'ai beaucoup parlé) ils trouveront largement leur part.

La ville de Besançon a rendu hommage à Georges Migot en raison de ses origines Franco-Comtoises. Cette cérémonie s'adressait au musicien, au philosophe peintre et poète. C'était le 25 février 1973. Une plaquette, fort bien présentée, contient une préface de M. le Maire de Besançon Jean Minzoz, un fac-similé d'une page manuscrite du maître et quelques lignes d'Henri Sauguet qui seront la conclusion.

«Pour nous avoir transmis ce monde de sons, de formes, d'idées, de pensées, qui vous habite, cher Georges Migot, pour nous l'avoir transmis de cette main sensible et ferme, de cet art subtil et profond, avec cette maîtrise souveraine ; pour nous avoir donné à rêver, à réfléchir, à ressentir ; pour avoir conçu cette merveilleuse machine à dépasser le temps qui passe et à ouvrir les portes du sentiment de l'éternité, soyez remercié, félicité, béni de tous les coeurs qui vous entourent et vous admirent, que vous avez par votre art rayonnant irradiés, réchauffés, émus, consolés et qui attendent de vous tant d'œuvres nouvelles que vous êtes seul à savoir et à pouvoir donner.»

(à suivre)

Pierre PAUBON

NOUVELLES PROMOTIONS

pour notre Président
Nous apprenons avec plaisir la nomination de notre président, M. André Ameller, membre de la Commission Symphonique de la S.A.C.E.M. au titre de compositeur.

oOo

D'autre part, nous nous réjouissons de son élection le 25 juin dernier au Conseil d'Administration de l'Union Nationale des Compositeurs de Musique.

Ont été élus avec lui :
Président : Henri Sauguet.
Vice-présidents : Tony Aubin et Paul Durand.
Secrétaire : Pierre Anclin.
Secrétaire adjoint : Paul Bonneau.
Trésorier : Camille Sauvage.
Trésorier adjoint : Guy Luyppaerts.

Membres : Paul Alifrandi, André Ameller, Jacques Boudon, Roger Calmel, Adrienne Clostre, Antoine Duhamel, Serge Nigg, Michel Philippot, Philippe Pares.

A la Schola Cantorum

Pour la rentrée prochaine, Jacques Challey, directeur de la Schola Cantorum, a confié à Gaston Litaze une classe d'orgue et d'improvisation. Il a également ouvert deux classes de violon qui seront dirigées par Joseph Calvet et par Pierre Dupin.

Décès de M. ANNE

M. Anne, vice-président honoraire de la Confédération Musicale de France et président honoraire de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie, est décédé à Lisieux le 9 juillet 1976.

Nous lui consacrerons un article nécrologique dans notre numéro d'octobre.

À Mme Anne, à toute sa famille et à la famille des musiciens de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie, la C.M.F. présente ses sincères condoléances.

PALMARES DU CONCOURS D'EXCELLENCE 1976

| NOMS, PRENOMS | FEDERATIONS | SOCIETES | SOLFEGE | | INSTRUMENTS | |
|---------------------------------|-------------------------|--|---------|------|-------------|------|
| | | | Notes | Prix | Notes | Prix |
| PIANO | | | | | | |
| BERTRAND Valérie | HAUTE-GARONNE | Société musicale et chorégraphique de BAL-MA | 7,50 | | 18 | 1er |
| BOUTONNET Isabelle | FRANCHE-COMTE - BELFORT | Lyre Municipale de BELFORT | 14 | 2ème | 15,50 | 2ème |
| LE BERRE Françoise | SARTHE ET MAYENNE | | 10,50 | 3ème | 12,50 | 3ème |
| ACCORDEON | | | | | | |
| LAFORÉT Christiane | ILE-DE-FRANCE | | 18 | 1er | 17 | 1er |
| MANSE Martine | HAUTES-PYRENEES | | 14 | 2ème | 10 | 3ème |
| VICARIO Colette | ILE-DE-FRANCE | | 15,50 | 2ème | 14 | 2ème |
| VICARIO José | ILE-DE-FRANCE | | 16,50 | 2ème | 17 | 1er |
| VIOLON | | | | | | |
| RIGO Philippe | LOIRE- et HAUTE-LOIRE | Centre Massenet. Ecole de l'Harmonie PLM SAINT-ETIENNE | 17 | 1er | | |
| VIOLONCELLE | | | | | | |
| THIRAUT Jean-Eric | AISNE | Orchestre Harmono-Symphonique de LAON | 13,50 | 2ème | 18,50 | 1er |
| FLUTE | | | | | | |
| AMONDARIN Isabelle | SUD-OUEST | Harmonie de LA TESTE | 9,50 | | 13 | 2ème |
| BELLENOUE Thierry | AUBE et HAUTE-MARNE | | 16,50 | 2ème | 18 | 1er |
| GILBERT Herveline | SUD-OUEST | | 9 | | 12 | 3ème |
| GILBERT Pascale | SUD-OUEST | | 9,50 | | 12,50 | 3ème |
| NEURANTER Thierry | SEINE-ET-MARNE | Harmonie de THORIGNY. | 13,50 | 1er | 15,50 | 2ème |
| ROUX Catherine | SAONE-ET-LOIRE | Harmonie « La Vaillante », CHALONS-SUR-SAONE | 17,50 | 1er | 18 | 1er |
| HAUTBOIS | | | | | | |
| BOUTTE Jean-Pierre | COTE-D'OR | Harmonie des Usines de MONTBARD | 17,50 | 1er | 17 | 1er |
| NEURANTER Pascal | SEINE-ET-MARNE | Harmonie de THORIGNY. | 14,50 | 2ème | 16 | 2ème |
| CLARINETTE | | | | | | |
| BAUJARD Jean-Pierre | INDRE | Harmonie Issoldunaise, ISSOUDUN. | 10,50 | 3ème | 12 | 3ème |
| CAMPELLO Francis | ALPES DE HAUTE-PROVENCE | Musique Municipale de MANOSQUE | 10 | 3ème | 14,50 | 2ème |
| DUPUIS Charles | NORMANDIE | Ecole de Musique d'EVREUX | 17 | 1er | 14,50 | 2ème |
| FAILLENOT Pascal | AUBE et HAUTE-MARNE | Harmonie Municipale de TROYES | 12 | 3ème | 16 | 2ème |
| LALOGÉ Alain | INDRE | Harmonie Municipale de CHATEAUXROUX | 15 | 2ème | 18,50 | 1er |
| LONGUET Myriam | AISNE | | 14 | 2ème | 8 | |
| MOUSSY Patrick | ILE-DE-FRANCE | Harmonie Municipale de PANTIN. | 11,50 | 3ème | 18,50 | 1er |
| SAXOPHONE ALTO | | | | | | |
| BERSEGOL Jean-Claude | ALPES DE HAUTE-PROVENCE | Musique Municipale de MANOSQUE | 12,50 | 3ème | 19 | 1er |
| BOUVATIER Jean-Paul | SUD-EST | Fanfare de St-Pierre de CHAMPDIEU | 18 | 1er | 17 | 1er |
| CANALE Jean-Pierre | BOUCHES-DU-RHONE | Harmonie SNCF de MARSEILLE | 18,50 | 1er | 10 | 3ème |
| CHAUVEY Philippe | SUD-OUEST | Ecole de Musique du TEICH | 7,50 | | 8 | |
| CHEVALET Colette | AUBE et HAUTE-MARNE | La Fraternelle de FONTAINE-LES-GRES | 13,50 | 2ème | 12 | 3ème |
| FRANTZ Jacques | VOSGES | Harmonie Municipale d'EPINAL | 16,50 | 2ème | 12 | 3ème |
| LABIAUSSE Philippe | AISNE | | 15 | 2ème | 9 | |
| NONIN Didier | INDRE | Harmonie Municipale de CHATEAUXROUX | 6,50 | | 8 | |
| SAXOPHONE TENOR | | | | | | |
| BANNEAU Pierre | SUD-OUEST | Harmonie de LA TESTE | 13,50 | 2ème | 11 | 3ème |
| COR | | | | | | |
| COURT Jean-Michel | COTE-D'OR | Harmonie de TALANT | 16,50 | 2ème | 14 | 2ème |
| DELEPLANQUE Jacques | NORD et PAS-DE-CALAIS | Harmonie Municipale de SAINT-POL-SUR-TERNOISE | 18 | 1er | 18,66 | 1er |
| GUILLOMNEAU Christian | BRETAGNE et ANJOU | Cercle d'Etudes Musicales de la COTE DE JADE | 18 | 1er | 17 | 1er |
| VINIT Jean-Michel | DAUPHINOISE | Musique de TULLINS | 15 | 2ème | 18,66 | 1er |
| TROMPETTE | | | | | | |
| CAENS Thierry-Gérard | COTE-D'OR | Fanfare de BROCHON | 19 | 1er | 19 | 1er |
| LAISNE Pierre | NORMANDIE | Musique Municipale de PALAISE | 13,50 | 2ème | 14 | 2ème |
| LANOE Jacques | SARTHE et MAYENNE | Musique Municipale de St-DENIS-D'ORGUES | 15 | 2ème | 12 | 3ème |
| MALOTCHKINE Alexis | AISNE | Orchestre Harmono-Symphonique de LAON | 8 | | 17,50 | 1er |
| ROSSERO Bruno | DAUPHINOISE | Musique de LANCEY | 12,50 | 3ème | 12 | 3ème |
| TROMBONE | | | | | | |
| CAMOIN Bernard | BOUCHES-DU-RHONE | Musique Municipale d'AUBAGNE | 16 | 2ème | 14,25 | 2ème |
| CHARTOU Pascal | AUBE et HAUTE-MARNE | | 9 | | 15,50 | 2ème |
| CUGNOD Denis | DAUPHINOISE | Musique de LANCEY | 15 | 2ème | 15,50 | 2ème |
| VEILLE Jacques | COTE-D'OR | Fanfare de GEVREY-CHAMBERTIN | 13 | 2ème | 13 | 3ème |
| VINIT Bruno | DAUPHINOISE | Musique de TULLINS | 15,50 | 2ème | 12,50 | 3ème |
| BASSE et TUBA | | | | | | |
| BOISSOU Gilles | SUD-OUEST | Fanfare Ste-Marguerite, de GRADIGNAN | 18 | 1er | 15 | 2ème |
| DESLANDES Jean-Marie | BOUCHES-DU-RHONE | Musique Municipale d'AIX-EN-PROVENCE | 16,50 | 2ème | 15 | 2ème |
| DUBREUIL James | NORD et PAS-DE-CALAIS | Harmonie Municipale d'AULNOYE-AYME-RIES | 10 | 3ème | 13,50 | 2ème |
| GARDETTE Gilles | SAONE-ET-LOIRE | Fanfare « Les Amis Réunis » de MONTCEAU-LES-MINES | 10 | 3ème | | |
| GILBERT André | INDRE-ET-LOIRE | Société Musicale de LIMERAY et BLERE | 17,50 | 1er | 19,50 | 1er |
| MAGNIER Jean | AISNE | Harmonie d'HIRSON | 16 | 2ème | 18 | 1er |
| ROSSERO Albert | DAUPHINOISE | Musique de LANCEY | 12,50 | 3ème | 12 | 3ème |
| SALAZAR-MARTIN Florian | SAONE-ET-LOIRE | | 15 | 2ème | 11,50 | 3ème |
| CLAIRON | | | | | | |
| GUENAND Frédéric | INDRE-ET-LOIRE | La Renaissance de JOUE-LES-TOURS | 15 | 2ème | 16 | 2ème |
| TAMBOUR | | | | | | |
| DENARIEZ Gérard | ILE-DE-FRANCE | | 18 | 1er | 17 | 1er |
| DUBERNARD Philippe | INDRE-ET-LOIRE | La Renaissance de JOUE-LES-TOURS | 15 | 2ème | 12,50 | 3ème |
| GUENAND Jean-Michel | INDRE-ET-LOIRE | La Renaissance de JOUE-LES-TOURS | 18 | 1er | 14 | 2ème |
| GUENAND Thierry | INDRE-ET-LOIRE | La Renaissance de JOUE-LES-TOURS | 13 | 2ème | 13,50 | 2ème |
| GOURNAY Jean-Luc | NORMANDIE | Musique de VIRE | 20 | 1er | 19 | 1er |
| MERCIER Alain | INDRE | Harmonie Municipale de CHATEAUXROUX | 11 | 3ème | 11 | 3ème |
| MONITEUR TAMBOUR | | | | | | |
| CAVOISY Rémi | ORLEANAIS-BERRY | | | | | |
| GOURNAY Jean-Luc | NORMANDIE | Musique de VIRE | | | | |
| AIDE-MONITEUR TAMBOUR | | | | | | |
| COURTOIS Gérard | ILE-DE-FRANCE | Harmonie de ROSNY-SOUS-BOIS | | | | |
| ROUSSEAU Gilles | ORLEANAIS-BERRY | | | | | |
| SOLFEGE SEUL | | | | | | |
| BENEY Marie-Christine | CENTRE | Les Espoirs de l'Accordéon, de POURCHAM-BAULT | 15,50 | 2ème | | |
| BOLOT Hervé-Pierre | FRANCHE-COMTE - BELFORT | Harmonie de la Société Althom de BELFORT | 16,50 | 2ème | | |
| CALMELET Jocelyne (Mme D-illot) | FRANCHE-COMTE - BELFORT | Harmonie de la Société Althom de BELFORT | 10 | 3ème | | |
| CORBIN Marylène | SARTHE-ET-MAYENNE | | 10,50 | 3ème | | |
| FLEURY Pierrick | SARTHE-ET-MAYENNE | Groupe Artistique Renault, LE MANS | 13 | 2ème | | |
| GOVERNEUR Marie-Pierre | PICARDIE | | 18 | 1er | | |
| MOUTAUD Christine | ORLEANAIS-BERRY | Association des Accordéonistes de BOURGES | 17,50 | 1er | | |
| RICHARD Claudie | SARTHE-ET-MAYENNE | | 12,50 | 3ème | | |

PRIX SPECIAUX

1 Trompette offerte par la Maison SELMER
 1 Trompette offerte par la Maison COUESNON
 1 Trompette Couesnon offerte par la C.M.F.
 1 Clarinette offerte par la Maison LEBLANC

1 Clarinette Leblanc offerte par la C.M.F.
 1 Clarinette Leblanc offerte par la C.M.F.
 1 Prix de 150 F du Secrétariat d'Etat à la Culture
 1 Prix de 150 F du Secrétariat d'Etat à la Culture
 1 Livre « Maurice RAVEL » offert par la C.M.F.
 1 Livre « Maurice RAVEL » offert par la C.M.F.
 1 Livre « Maurice RAVEL » offert par la C.M.F.
 1 Livre « Maurice RAVEL » offert par la C.M.F.
 1 Livre « Maurice RAVEL » offert par la C.M.F.
 1 Livre « Maurice RAVEL » offert par la C.M.F.
 1 Livre « Maurice RAVEL » offert par la C.M.F.
 1 Livre « Maurice RAVEL » offert par la C.M.F.

CAENS Thierry Trompette Fanfare de BROCHON
 GILBERT André Tuba Sté Musicale de LIMERAY et BLERE
 DELEPLANQUE Jacques Cor Harmonie de SAINT-POL-SUR-TERNOISE
 ROUX Catherine Flûte Harmonie La Vaillante, de CHALONS-SUR-SAONE

GUILLOMNEAU Christian Cor Cercle d'Etudes de la COTE DE JADE
 BOUVATIER Jean-Paul Saxophone Fanfare de ST-PIERRE-DE-CHAMPDIEU
 LAFORÉT Christiane Accordéon Orchestre Accordéons de PARIS
 BOUTTE Jean-Pierre Hautbois Harmonie des Usines de MONTBARD
 BERSÉGOL Jean-Claude Saxophone Musique Municipale de MANOSQUE
 BOISSOU Gilles Tuba Fanfare Ste-Marguerite de GRADIGNAN
 CANALE Jean-Pierre Solfège Harmonie SNCF de MARSEILLE
 LALOGÉ Alain Clarinette Harmonie Municipale de CHATEAUXROUX
 MAGNIER Jean Tuba Harmonie de HIRSON
 NEURANTER Thierry Solfège Harmonie de THORIGNY
 THIRAUT Jean-Eric Violoncelle Orchestre Harmono-Symphonique de LAON
 VINIT Jean-Michel Cor Musique de TULLINS

COTE-D'OR
 INDRE-ET-LOIRE
 NORD et PAS-DE-CALAIS
 SAONE-ET-LOIRE

BRETAGNE - ANJOU
 SUD-EST
 ILE-DE-FRANCE
 COTE-D'OR
 ALPES DE HAUTE-PROVENCE
 SUD-OUEST
 BOUCHES-DU-RHONE
 INDRE
 AISNE
 SEINE-ET-MARNE
 DAUPHINOISE

LA MUSIQUE ET LE PUBLIC DE DEMAIN

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

La musique exécutée par des amateurs continue à jouer un rôle important dans la vie musicale. Il y aura toujours bien des gens qui ne se contenteront pas d'un rôle passif dans la vie musicale, et qui trouveront plaisir et satisfaction à faire eux-mêmes de la musique.

Parmi les amateurs qui font de la musique se trouvent :

- a) les chorales (chorales mixtes, chorales de femmes, chorales d'hommes) ;
- b) des groupes instrumentaux (fanfares, harmonies, orchestres de musique de chambre, orchestres symphoniques, ensembles de musique populaire) ;
- c) des groupes mixtes (y compris des groupes de musique « pop ») ;
- d) des groupes de musique de chambre.

La pratique de la musique par des amateurs assure une fonction culturelle qui fait qu'elle encourage une connaissance critique de la musique et, par suite, une plus grande appréciation de la musique traditionnelle et de la musique moderne. De plus, la création de groupes et de clubs remplit une fonction sociologique importante.

La participation active, sous surveillance adéquate, à la musique contemporaine et à la musique traditionnelle peut, du point de vue culturel, être enrichissante pour l'individu dans une société qui permet de jouer de plus en plus de loisirs. Il conviendra donc de mettre l'accent sur l'éveil de la sensibilité musicale et d'encourager ces activités pour faire équilibre à la consommation passive de la musique « commerciale ».

La diversité des genres de musique pratiqués par des amateurs rend souhaitable la présence d'un représentant ou « consultant en musique » au sein de l'organisme officiel représentant la collectivité ; car, tandis que les administrateurs de la musique sont concernés par les questions administratives et les problèmes financiers relatifs à la musique et à la collectivité, les consultants en musique ou « animateurs » sont plus spécialement chargés des activités qui aident les mélomanes amateurs à s'exprimer par la musique et à devenir plus sensibles à leur environnement musical.

Le rôle d'un animateur en musique comprend les tâches suivantes :

- encourager la pratique et l'écoute de la musique en petits groupes à tous les âges ;
- coordonner les diverses activités musicales de la collectivité ;
- organiser, présenter et coordonner les productions musicales de la communauté ;
- aider et conseiller les chorales, orchestres, fanfares et autres groupes similaires d'amateurs.

Il faut souligner que les établissements d'enseignement supérieur de la musique ont un rôle important à jouer dans la formation des administrateurs et des « animateurs », en plus de leur rôle de centres culturels pour l'éducation permanente.

Il est urgent d'établir des cours de formations pour consultants en musique ou pour « animateurs ». Certains établissements d'enseignement supérieur de la musique devraient réviser leurs programmes afin d'y inclure des cours traitant les divers aspects de la formation des « animateurs ». Une base plus large de l'enseignement faciliterait grandement le recrutement des « animateurs ».

Recommandations

1. Dans le domaine de l'éducation
 - a) L'école de musique doit être un centre d'activités hors programmes. Elle doit donner un enseignement pratique de la musique (chant et pratique instrumentale), et de l'écoute, et devra organiser des cours à l'intention des jeunes qui s'intéressent au jazz et à la musique « pop ». Les jeunes et les adultes de tous les niveaux sociaux devront pouvoir participer à ses activités, et celles-ci devront comprendre la pratique de la musique et un service d'orientation musicale ;
 - b) Dans toutes les villes de 20.000 habitants ou plus, il devrait y avoir une école de musique, située dans le centre et possédant son propre immeuble ;
 - c) L'école de musique et les autres établissements d'éducation musicale devraient former de jeunes musiciens à devenir directeurs et chefs d'orchestre d'ensembles d'amateurs, et devraient coopérer avec eux le plus possible ;

d) Il serait utile d'examiner et de comparer les divers programmes de formation des administrateurs en musique et des amateurs, et de les mettre à l'épreuve dans divers pays.

2. Dans le domaine de l'interprétation
 - a) Encourager les chorales, harmonies, fanfares, orchestres et autres groupes à pratiquer la musique. Pour les groupes d'amateurs, tous les efforts doivent être faits pour améliorer la qualité du répertoire, augmenter la quantité de musique contemporaine exécutée et donner aux jeunes artistes interprètes la possibilité de se produire en solistes ;
 - b) Organiser pour les jeunes des concerts de type traditionnel et d'un type nouveau, en accordant une attention toute particulière à la musique contemporaine ;

3. Matériel musical

a) Fournir aux groupes d'amateurs des aides, telles que partitions, instruments, etc., soit gratuitement, soit loués par des bibliothèques centrales ou des écoles de musique ;

b) Permettre aux groupes d'amateurs d'utiliser des salles à usages multiples munies de l'équipement nécessaire pour leurs répétitions, leurs interprétations et les cours d'éducation musicale ;

c) Publier des catalogues de musique, écrite spécialement pour des amateurs, et des listes des enregistrements correspondants ;

4. Echange culturel

- a) Etablir des rapports plus étroits entre orchestres et chorales professionnels et amateurs ;
- b) Encourager les échanges internationaux d'ensembles d'amateurs afin de promouvoir la compréhension internationale, d'améliorer la qualité de l'exécution et du répertoire. Les festivals et concours internationaux sont particulièrement utiles à cet égard.

5. Patronner une étude comparative des politiques culturelles de divers pays pour déterminer de quelle façon les activités musicales et la composition du public peuvent affecter le mode de formation.

(1) Cette recommandation a été faite par l'Union européenne des Ecoles de Musique.

(à suivre)

CONCOURS DE LA « LYRE D'OR » DE VICHY

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

19 h, remise de la Lyre d'Or, coupes et diplômes sur la terrasse du Grand Casino. Apothéose : exécution de « Concordia » « Hymne à l'amitié internationale » par toutes les sociétés, devant un nombre public.

20 h 30, Dîner officiel, sous la présidence de M. le Maire de Vichy, au Marcollet à Bellevue (rive gauche de l'Allier).

80 personnes participaient à ce dîner : toutes les personnalités présentes au concours et des délégations des sociétés.

Ces agapes, servies dans un cadre agréable, terminaient ces deux journées dans une sympathique ambiance, empreinte d'amitié.

Morceau imposé :

LES CAMISARDS, Poème symphonique pour orchestre d'harmonie de André Ameller, président de la Confédération Musicale de France.

Ce morceau avait été écrit spécialement pour ce concours.

MORCEAUX DE CHOIX

- Orchesterverein Hilgen de Burscheid :
- Finlandia, poème symphonique de Jean Sibelius (J. Molenaar) ;
 - Ruy Blas, ouverture de P. Mendelssohn (Ch. J. Roberts) ;
 - Philips Harmonie de Eindhoven :
 - Variations on a Korean Folk Song de John Barrow Chan-ee ;
 - Les Erinnyes (Divertissement) de J. Massenet (Th. Rollier).
- Harmonie municipale de Dudelange :
- Fantaisies sur un thème de Haydn par Dello Joio ;
 - Tritico par P. Nellybel.
- Harmonie du Personnel de la R.A.T.P. de Paris :

- Les Préludes, poème symphonique de Franz Liszt (P. Dupont) ;
 - L'Apprenti Sorcier, Scherzo de Paul Dukas (L. Chomel).
 Les morceaux tirés au sort au moment du concours ont été Ruy Blas, Les Erinnyes, Tritico et Les Préludes de Liszt.
 Les sociétés passaient dans l'ordre suivant :
 Hollande, Luxembourg, Allemagne, France.

MORCEAUX D'ENSEMBLE

- Hymne officiel de la Confédération Musicale de France de Roger Boutry, sous la direction de André Ameller, président de la C.M.F. ;

- Concordia « Hymne de l'Amitié Internationale », du Commandant Jules Semler-Collery, président honoraire de la C.M.F., sous la direction de l'auteur.
 L'exécution de ces morceaux remporta un gros succès.

JURY

Les personnalités musicales composant le jury avaient été désignées par la C.I.S.P.M. en dehors des nations représentées au concours.

Il s'agissait de :
 M. Maurice Bonaerens (Belgique) ;

M. Daniel Delisle (Suisse) ;
 M. Joseph Leeb (Autriche).

Il convient de signaler la parfaite régularité du concours. En effet, les membres du Jury, isolés chacun dans une loge, ne peuvent communiquer entre eux avant d'avoir remis leurs notes à la personne habilitée à les réunir.

LE PALMARES

Voici le palmarès par ordre de mérite :

- Lyre d'Or de la Ville de Vichy et coupe de la ville de Vichy, attribuées à l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P. de Paris (France), remises par M. le Docteur Lacarin, conseiller général, maire de Vichy, et M. Louis Giron, adjoint délégué aux Affaires culturelles ;

- Coupe du Secrétariat d'Etat à la Culture (vase de Sèvres) et coupe du Syndicat d'initiative, attribuées à la Philips Harmonie de Eindhoven (Hollande), remises par M. Keller, sous-préfet de Vichy et M. Ourcey, maire-adjoint de Vichy, président du Syndicat d'initiative ;

- Coupe du Secrétariat d'Etat à la Culture (vase de Sèvres) et coupe de l'Union du Commerce de Vichy, attribuées à l'Harmonie municipale de Dudelange (Luxembourg), remises par M. Albert Ehrmann, président de la C.I.S.P.M. et par M. Yvon Auclair, président de l'Union du Commerce et du Comité des fêtes.

- Coupe de la Confédération Musicale de France (vase de Sèvres) et Coupe du Comité des fêtes de Vichy, attribuées à l'Orchesterverein Hilgen de Burscheid (Allemagne), remises par M. André Ameller, président de la C.M.F. et par M. Méteigner, adjoint au maire de Vichy, président honoraire du Comité des fêtes.

LES PERSONNALITES PRESENTES

- M. Keller, sous-préfet de Vichy,
 - M. le docteur Lacarin, conseiller général, maire de Vichy,
 - M. Giron, adjoint au maire de Vichy, délégué aux affaires culturelles,
 - MM. les membres de la municipalité de Vichy et du Comité des fêtes.

- M. Ehrmann, président de la C.I.S.P.M.,
 - M. Wilde, membre de la Fédération Musicale Allemande,
 - M. Schreuder, membre de la Fédération Musicale Hollandaise,
 - M. Schoentgen, membre de la Fédération Musicale Luxembourgeoise,
 - M. Bonaerens, Belge, membre du jury,
 - M. Delisle, Suisse, membre du jury,
 - M. Leeb, Autrichien, membre du jury,
 - M. le Commandant Jules Semler-Collery, président honoraire de la C.M.F.,
 - M. Ameller, président de la C.M.F.,
 - M. Ciran, vice-président de la C.M.F.,
 - M. Rollin, vice-président de la C.M.F.,
 - M. Thirault, vice-président de la C.M.F.,
 - M. Villatte, vice-président de la C.M.F.,
 - M. Pin, secrétaire général de la C.M.F.,
 - M. Deltour, trésorier général de la C.M.F.,
 - M. Ross, trésorier général adjoint de la C.M.F.,
 - M. Texier, secrétaire administratif de la C.M.F.

Éditions CHAUDENS

38, rue Jean-Mermoz - PARIS-VIII^e
 Tél. 266.62.97

Extrait du catalogue MUSIQUE pour CUIVRES

Prix au 1er sept.
 1976 - H.T.

| | |
|--|--------------|
| BARBOTEU — VINGT ETUDES CONCERTANTES pour cor (enregistrées sur disques ERATO) | 41,75 |
| — DIVERTISSEMENT pour tuba basse en ut et quatuor de cuivres (enregistré sur disques ERATO stu 70959) | 38,50 |
| — TOURNOI percussion (enregistré sur disques ERATO - « Richesses des cuivres » stu 70836) | (à paraître) |
| DARDENNE — CHRISTIA suite pour 3 cors | 17,60 |
| BARAT — LES PORCELAINES DE SAXE pour 3 saxo-alto | 9,10 |
| — LES TROMPETTES D'EUSTACHE pour 3 trompettes | 9,10 |
| DEPELSENAIRE — MATIN DE CHASSE pour trompettes-timbales | 16,50 |
| PICHAUREAU — CINO CONCERTINI MINUTE pour trompette ou cor et piano | 41,80 |
| — pour trombone et piano | 21,15 |
| ENSEIGNEMENT | |
| BICHON — METHODE DE SAXOPHONE, préface M. MULE (2 Vol.) | 39,60 |
| CHANT - CHORAL - RECUEILS et VOLUMES | |
| BIZET — CARMEN, chœur des gamins voix femmes | 8,20 |
| — L'ARLESIENNE, pastorale pour chœur | 3,20 |
| — Marche des rois pour chœur | 3,80 |
| DEBUSSY — « INVOCATION » pour voix d'hommes | 3,50 |
| « ODE A LA FRANCE », pour chœur et piano | 16,10 |
| « SALUT PRINTEMPS », pour voix de femmes | 3,50 |
| « LE TRIOMPHE DE BACCHUS », pour chœur et piano | 16,10 |
| OFFENBACH — « LES CONTES D'HOFFMANN », Barcarolle pour chœur | 3,80 |
| THIRIET — Poèmes de Jacques PREVERT : « DEMONS ET MERVEILLES », 3 voix égales | 3,50 |
| THIRIET-SEUPEL — Poèmes de Jacques PREVERT : « LE TENDRE ET DANGEREUX VISAGE DE L'AMOUR », 3 voix égales | 2,70 |
| BERTHOLON et JEAN-BAPTISTE — Collection Discipuli Musicae | |
| — BERCEUSE CORSE | 2,10 |
| — LES FAUCHEURS | 2,10 |
| — GIGNOLET DE St-LAZOT | 2,10 |
| Vingt Noëls anciens et modernes harmonisés par P. PIERNE | 45,00 |
| Vieilles chansons avec accompagnement facile de divers auteurs | 45,00 |

- M. Tonnon, directeur du C.N.P.M.A.E. de Toucy,
 - M. Widiez, membre de la Commission Technique et Artistique de la C.M.F.,
 - M. Marsan, directeur régional de la S.A.C.E.M.,
 - MM. les présidents et directeurs des Sociétés participantes,
 - MM. les représentants de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre,
 - MM. les représentants des Sociétés Régionales et locales.

DISTINCTIONS

ECHANGE DE CADEAUX

Au cours de la réception du dimanche matin à l'hôtel de ville, qui réunissait 500 personnes, M. le maire remit la Médaille d'honneur de la ville de Vichy aux présidents des harmonies participantes, ainsi qu'un ouvrage sur Vichy, capitale thermique, Reine des villes d'eaux. Il remit également la Médaille d'honneur de la ville au commandant Jules Semler-Collery, compositeur du morceau imposé pour le concours de la Lyre d'Or de 1974 et à M. André Ameller, compositeur du morceau imposé de 1976.

De son côté, M. Ameller, au nom de la Confédération Musicale de France, remit la Médaille d'Or de la C.M.F., pour services rendus, à Mlle Contoux, conseillère municipale, membre du Comité d'organisation du concours, et à M. Yvon Auclair, président du Comité des fêtes de Vichy.

Après les discours d'usage et avant de choquer le verre de l'amitié, les dirigeants des Sociétés participantes offrirent des cadeaux à diverses personnalités.

LE CONCOURS DE MUSIQUE ENDEUILLE

Ces journées qui auraient dû se dérouler dans la plus grande joie, ont été malheureusement endeuillées par la disparition brutale d'un musicien luxembourgeois de l'Harmonie Municipale de Dudelange.

M. Michel Reiff, contrebassiste, s'est affaibli soudainement parmi ses camarades, au départ du défilé du samedi après-midi. Transporté au centre hospitalier, il devait y décéder peu après son arrivée.

L'émotion fut totale et un désarroi bien compréhensible s'empara de nos amis luxembourgeois.

Malgré leur peine, les musiciens de Dudelange se firent un devoir de tenir leurs engagements et décidèrent, néanmoins, de remplir leur mission en participant à toutes les manifestations du concours. Sans doute ne purent-ils le faire dans de bonnes conditions, mais il convient de leur rendre hommage et de les remercier bien vivement, comme surent l'exprimer d'ailleurs M. Ehrmann et M. le maire de Vichy, lors de la réception à l'hôtel de ville.

Le lundi 21 juin, à 16 h, M. Ehrmann, président de la C.I.S.P.M. et M. Rollin, vice-président de la C.M.F., conseiller artistique du concours de la Lyre d'Or, assistèrent, accompagnés de leurs épouses, à la mise en bière et au départ du corps pour le Luxembourg. Une couronne déposée au nom de la C.I.S.P.M. fleurissait le cercueil.

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Profitant de l'invitation qui lui avait été adressée par le Comité des fêtes de Vichy, le Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France a tenu une réunion le lundi 21 juin, à partir de 9 h, à l'hôtel de ville de Vichy, sous la présidence de M. André Ameller.

Le déjeuner de midi était offert par la Municipalité de Vichy. Nous sommes heureux de la remercier à nouveau, ainsi que son Comité des fêtes, pour l'accueil privilégié réservé à leurs invités et l'effort consenti en faveur de la Musique.

A.R.

LA PAGE ADMINISTRATIVE

L'ASSURANCE C.M.F. CMF et SACEM

I. — GENERALITES

L'année assurance commence le 1er octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

Pour être garanti, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion et de l'envoyer accompagné du montant de la prime au Secrétariat de la Fédération si possible avant le 10 septembre de chaque année.

Les seuls modes de paiement retenus sont : le chèque bancaire et de préférence le chèque postal (3 volets) établis à l'ordre de : Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75010 PARIS.

Pour le chèque postal, indiquer le numéro de compte de la C.M.F. qui est 4638-65 PARIS.

La somme portée sur ces titres sera uniquement celle correspondant au total du bulletin d'adhésion.

Aucune garantie, de quelque nature qu'elle soit, n'est accordée pendant la période qui s'écoule entre le 1er octobre et le jour où est effectué le paiement. La garantie n'est acquise aux Sociétés que le lendemain de l'émission du chèque.

Les primes ne sont pas fractionnables et celles payées en cours d'année ne garantissent les Sociétés que jusqu'au 30 septembre suivant.

Il est recommandé aux sociétés de tenir à jour le registre sur lequel sont inscrits leurs membres assurés (noms, prénoms, âges, professions et domiciles). Ce registre peut être contrôlé par un agent de la compagnie d'Assurances.

II. — ASSURANCE INDIVIDUELLE

Vous pouvez assurer :
— Les membres enfants de votre société v compris, bien sûr, le porte-bannière.
— Vos Majorettes.
— Les membres d'un Groupe Folklorique, si ce groupe est adhérent à votre société.

— Votre personnel dirigeant : membres du Conseil d'Administration du Bureau...
— D'une manière générale, toute personne même non musicienne mais s'occupant réellement de votre société.

LA GARANTIE S'APPLIQUE

— A tous les accidents survenant exclusivement pendant ou à l'occasion des réunions, répétitions, bals, concerts, fêtes, concours ou festivals, préparation de ceux-ci, voyages en camion, automobile, vélomoteur, scooter, motocyclette, voiture, bicyclette avec ou sans moteur, ou tous moyens de transports en commun, à quelque endroit que ce soit, en service commandé par le Directeur ou Président de votre Société.

— A tous les accidents survenant aux membres assurés lors que ceux-ci se rendent aux lieux de répétition, réunions, services musicaux, etc. ou reviennent de ceux-ci, soit en utilisant les moyens de transport ci-dessus.

— A tous les accidents survenant aux membres assurés à l'occasion de sorties dites : « Excursions-Promenades ».

LA GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS

— Aux membres Honoraires et aux membres de la famille accompagnant les membres assurés au cours des déplacements de la Société, qu'il s'agisse d'accidents survenant pendant ou à l'occasion de fêtes, réunions, etc. ou bien de sorties officielles.

ATTENTION !

Lorsque vous préparez une manifestation pour votre Société, vous êtes, bien souvent, dans l'obligation de faire appel à des personnes étrangères qui, bénévolement, viendront vous aider à faire quelques travaux (pose de guirlandes, construction d'un podium, clôture du stade, etc.). Il y a de fortes chances pour que ces personnes ne soient pas garanties en cas d'accident.

Dans ce cas, prenez vos précautions !

COMMENT VOUS ASSURER ?

Les Sociétés demeurent libres de choisir l'une des combinaisons de garantie et de primes prévues sous deux tableaux distincts « A » et « B » chacun de ces tableaux comportant six catégories d'assurance. Doivent obligatoirement figurer dans le tableau « A » :

— Les jeunes musiciens et sociétaires d'âge scolaire.
— Les sociétaires continuant leurs études à condition qu'ils ne soient pas assujettis à la Sécurité Sociale.

— Les musiciens retraités.

Si vous voulez garantir une indemnité journalière aux sociétaires

« assurés sociaux », vous devez les inscrire dans le tableau « B ». Mais rien ne vous empêche de les inscrire dans le tableau « A ». En ce cas ils n'auront pas d'indemnité journalière.

Que vous choisissiez « A » ou « B » notez que tous les « assurés sociaux » d'une même société doivent figurer dans le même tableau.

COMMENT ETES-VOUS GARANTI ? EN CAS DE MORT

Le capital correspondant à la catégorie choisie est intégralement versé aux ayants droit : conjoint, descendants ou ascendants sur présentation de pièces justificatives de leurs droits à l'égard de la compagnie.

EN CAS D'INFIRMITÉ

Versement à la victime de l'indemnité correspondant à la catégorie choisie. Mais cette indemnité varie suivant le degré d'infirmité :

- Infirmité du premier degré : Indemnité TOTALE ;
- Infirmité du deuxième degré : La MOITIÉ de l'indemnité ;
- Infirmité du troisième degré : Le QUART de l'indemnité.

EN CAS D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE

Versement de l'indemnité journalière prévue uniquement au tableau « B ». Cette indemnité est versée à partir du onzième jour après l'accident et n'exécute jamais 180 jours. Elle est réduite de moitié à compter du 90ème jour.

Attention ! Cette indemnité n'est due que si l'accident occasionne une incapacité réelle de travail professionnelle.

REMBOURSEMENT

Des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation engagés par la victime d'un accident garanti par le contrat.

Cependant, et dans tous les cas ci-dessus, au moment du règlement définitif, le montant des indemnités journalières qui auraient pu être versées, sera déduit du capital ou de la fraction de capital garanti.

Attention ! L'assurance ne garantit pas les personnes atteintes d'infirmités graves et permanentes.

III. — RESPONSABILITE CIVILE

Sont garantis :

— Les dommages causés à des tierces personnes, par le fait de membres assurés, au cours ou à l'occasion des répétitions, bals, concerts, fêtes, défilés, concours et festivals, préparation de ceux-ci.

— Les dommages survenant dans les mêmes circonstances et causés aux membres assurés.

Les membres assurés sont considérés comme tiers entre eux.

Il n'y a assurance que si au moment de l'accident les membres assurés étaient en service commandé par le directeur, sous-directeur ou Président.

LA GARANTIE S'APPLIQUE

— Au cours des déplacements effectués selon les instructions du Président ou de toute autre personne mandatée par lui.

— Au cours des sorties officielles dites « Excursions - Promenades ».

— Au cours des trajets tels qu'ils sont définis par l'article L 415 du Code de Sécurité Sociale et dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel ou étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendante de l'emploi.

La responsabilité civile encourue en raison des accidents soit survenus aux membres honoraires ou membres de la famille accompagnant les membres et employés assurés, soit causés par eux à autrui, est formellement exclue de la garantie.

TRANSPORT

Tout membre assuré (ou toute personne dont il est civilement responsable) qui utilise un moyen de transport dont il est propriétaire (véhicule avec ou sans moteur ou tout autre véhicule) pour répondre à un service commandé par le Président ou toute autre personne mandatée par lui.

DOIT SAVOIR QUE :

1) L'accident occasionné par son véhicule n'est pas garanti, que sa responsabilité soit engagée ou non. C'est son assurance personnelle qui doit le garantir. Mais, si le membre assuré est atteint de lésion corporelle ou décédé, c'est la garantie « assurance individuelle » qui est appliquée ;

2) Les dommages matériels causés à ses biens ne sont pas garantis ;

3) S'il transporte d'autres personnes avec lui, ces personnes sont, en cas d'accident, garanties par l'assurance individuelle à condition :

- que le nombre de personnes transportées corresponde aux normes du véhicule utilisé ;
- que ces personnes transportées soient des membres assurés ;
- que le transport soit effectué bénévolement.

Le fait, pour un transporteur, de percevoir le remboursement de ses frais, n'est pas considéré comme étant onéreux.

La Compagnie renonce à tous recours contre les propriétaires de véhicules transportant à titre gratuit les sociétés musicales dans le cas où leurs propriétaires ne seraient pas assurés contre le risque des voyageurs transportés.

IV. — INSTRUMENTS DE MUSIQUE

L'assurance garantit aux membres assurés la moitié des dommages pécuniaires pouvant résulter du bris ou de la destruction de leurs instruments de musique quelles qu'en soient la nature et la marque, consécutif à un accident survenu aux dits instruments et rentrant dans les prévisions des garanties de la police responsabilité civile.

V. — INCENDIE

L'assurance est soumise à l'application de la règle proportionnelle. S'il résulte des estimations que la valeur totale des bâtiments et objets assurés excède la garantie demandée par les sociétés assurées, ces dernières sont considérées comme étant leurs propres assureurs pour l'excédent et supporteront leur part de dommages au marc le franc. La règle proportionnelle ne s'applique pas aux risques locaux de recours des locataires et recours des voisins.

Notez que les instruments de musique sont garantis chez les membres assurés qui seraient victimes d'un incendie.

VI. — MOUVEMENTS D'EFFECTIFS

Si, pendant l'année assurance :
1) L'effectif de votre Société diminue, rien n'est changé au point de vue prime ;

2) L'effectif de votre Société augmente, il faut faire un avenant à la police pour les sociétaires en plus et les assurer à la même catégorie que ceux déjà inscrits. Cet avenant se fait sans compter la responsabilité civile.

VII. — DISPOSITIONS DIVERSES

Ne sont en aucun cas garantis :

— Les dommages causés aux uniformes ;
— Les dommages causés aux vêtements personnels des membres assurés ;

— La fourniture, l'entretien et le renouvellement des appareils de prothèse y compris ceux de prothèse dentaire sauf en métal non précieux.

QUE FAIRE EN CAS... D'ACCIDENT

Adresser directement à la CMF, 121, rue Lafayette, 75010 Paris, et dans les huit jours sous peine de déchéance :

— La déclaration d'accident mentionnant : les nom, prénom, profession, numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale, adresse du blessé et le nom de la société à laquelle il appartient.

— Indiquer sur cette déclaration le lieu, date, heure et circonstances de l'accident.

— Joindre : certificat médical, notes d'honoraires du médecin et du pharmacien, certificat d'arrêt de travail, photocopie du récépissé de paiement de la prime.

Important. — Dans le cas où la guérison ne serait pas acquise dans les délais prescrits par le médecin traitant, le blessé devra se faire délivrer un certificat de prolongation ; faute de quoi, la guérison sera considérée comme acquise à l'expiration de la durée prévue au certificat initial.

Aucune réclamation ne sera admise en cas d'observation.

DE DOMMAGES AUX INSTRUMENTS

Adresser directement à la CMF et dans les huit jours, une déclaration signée de deux témoins et dans laquelle le bénéficiaire devra indiquer ses nom, prénom et domicile ainsi que la date et les circonstances détaillées du sinistre. Il indiquera également le nom de la société à laquelle il appartient.

EN CAS D'INCENDIE

Donner, dans les cinq jours, avis du sinistre par écrit à la CMF.

Prière de parvenir à la CMF, et

Les relations entre la S.A.C.E.M. et les Sociétés musicales affiliées à la C.M.F. sont réglées par un accord signé le 8 juin 1963, ainsi qu'un avenant au protocole conclu le 24 janvier 1973.

Il apparaît nécessaire d'apporter aux dirigeants, des Sociétés de Musique, des informations d'ordre pratique destinées à mieux faire comprendre les conditions dans lesquelles le bénéfice des tarifications préférentielles peut être accordé.

1. Est-il nécessaire d'aviser la S.A.C.E.M. avant une manifestation ?

Oui.
Cette formalité est indispensable car elle est conforme aux dispositions légales et elle permet aux représentants des Auteurs de connaître exactement la nature et le but de la séance.

2. A quel moment faut-il le faire ?

Au moins 15 jours avant la date retenue, on peut même envoyer la déclaration beaucoup plus tôt, dès lors que les caractéristiques de la séance horaires, prix d'entrée, etc... ont été fixés.

3. Faut-il déclarer toutes les manifestations ?

Oui.
Toutes celles comportant l'exécution ou la diffusion d'œuvres musicales ou théâtrales (concours, festivals, bals, sauteries, concerts, variétés, séances cinématographiques, etc...).

4. Quels sont les délais de paiement ?

L'organisateur doit fournir à la S.A.C.E.M. le bordereau des recettes réalisées (le cas échéant) accompagné du programme exact des œuvres exécutées, et régler le montant de la rémunération des auteurs, 15 jours au plus tard après la séance.

5. Est-il exact que pour les bals, le programme n'est pas exigé ?

Pour ce genre de manifestations, la liste des œuvres musicales exécutées est remplacée, dans le cas d'orchestres français, par une attestation de séance qui fournit la preuve que le chef d'orchestre a bien fait connaître à la S.A.C.E.M. la composition de son répertoire.

6. Pourquoi les tarifs de la S.A.C.E.M. peuvent-ils être différents suivant le genre de manifestation ?

La S.A.C.E.M. s'efforce de déterminer et de mesurer le service rendu par l'utilisation de son répertoire. Or, le rôle de la musique n'est pas le même selon qu'il s'agit d'un concert, d'une séance cinématographique ou d'une exposition de photos sonorisées par exemple.

7. La rémunération des auteurs dépend-elle toujours des recettes réalisées ?

Pour les manifestations où la musique joue un rôle essentiel, la redevance est établie par application d'un pourcentage sur les recettes assorti d'un minimum de perception calculé en fonction des caractéristiques de la séance ou du budget des dépenses engagées.

Pour celles où le rôle de la musique est secondaire, un forfait est fixé.

La tarification forfaitaire est également retenue lorsqu'aucune recette n'est réalisée.

8. Est-il exact que la S.A.C.E.M. participe à l'achat d'instruments de musique, de partitions musicales ou d'équipements ?

A l'occasion de deux bals ou concerts organisés entre le 1er octobre et le 30 septembre de

l'année suivante pour permettre cet achat, la S.A.C.E.M. accepte de consentir à la société musicale, à titre de « don » une somme représentant 50 % des droits acquittés.

Certaines conditions doivent être respectées :

— pour l'organisation de ces séances, il ne doit être fait appel qu'à des orchestres locaux ou régionaux.

— La Société doit accomplir les formalités de déclaration préalable (en précisant le but de la séance), fournir le programme et payer les droits dans les délais précisés.

— Ensuite, dans les deux mois, suivant la manifestation, elle est tenue de présenter une demande de don accompagnée des factures acquittées, justifiant des achats précités.

9. Des autorisations gratuites peuvent-elles être délivrées ?

Oui.
Pour plusieurs catégories de manifestations :

— Concerts publics et gratuits, sans recettes directes ou annexes, avec le concours bénévole des artistes et musiciens, donnés sur la voie publique ou dans une salle mise gratuitement à la disposition de la société.

— Concours ou festivals (sans bal) organisés suivant le règlement de la C.M.F. : sans recettes directes ni annexes.

— Distributions de prix et bals gratuits de la Ste-Oécume (organisés entre le 10 novembre et le 15 janvier à l'exception des 24, 25, 31 décembre et 1er janvier).

Pour les séances sans recettes directes ni annexes avec le concours bénévole des artistes et musiciens.

— Manifestations de gratitude offertes aux membres des sociétés musicales.

Un certain nombre de conditions sont exigées, et particulier :

● séance réservée aux membres et adhérents et dont le nombre n'exécute pas 200.

● recettes réalisées par la société musicale organisatrice à son seul profit ;

● ni publicité, ni affichage commercial ;

● orchestres locaux ou régionaux.

La société qui bénéficie de cette autorisation gratuite renonce à l'un des deux dons annuels de 50 % des droits.

10. Quels sont les autres avantages accordés aux sociétés affiliées ?

Une réduction de 30 % sur les pourcentages applicables est accordée, lorsque les conditions de déclaration préalable, remise des bordereaux des recettes et des programmes et paiement de la rémunération des auteurs dans les délais sont respectées.

C'est ainsi que pour une séance de bal, concert ou variétés :
— le taux est ramené de 11 % sur les recettes brutes directes et 5,50 % sur les recettes brutes annexes à 7,70 % et 3,85 % (tarification applicable aussi aux festivals).

En l'absence de recettes « nettes », le taux de 8,25 % est réduit à 5,77 % sur les recettes brutes annexes.

— par ailleurs, les minima bénéficient d'un abattement de 36 % sur la tarification générale pour les bals, sauteries, cinéma et de 60 % pour les concerts, variétés, music-hall.

Enfin, chaque année, la société peut demander à bénéficier d'un don de 50 % des droits acquittés pour un concours ou festival (sous les mêmes conditions que pour les dons déjà mentionnés).

« 1 F POUR TOUCY »

Quelques Fédérations ont fait parvenir le don de toute leur société. Sans doute, après les vacances, nombreuses seront les Fédérations qui, à leur tour, nous adresseront pour Toucy ce franc symbolique et combien précieux qui peut apporter beaucoup à tous.

dans le plus bref délai, une déclaration indiquant le jour, l'heure, les circonstances du sinistre, ses causes connues ou présumées, la nature et le montant approximatif des dommages.

Fournir, dans le délai de quinze jours, un état estimatif certifié des objets détruits et sauvés.

QUELQUES CONSEILS

Etablissez toujours un double de votre contrat.

Conservez les récépissés de versement de primes.

Lorsque votre Société est demandée pour faire un défilé de

jour ou de nuit, EXIGEZ du comité organisateur qu'il vous fournisse au moins deux « couvreurs » placés devant et derrière votre formation (gendarmes, agents de Police, gardes-champêtres ou civils munis d'un brassard) ; pour la nuit ces couvreurs seront munis d'objets lumineux.

A NE JAMAIS OUBLIER

En cas d'accident à défaut d'assurances, c'est le président et le directeur de la société qui sont responsables.

Manifestations 1976

| DATES | LOCALITES ET DEPARTEMENTS | CONCOURS | S'ADRESSER |
|----------------------|---------------------------------|---|---|
| 26 juin 1977 | CHALAIS (Charente) | Concours National ouvert à toutes formations y compris majorettes. | M. Dolage Henry, président de « La Fraternelle », 16210 Chalais. |
| 15 mai 1977 | SAINT-SATUR (Cher) | Concours International. | M. Léon ROUET, 76, rue du Commerce, Saint-Satur, 18300 Sancerre. |
| CONGRES | | | |
| 26 septembre 1976 | TOUCY (Yonne) | 73ème Assemblée générale de la Confédération Musicale de France. | M. Serge HEHLIN, Conservatoire National de Musique, 2, rue Macornet, Chabéry (73000). |
| 26 septembre 1976 | CHASSENEUIL (Vienne) | Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest. | Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon. |
| 3 octobre 1976 | CHAMBERY (Savoie) | Assemblée générale de l'Union départementale - Célébration du 50ème anniversaire de l'U.D. (Conservatoire, 9 h. 30). | Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon. |
| 10 octobre 1976 | MONTELIMAR (Drôme) | Assemblée générale de la Drôme (9 h. 30). | Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon. |
| 17 octobre 1976 | TOURNON (Ardèche) | Assemblée générale de l'Ardèche (matin, 10 h.). | Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon. |
| 23 octobre 1976 | LYON (Rhône) | Assemblée générale du Rhône (15 h., M.J.C., 101, Bd des Etats-Unis). | Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon. |
| 24 octobre 1976 | THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie) | Assemblée générale de la Haute-Savoie (15 h.). | Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon. |
| 24 octobre 1976 | CABOURG (Calvados) | Congrès de la Fédération musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir. | M. André Petit, président, 100 ter, Bd Harbet-Fournet, 14100 Lisieux (tél. 62.10.47). |
| FESTIVALS | | | |
| Mai à septembre 1976 | SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) | Festival de musique permanent. | M. le Président du Comité des Fêtes, hôtel de ville, 35400 Saint-Malo. |
| 17 août 1976 | ILE-DE-RE (Charente-Maritime) | Réservé aux Sociétés insulaires. | M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand-Rue, Gometange, 57220 Boulay. |
| 21-22 août 1976 | GOMELANGE (Moselle) | Festival. | M. Jean-Marie Moritoux, 156-11, rue Henri-Briffaut, Wattrelos (Nord). |
| 24 septembre 1976 | WATTRELOS (Nord) | Concert Artistique avec le concours de la Police Nationale de Paris, en l'église de Saint-Maclou, Place Jean Delvainguière, à 20 h. | |

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

LA PAGE ADMINISTRATIVE

(Suite de la page 4)

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE (12 mars 1976)

RECTIFICATIF

Au paragraphe XV - Résultat des Elections, des renseignements erronés ont été donnés par suite d'une faute d'impression. Il y a lieu de lire :

| | |
|--------------------|-------|
| Inscrits | 5.134 |
| Votants | 4.922 |
| Nuls | 43 |
| Suffrages exprimés | 4.879 |

Ont obtenu :

MM.

| |
|--------------------------------|
| Ameller, 4.665 voix, élu. |
| Ciran, 4.302 voix, élu. |
| Moerlen, 4.003 voix, élu. |
| Rose, 3.759 voix, élu. |
| Dhumeau, 2.473 voix, élu. |
| Zemp, 2.084 voix, non élu. |
| Chabrier, 1.268 voix, non élu. |
| Malfait, 1.217 voix, non élu. |

CLASSEMENTS HOMOLOGUES ADDITIF

concernant la Fédération de l'Ile-de-France à la liste des classements homologués parue dans le numéro d'avril 1976.

Année 1973 : Honneur, Orchestre à plectre de la SNCF, Paris ; Supérieure, 2ème section : Harmonie Municipale d'Antony ; 2ème division, 1ère section : Harmonie de la Faculté des Sciences d'Orsay ; Batterie-Fanfare « Les Bleuets » de Gonnesse ; Catégorie « Juniors » : Chorale juniors des CM 1 et CM 2 des Ecoles de Soisy-sous-Montmorency, mention Très Bien.

Année 1974 : Excellence, 2ème section : Chorale de Sèvres ; Supérieure, 1ère section : Société d'accordéons « Les Triolets » de Bezons ; 1ère division, 2ème section : Batterie-Fanfare « Les Cadets » de la Ville du Bois ; 2ème division, 1ère section : Batterie-Fanfare « L'Amicale de Villabé » ; 1ère division, 2ème section : Harmonie de Villeneuve-Saint-Georges ; Orchestre à plectre de l'école de Sartrouville.

Batterie-Fanfare « La Dhuysienne » de Cligny-sous-Bois ; 2ème division, 2ème section : Batterie-Fanfare « Le Réveil Leuvillois » ; 3ème division, 1ère section : Fanfare « La Fraternelle » d'Ecquevilly.

Année 1975 : Excellence, 1ère section : Harmonie du Chemin de fer du Nord ; Excellence, 2ème section : Harmonie « La Boulonnaise » de Boulogne-Billancourt ;

TABLEAU des DECORATIONS de la C.M.F.

Pour les Chefs de Musique

Médaille d'Honneur de Bronze accordée aux musiciens comptant au moins 20 ans de service et 32 ans d'âge.

Médaille d'Honneur argentée accordée aux musiciens comptant 30 ans au moins, 30 ans de service et 42 ans d'âge.

Médaille d'Honneur dorée accordée aux musiciens comptant au moins 40 ans de service et 52 ans d'âge.

Médaille des Vétérans pour les musiciens âgés d'au moins 65 ans.

Médaille des Vétérans avec Etoile pour les musiciens âgés d'au moins 70 ans.

Médaille des Vétérans avec Palme pour les musiciens âgés d'au moins 75 ans.

Médaille d'Honneur de Direction en bronze, après 15 ans de direction effective.

Médaille d'Honneur de Direction, argentée, après 20 ans de direction effective.

Médaille d'Honneur de Direction dorée, après 25 ans de direction effective.

Pour les personnes, qui par leur action ont rendu des services méritoires à l'œuvre fédérale ou confédérale.

Médaille d'Honneur en bronze.

Médaille d'Honneur argentée.

Médaille d'Honneur dorée.

Pour les Sociétés

Plaque du Cinquantenaire.

Plaque du Centenaire.

Pour les Uniformes

Barrettes pour remplacer la médaille de bronze.

Barrettes pour remplacer la médaille argentée.

Barrettes pour remplacer la médaille dorée.

Insignes C.M.F.

Médailles des Sociétés Musicales et Chorales

Adresser les dossiers à la Préfecture par l'intermédiaire des Mairies.

LE GRAND ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA GARDE REPUBLICAINE DE PARIS EN HAINAUT (Belgique)

Dans le cadre des cycles de « Promotion Culturelle » organisés par le Centre Culturel du Hainaut en collaboration avec l'Administration des Relations Culturelles Internationales du Ministère de la Culture Française, le Grand Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine de Paris donnera en septembre prochain, dans divers centres du Hainaut (Belgique) une série de concerts sous la direction du Lieutenant-Colonel Boutry.

Il s'agit en l'occurrence d'un événement qui ne peut, nous semble-t-il, laisser indifférentes les sociétés musicales et en particulier celles du Nord et du Pas-de-Calais pour lesquelles le Hainaut est géographiquement plus proche que Paris. Au programme, des œuvres de Bach, Borodine, Moussorgsky-Ravel et Bernier. Nous présentons ci-dessous le calendrier détaillé de la tournée qui se situera dans le cadre général des Fêtes de Wallonie :

Vendredi 24 septembre 76, à 20 h, ATH, salle Georges Roland, rue Hennepin.

Samedi 25 septembre 76, à 16 h 30, La Louvière, Théâtre Communal, place Communale.

Dimanche 26 septembre 76, à 16 h, Mons, Théâtre Royal, Grand-Place.

Lundi 27 septembre 76, à 20 h, Saint-Ghislain, Salle des fêtes des Ecoles Techniques du Hainaut.

Mardi 28 septembre 76, à 20 h, Frameries, Maison du Peuple.

Mercredi 29 septembre 76, à 20 h, Tournai, Cathédrale.

Le prix des places est de 20 F.F. Mais il serait ramené à 15 F.F. pour les membres des sociétés musicales affiliés à une Fédération départementale, soit que la réservation se fasse anticipativement par lettre adressée à la dite fédération, soit lors de la prise des cartes au guichet avant le concert.

AVIS DE CONCOURS

VILLE DE VICHY

Conservatoire Municipal de Musique (Ecole agréée du 1er degré). Vacance d'un poste de professeur de flûte et de solfège.

Recrutement dans les conditions réglementaires. Candidat de 1ère catégorie inscrit sur la liste d'aptitude nationale. 16 h. de cours. Echelle indiciaire brute 40-785 - C.N.R.A.C.L.

OU

Candidat dit de 2ème catégorie. Prix de Conservatoire, recruté sur titres et références. avec concours régional sur épreuves, selon les dispositions de l'arrêté ministériel du 12-6-1969. Echelle indiciaire brute 300-588. Temps complet : 16 h. de cours. Régime sécurité sociale et retraite complémentaire I.R.C.A.N.T.E.C. Poste masculin dans les deux cas, avec prise de fonctions le 1er janvier 1977.

Harmonie Municipale (Division d'Excellence A).

Vacance du poste de directeur. Poste d'auxiliaire à temps incomplet. Indemnité forfaitaire annuelle indexé sur le traitement des agents communaux.

Recrutement sur titres et références avec épreuves de direction. Prise de fonctions le 1er janvier 1977.

Possibilité de jumeler les deux postes.

Tous renseignements complémentaires en mairie de Vichy. Service du Personnel - Tél. : 98.92.36 poste 325.

Candidatures jusqu'au 31-10-76.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Au Journal Officiel du 16 juin 1976 (page 2877)

Au Journal Officiel de la République Française, en date du 16 juin 1976 (page 2877), nous relevons avec plaisir la promotion, au titre du Secrétariat d'Etat à la Culture, au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite :

Mme Blanche Leduc, présidente de la Section Française de la Société Internationale pour l'Education Musicale (ISME) ;

Nous apprenons également avec plaisir la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de M. Jean-Loup TOURNIER, directeur général de la S.A.C.E.M., président du comité directeur du B.I.E.M.

M. Jacques Masson - Forestier, secrétaire général du Comité National de la Musique et administrateur des Cahiers Raciniens ;

M. Jean Silvant, musicologue, critique chorégraphique, attaché à la Direction de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, au Secrétariat d'Etat à la Culture. Nos vives félicitations !

Concerts publics

Musique des Gardiens de la Paix de Paris

MOIS DE SEPTEMBRE. — Jeudi 2 septembre. 20 h. 30 : Square Carpeaux - Batterie-Fanfare ; mardi 7 septembre, 20 h. 30 : Square A.-Chérioux - Musique ; samedi 11 septembre, 15 h. : Parc Floral - Batterie-Fanfare ; dimanche 12 septembre, 16 h. : Luxembourg - Musique ; samedi 18 septembre, 15 h. : Parc Floral - Musique ; dimanche 19 septembre, 16 h. : Champs-Elysées - Batterie-Fanfare ; dimanche 26 septembre, 16 h. :

Buttes-Chaumont - Musique et Batterie-Fanfare ; samedi 25 septembre, 16 h. : Place des Vosges - Musique et Batterie-Fanfare.

MOIS D'OCTOBRE. — Dimanche 3 octobre, 15 h. : Parc Floral - Batterie-Fanfare ; samedi 9 octobre, 16 h. : Champs-de-Mars - Musique et Batterie-Fanfare ; dimanche 17 octobre, 15 h. : Parc Floral - Musique.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F. la ligne de 32 lettres; signes ou intervalles + T.V.A. 20 %
 Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.
 La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...) 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

- Petite ville des VOSGES, 3.500 H., recherche Chef de Musique dynamique. Possibilités logement et emploi. S'adr. Mairie de 88350 LIFFOL-LE-GRAND.
- Ecole de Musique de HAYANGE 57700, recherche professeur instruments, solfège avec ou sans diplôme. Compétences exigées. Candidature à Syndicat d'Initiative, HAYANGE, très rapidement.
- Ecole Municipale de Musique agréée de ROMANS (Drôme) recherche professeur de solfège, 18 heures de cours hebdomadaires, pour rentrée 1976. Adresser candidature et curriculum vitae au directeur du Conservatoire de Musique, place Zamenhof, 26100 ROMANS.
- 74130 MARIGNIER : Fanfare Municipale, clique et école de musique seraient intéressées pour septembre par directeur enseignant (30 heures semaine environ). Un emploi de mécanicien outilleur (petite mécanique) pourrait accompagner. Etudierait toute proposition. Adr. prétentions et C.V. à M. DEVAUD Eugène, Le Coin, MARIGNIER, 74130 BONNEVILLE.
- Petite ville des VOSGES, 5.000 H., recherche chef de musique, dynamique. Possibilités logement et emploi. S'adr. M. B. ECKENSPILLER, 88160 LE THILLOT.
- Groupe choral mixte (50 exécutants adultes) recherche directeur bénévole. Situation emploi et logement possibles. Adresser Réf. C.V. et profession à Chorale « AVRANCHES - CHANTE », Le Champ Battu, rue du Cdt-Bindel, 50300 AVRANCHES.
- Ville d'ALLEVARD-les-BAINS recrute un professeur de clarinette-saxo pour son école municipale de musique et cours dans les écoles. Emploi temps complet, logement assuré. S'adresser à M. le Directeur de l'Ecole de Musique, avenue de Savoie, 38580 ALLEVARD.
- Ville d'AUTUN (Saône-et-Loire) recrute employé services administratifs, références musicien, instruments embouchure (trombone, basse), pour harmonie municipale.
- Ville de VITTEL offre emploi de jardinier et avantages à musicien susceptible d'occuper des responsabilités à la Musique Municipale. Ecr. M. Michel COULON, chef d'orchestre.
- Harmonie 1ère division (Savoie) procure emploi et facilite installation à dessinateur en topographie, à linotypiste, à chaudronnier et à peintre en bâtiment.
- Pour Harmonie Municipale - Ville d'UGINE (Savoie), recherche pour la rentrée d'octobre un musicien clarinettiste confirmé, assurant instructions musicales, solfège, théorie et instrumentales. Statuts municipaux (40 H. par semaine). Logement assuré. Adr. C.V. et prétentions à M. Albert BOTTA, Président Harmonie Municipale, 14, av. de Serbie, 73400 UGINE.
- Harmonie SAINT-SEVER-CALVADOS, rech. Chef si possible retraité pour direction et formation élèves. Ecr. M. le Président de la Musique. Mairie de SAINT-SEVER (14).

DEMANDE D'EMPLOI

- Chef de musique, professeur, veuf, 53 ans, 1er prix conservatoire piano, chef de musique possédant Baccalauréat en musique et Brevet d'enseignement, cherche emploi de directeur harmonie ou fanfare. Direction école de musique et poste de professeur au lycée ou écoles élémentaires, de préférence Sud-Est ou Sud-Ouest. Ecr. au journal sous No 305.
- Cherche menuisier bâtiment qualifié, libéré oblig. milit. jouant trombone, cor ou hautbois. Ecr. au journal sous No 306.

DIVERS

- REALISATION DE DISQUES, BANDES CASSETTES à partir de vos propres enregistrements ou de nos prises de son sur place par spécialistes. M. MOUREAUX-NERY, 92, rue de la Pompe, 65116 PARIS. Tél. 553.47.15.
- Pour célébrer le 140ème anniversaire de sa fondation, la Musique Municipale de WATTELOS (Nord) organise le 24 septembre 1976, à 20 h, un concert artistique avec les concours de la Police Nationale de Paris, en l'église St-Maclou, place Delvainguière. Diverses œuvres classiques et modernes seront au programme.
- COURS D'HARMONIE : Classique et pratique par correspondance en 4 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 13, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

OCCASIONS

- A vendre SOUBASSOPHONE COUESNON MONOPOLE Si b. plus étui. Ecr. M. BOUVRET Joël 1er, rue Béran, 89000 AUXERRE.
- « Majorettes LE BLANC-MESNIL » 93150, vendent 41 tenues rouge et vert, plus 33 chakots. Prix intéressant à débattre, bon état, toutes tailles. S'adres. Mme CLAUDON, 1, Juste-Héras, 93150 LE BLANC-MESNIL. T. 931.36.22 ou 929.48.07.
- Recherche tous instruments de musique. M. TUVERI René, 123, rue Belliard, 75018 PARIS, tél. 606.21.01.
- Vend contrebasse à cordes HILAIRE, 6.000 F. Conservatoire de musique, place Perraud, 39000 LONS-LE-SAUNIER.

**ACHETEZ
LE MACARON
AUTO-COLLANT
C. M. F.**

AVIS DE CONCOURS
voir page 5
5ème colonne

Consortium Musical - Editions Combre

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

METHODES PIANO

| | | |
|-------------------|---|---------|
| CLASSENS | Ma première méthode de piano (célèbre méthode pour débutants) | 22,00 F |
| COULPIED-SEVESTRE | Mon clavier (célèbre méthode) | 18,00 F |
| DUMONT | Méthode | 16,00 F |
| ESPERON LAMY | Le clavier | 9,00 F |
| SCHMOLL | Méthode en 5 volumes, chaque | 18,00 F |
| STJUB | Cours de piano en 3 volumes, chaque | 24,00 F |

METHODES DE VIOLON

| | | |
|----------------|---|---------|
| MASSAU | Méthode de violon en 5 volumes, chaque | 17,50 F |
| MAZAS-FOURNIER | Méthode de violon | 29,00 F |
| THIBAUD | Méthode d'après Mazas, en 2 volumes, chaque | 15,00 F |

METHODE D'ALTO

| | | |
|----------|---|---------|
| CLASSENS | Méthode d'alto élémentaire et progressive | 42,50 F |
|----------|---|---------|

METHODE DE CONTREBASSE

| | | |
|----------|--|---------|
| LABRO G. | Méthode de contrebasse à 4 et 5 cordes (revue par AMELLER) | 34,00 F |
|----------|--|---------|

METHODES D'ACCORDEON

| | | |
|--------------|---|---------|
| CAMIA-RAWSON | Méthode d'accordéon | 37,50 F |
| RULLIER | L'Accordéoniste, méthode classique pour accordéon | 23,00 F |

METHODE DE BATTERIE

| | | |
|--------|--|---------|
| RAWSON | Méthode complète de batterie et timbales | 23,00 F |
|--------|--|---------|

METHODES DE CITHARE

| | | |
|--------------|---|---------|
| MARINKOWITCH | Célèbre méthode de cithare tyrolienne | 23,00 F |
| MARINKOWITCH | Méthode de cithare chromatique (triangle) | 9,00 F |

METHODE DE CLARINETTE

| | | |
|--------|---|---------|
| CALMEL | Le Clarinettiste, méthode pratique et progressive | 52,00 F |
|--------|---|---------|

METHODE DE FLUTE A BEC

| | | |
|-----------|---|---------|
| WORSCHICH | Enseignement pratique de la flûte à bec soprano | 24,00 F |
|-----------|---|---------|

METHODES DE GUITARE

| | | |
|------------------|---|---------|
| CARCASSI | Méthode 1er volume | 26,50 F |
| CARCASSI | Méthode 2ème partie, 25 études opus 60 | 20,00 F |
| MEISSONNIER | Méthode élémentaire | 9,00 F |
| RAWSON | Méthode classique, jazz, flamenco et accompagnement | 18,00 F |
| WORSCHICH | Enseignement pratique de la guitare (français-anglais), 2 volumes, chaque | 31,00 F |
| ZINCONNE-MEGALOS | La guitare de jazz | 17,00 F |
| ZINCONNE | Tableaux d'accords de guitare jazz | 7,50 F |

METHODE DE HAUTBOIS

| | | |
|----------|--|---------|
| CAURETTE | Le Hautboïste, méthode pratique et progressive | 50,00 F |
|----------|--|---------|

METHODE DE SAXOPHONE

| | | |
|----------------|--|---------|
| MAYEUR-CHAUVET | Grande méthode, 1ère partie | 24,00 F |
| MERLOT | Le Saxophoniste, méthode pratique et progressive | 38,00 F |

METHODE DE TROMBONE

| | | |
|-----------|--|---------|
| M. DAMANT | Méthode moderne de trombone, 4 volumes, chaque | 20,00 F |
|-----------|--|---------|

METHODE DE TROMPETTE (CORNET)

| | | |
|-----------------------|--|---------|
| R. BOUCHE - J. ROBERT | Le Trompettiste, méthode pratique et progressive | 35,00 F |
|-----------------------|--|---------|

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

Chorales d'Alsace

Congrès de l'Association des Sociétés chorales d'Alsace à Buhl, les 8 et 9 mai 1976, organisé par la Société « Union Chorale 1865 »

- 1) ORDRE DU JOUR : le 9 mai 1976.
- 2) Allocution de bienvenue de M. Richard Vonarb, président de l'Union Chorale 1865 de Buhl.
- 3) Ouverture du Congrès 1976 par le président M. A. Macrien.
- 4) Appel des Sociétés.
- 5) Lecture du P.V. du Congrès de Strasbourg en 1975 par M. J.-P. Moser.
- 6) Rapport du Trésorier général de l'Association, M. Aimé Moser.
- 7) rapport des vérificateurs des comptes : MM. Girny - Schlick.
- 8) désignation des vérificateurs pour le nouvel exercice.
- 9) Rapport du service des récompenses et distinctions par M. André Jung.
- 10) Décharge au conseil pour la gestion 1975.
- 11) Renouvellement partiel du Conseil et de la C.M.
- 12) Conseil : membres sortants rééligibles MM. Abel, Jung, Moser, J.-P. Trinckler. C.M. : membres sortants rééligibles MM. Hobting, Dr. Mauz.
- 13) Préparation et mise en place d'un chœur par M. Jean-Louis Weber, professeur d'éducation musicale à Strasbourg.
- 14) Les concours de chant choral scolaire : Centre de Mülhouse, le 28 avril, M. Alfred Moerlen ; Centre de Strasbourg, le 5 mai, M. Claude Hobting ; Centre de Haguenau, le 12 mai, M. Marcel Fenninger.
- 15) Le festival de chant choral de la jeunesse à Colmar le 16 mai, M. Joseph Müller.
- 16) Fixation du Congrès 1977.
- 17) Le bulletin de l'Association - le journal de la CMF et le répertoire de nos chorales par M. Joseph Müller.
- 18) L'association des Chorales d'Alsace chante.
- 19) Divers et fin des travaux.
- 20) Remise du drapeau de l'Association par la Chorale Fraternelle Montagne-Vert au président de l'Union Chorale de Buhl.
- 21) Le Congrès sera suivi d'une réunion du Conseil pour éllection du bureau pour l'exercice 1976-1977.

LA VEILLE DU CONGRES

Le village de Buhl, situé dans la vallée de Guebwiller à laquelle on a donné au XIème siècle le nom évocateur de l'Orival, formant porte d'entrée du val de Murbach, a prêté son cadre fleuri et verdoyant pour le congrès annuel du 9 mai 1976.

La veille, M. Richard Vonarb, président de la Société organisatrice « Union Chorale 1865 » de Buhl, accueille dès 16 h les membres du conseil et de la commission de musique devant l'église, sur le promontoire qui a donné son nom au village (Bühl = la colline).

Ensuite, en présence de délégués de la presse, le président, M. Moerlen, entoure les membres du conseil, dépose une gerbe au pied du Monument aux Morts, geste d'un pieux souvenir aux morts des deux guerres et émettant hommage à tous nos chers disparus.

On se dirige ensuite vers l'Hostellerie Saint-Basile, en bordure de la route entre Buhl et Murbach, où règne le grand calme au milieu des prairies et des champs. Dans son cadre artistique et tranquille, les convives se mettent au travail dès 17 h 30, un étudiant, les

rapports et questions inscrits à l'ordre du jour.

Le président regrette l'absence, bien que motivée, de plusieurs membres de la commission de musique et du conseil, ce qui prouve que le mois de mai est très chargé de manifestations diverses (Concours scolaires, festival, excursions, etc).

Le conseil fait sienna la proposition du secrétaire général, M. J.-Pierre Moser, de fixer l'assemblée générale de 1977 au début du mois d'octobre et de soumettre ce changement au vote de l'assemblée générale du lendemain.

Dans l'avenir, en application des paragraphes 18 et 20 des statuts, les sociétés devront être invitées à déposer au plus tard un mois avant le congrès toute motion ou proposition de candidats à élire.

Après avoir pris connaissance des différents rapports et comptes rendus administratifs ainsi que du bilan de la trésorerie, approuvés par les conseillers, la séance est levée à 22 h.

LE CONGRES
Le dimanche 9 mai 1976, arrive le congrès, dans la salle de la société de gymnastique, place du marché à Buhl.

Dès 8 h, le président, M. Vonarb, entoure les membres de son Comité, accueille les délégués dans la salle de réunion décorée pour la circonstance.

A 9 h 15, débute le congrès par une cordiale bienvenue du président, M. Vonarb et l'interprétation de deux chœurs sous la direction de M. Simon qui est le compositeur du chœur « Dr. spritzig Elssasser-Wi » qui recueille un tonnerre d'applaudissements. Le président de l'Association procède à la remise de médailles de la CMF et de l'Association à quelques membres de la chorale en récompense des services rendus et de leur fidélité à leur société. Les décorés sont vivement applaudis.

M. Macrien ouvre la séance, remercie la Société organisatrice, son président et ses collaborateurs, pour la parfaite préparation du Congrès. Il remercie les représentants de la Presse de l'appui donné aux sociétés en rendant compte de leurs manifestations culturelles ainsi que de leur propagande pour le recrutement de jeunes dans nos sociétés ont un besoin urgent.

APPEL DES SOCIETES
Le secrétaire général procède à l'appel et enregistre :

2 présences sur 3 inscrites pour la Moselle ; 15 présences, 2 excusés, sur 20 inscrites pour le Bas-Rhin ; 15 présences, 1 excusé, sur 23 inscrites pour le Haut-Rhin.

Etant donné le nombre important des sociétés absentes, il est proposé de fixer la date du congrès 1977 fin septembre ou début octobre, estimant que cette période de l'année se prête mieux pour ce genre de réunion. L'expérience méritait d'être tentée. Les délégués approuvent le changement à l'unanimité.

LECTURE DU PROCES VERBAL DU CONGRES DE NOS A STRASBOURG-MONTAGNE-VERTE.
Nul n'ayant aucune objection, le rapport détaillé du secrétaire général M. J.-Pierre Moser, est approuvé à l'unanimité et vivement applaudi.

COMPTE RENDU FINANCIER
Le trésorier, M. Aimé Moser, tableaux en main, donne lecture de l'actif du passé, du compte d'exploitation, des recettes et dépenses détaillées pour présenter un bilan de clôture confirmant une situation financière saine grâce à une gestion fructueuse, notamment en ce qui concerne l'organisation matérielle des concours de chant choral scolaire et de l'impression du Bulletin « Chorales d'Alsace ».

Les vérifications des comptes MM. Girny et Schlick, attestent la parfaite

tenue de la comptabilité, l'exactitude des opérations financières constatées et proposé à l'Assemblée de donner quitus au trésorier pour sa gestion 1975, ce qui est fait.

Le président remercie M. Aimé Moser de ses efforts infatigables et de son dévouement exemplaire ainsi que les vérificateurs des comptes pour la mission accomplie.

M. Schlick reste maintenu comme vérificateur du compte 1976. M. Gimy absent, mais excusé, est remplacé par M. Drengard, Mulhouse.

Entre en séance Docteur André Matthias, maire de Buhl. Le président l'accueille avec joie et le présente aux conseillers. M. le maire les remercie d'être venus si nombreux et d'avoir choisi cette coquette cité pour ce congrès du Chant Choral dont il se déclare être un fervent disciple. Il regrette la sensible diminution de choristes dans sa propre commune, même dans tout l'arrondissement de Guebwiller et exprime le désir et l'espoir que ce congrès — présent dans la Florival — apporte le levain nécessaire à une flamme culturelle dans cette belle vallée.

SERVICE DES RECOMPENSES

Le préposé du Service des Récompenses, M. André Jung, après avoir brossé le tableau des distinctions remises au cours de l'année 1975, souligne le fait qu'il existe encore des chanteurs qui, après 40 années d'activités et même plus, d'appartenance à leur société, ont toujours la boutonnière vierge, parce que personne ne les a proposés. Pourtant la fiche individuelle créée à cet effet, facilite les démarches pour l'obtention des distinctions honorifiques, soit celles de la CMF soit de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace. Par ailleurs, les conditions d'obtention sont régulièrement publiées dans le bulletin « Chorales d'Alsace ». Il est de nouveau rappelé que les demandes de récompenses doivent parvenir au siège de la CMF avant le 30 juin et que les dossiers pour l'obtention de la médaille gouvernementale doivent parvenir six (6) mois à l'avance.

Le président remercie M. Jung de son excellent exposé, de son travail consciencieux qui est très apprécié par les congressistes.

Après tous ces rapports et comptes rendus statutaires, l'Assemblée exprime à l'unanimité la décharge au conseil. Le président, soulignant les mérites de ses proches collaborateurs si actifs et si dévoués à la cause du chant choral, les remercie très chaleureusement.

Il est alors procédé au renouvellement partiel du Conseil et de la Commission de Musique. Aucune nouvelle candidature n'étant enregistrée.

— MM. Abel, Jung, Moser, J.-Pierre et Trinneer pour le Conseil.

— MM. Hebling et Dr. Mauz pour la sont à nouveau confirmés dans leurs fonctions.

Commission de Musique.

La partie administrative du Congrès vient d'être réglée dans un temps record, à peine une heure, grâce à la bonne préparation par les conseillers. Le président en est très satisfait et heureux de pouvoir inviter M. Jean-Louis Weber, professeur d'éducation musicale à Strasbourg, à disposer des délégués-chanteurs pour la mise en place d'un chœur.

Une fois les voix groupées, M. Weber commence à faire des exercices d'entraînements vocaux. Les chanteurs s'enthousiasment et après 15 minutes on entend une parfaite interprétation de l'« Hymne de la Fraternité » de Ludwig Van Beethoven.

Une phrase musicale, chantée en canon, fait l'objet d'un second exercice, mené à bonne fin par le compétent spécialiste qu'est M. Weber, auquel vont tous nos compliments.

Cette partie chantante s'est déroulée en présence de M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Dr. Goetschy, de M. Haby, Conseiller Général de Guebwiller, du Sous-Préfet M. Blanc et du Maire du Bhl. Dr. Matthias.

La présence de ces notabilités témoigne de l'importance qu'on attache en haut lieu à la cause du chant choral dans le département.

LES CONCOURS DE CHANT CHORAL SCOLAIRE

Celui de Mulhouse, le 28ème organisé par l'A.S.C.A. a eu lieu le 28 avril 1976. 22 chorales avec environ 1.000 enfants ont défilé sur la scène du théâtre municipal.

Celui de Strasbourg a eu lieu le 5 mai 1976 au Palais des Fêtes avec une participation de 20 chorales, groupant environ 800 exécutants.

A Haguenau on assistera au 1er concours le mercredi 12 mai 1976, à la salle de la Douane. 11 chorales avec 400 chanteurs sont déjà inscrites. Ces belles manifestations méritent toute notre admiration.

M. Joseph Muller, notre infatigable Président de la Commission de Musique, organise le dimanche 16 mai 1976 au théâtre Municipal de Colmar le 5ème Festival de Chant choral de la jeunesse de Colmar et environ 16 chorales avec plus de 600 participants sont, dès à présent, annoncées, parmi celles-ci les lauréats des Concours de Mulhouse et de Strasbourg.

Ces quatre manifestations sont dotées d'un Vase de Sèvres offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

L'Association a le droit d'être fière de ces manifestations uniques en France, de cette belle œuvre fondée, il y a 28 ans, par son regretté Président, M. Rodolphe Pfimlin.

La séance est interrompue à 11 h 30, les délégués étant conviés au Vin d'honneur offert par la Municipalité de Buhl.

Le maire, Dr. Matthias, d'une part, Dr. Goetschy, président du Conseil général, d'autre part, remercient les nombreux délégués cultivant avec amour cet art populaire qu'est le chant choral. N'ignorant pas les difficultés du recrutement, le Dr. Goetschy souligne l'effort et l'aide matérielle qu'apporte aux sociétés le Conseil Général du Haut-Rhin qu'il préside. Entre temps, le sous-préfet de Guebwiller, accueilli et salué par M. Moerlen, est venu se joindre à nous. Le président exprime sa vive gratitude aux personnalités pour l'intérêt et leurs paroles si encourageantes et stimulantes pour l'activité de l'Association.

Autour des tables richement garnies règne une agréable et fraternelle ambiance; entre amis chanteurs, l'on fait connaissance, l'on échange des souvenirs du passé glorieux, de l'avenir à construire par la chanson qui inspire la guit.

ÉTUDE DU RYTHME

f. : facile - m.f. : moyenne force - d. : difficile

Banbion — EXERCICES PROGRESSIFS DE LECTURE RYTHMIQUE, en 3 cahiers.

1er cahier. Trois clés, sol, fa 4', ut 4', séparées et mélangées (f.).
2^e cahier. Cinq clés, sol, fa 4', ut 4', ut 3^e et ut 1ère, séparées et mélangées (m.f.).
3^e cahier. Sept clés, sol, fa 4', ut 4', ut 3^e et ut 1ère, fa 3^e et ut 2^e, séparées et mélangées (m.f.).

Becker — COURS COMPLET DE SOLFÈGE.

4^e volume : 13 leçons sur des rythmes de danse.
4 a - deux clés mélangées : sol et fa.
4 b - cinq clés mélangées : sol 2^e, fa 4^e, ut 1ère, 3^e, 4^e.
4 c - sept clés mélangées : sol 2^e, fa 3^e, 4^e, ut 1, 2^e, 3^e, 4^e.
Acc. pour toutes les versions BL. 712.
8^e volume : 14 études sur des rythmes irréguliers comprenant un thème varié.
8 a - cinq clés mélangées : sol 2^e, fa 4^e, ut 1, 3^e, 4^e.
8 b - deux clés mélangées : sol 2^e, fa 4^e.
8 c - sept clés mélangées : sol 2^e, fa 3^e, 4^e, ut 1, 2^e, 3^e, 4^e.
Acc. pour toutes les versions BL. 814.

Bitsch — 12 LEÇONS DE SOLFÈGE RYTHMIQUE avec accompagnement (d.) (BL. 818).

Les mêmes, sans accompagnement :

Vol. a - En clé de sol.
Vol. b - Sept clés mélangées.

Cardin — SOLFÈGE RYTHMIQUE, en 4 volumes sans accompagnement.

Clé de sol :
1^{er} volume : mesures simples (f. et m.f.).
2^e volume : mesures composées (m.f. et d.).
Les mêmes sur 3 clés mélangées (sol 2^e, fa 4^e, ut 4').
3^e volume : mesures simples (f. et d.).
4^e volume : mesures composées (m.f. et d.).

Dandelot — ÉTUDE RYTHMIQUE, en cinq cahiers.

1er cahier : mesures simples (f.).
2^e cahier : mesures composées.
3^e cahier : rythmes simultanés.
4^e cahier : mesures simples (complément au 1er c.).
5^e cahier : mesures composées (complément au 2^e c.).

Devèze — 110 DICTEES RYTHMIQUES (t.f. à t.d.).

Dubois (P.M.) — 44 DICTEES RYTHMIQUES ou leçons de solfège rythmique (t.f. à d.).

Huguet — LA LECTURE MUSICALE DISSOCIEE.

A. Le rythme parlé :
A-1 Débutant et préparatoire ; A-2 Élémentaire 1 ; A-3 Élémentaire 2 ; A-4 Moyen 1 et 2 ; A-5 Supérieur.

Le Prev — RYTHMIQUE. Exercices et jeux élémentaires en vue de la lecture rythmique et du développement des réflexes. Cahier 1.

Lequien — 150 DICTEES RYTHMIQUES à une partie (f. à t.d.).

Rienmier (F.) — 22 DECHIFFRAGES RYTHMIQUES INSTRUMENTAUX pour tous les instruments (f. à d.).

Rueff — 22 ÉTUDES DE RYTHMES, sans accompagnement (d.).

Turner — SOLFÈGE OU DICTEES DES RYTHMES, édition revue et augmentée par G. Dandelot (f., m.f., d.).

Vachey — COURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL GÉNÉRAL de l'initiation au stade élémentaire.

Cours initial (1ère année). E-1 50 lectures rythmiques en clé de sol.
Cours préparatoire (2^e année). E-2 40 lectures rythmiques en clé de sol.
Cours élémentaire (3^e année). E-3 40 lectures rythmiques en clé de sol.

Weber (A.) — 60 LEÇONS DE LECTURE RYTHMIQUE sans accompagnement, en 2 cahiers (d.).

— LEÇONS PROGRESSIVES DE LECTURE ET DE RYTHME, sans accompagnement, en 6 volumes :

Volume I : clés de sol 2^e, fa 4^e (f.).
Volume II : clés de sol 2^e, fa 4^e (m.f.).
Volume III : clés de sol 2^e, fa 4^e mélangées, clés d'ut 4^e ou 1ère (m.f.).

Volume IV : clés d'ut 4^e ou 1ère et mélange des clés d'ut (4^e ou 1ère) et des clés de sol 2^e et fa 4^e (d.).
Volume V : clés d'ut 3^e, 1ère ou 4^e et mélange des 5 clés (d.).
Volume VI : clés d'ut 2^e, fa 3^e et mélange des 7 clés (d.).

Catalogue « Enseignement des Conservatoires et Ecoles de Musique » sur demande

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS - Tél. 260.62.47 et 48.61

Le banquet officiel réunit 154 personnes au Restaurant Munch-Durr à Buhl à 13 h. Au dessert, après avoir complimenté le patron et son personnel pour tous les soins apportés au service de la restauration, M. Moerlen adresse de cordiales félicitations au président M. Vonarb, à son comité et à ses chanteurs pour l'impeccable déroulement de cette belle journée qui fait honneur à l'Union Chorale 1865 de Buhl. La présence du Conseiller Général, M. Haby, confirme une fois de plus l'intérêt que le Conseil Général porte à l'Association.

Les travaux reprennent ensuite.

FIXATION DU CONGRÈS 1977

Le président se plaît à annoncer que le prochain congrès d'automne 1977 pourra avoir lieu à Wissembourg, grâce à l'offre spontanément faite par l'« Ensemble Vocal et Instrumental, animé et dirigé par Mlle Aubry et son actif secrétaire, M. Taphanel, qu'il remercie sincèrement sous les applaudissements de la salle.

BULLETIN « CHORALES D'ALSACE » — JOURNAL C.M.F. — REPERTOIRE DES CHORALES

La parution trimestrielle du bulletin ne pouvant plus être assurée à cause des frais d'impression trop importants et toujours plus élevés, le directeur, M. Joseph Muller de Colmar, envisage, comme moyen d'information des chorales, une feuille mensuelle ou bimensuelle. A cet effet, il sollicite qu'on voudrait bien lui envoyer les comptes rendus de leurs activités, destinés à paraître également dans le journal de la CMF ainsi que dans le bulletin « Chorales D'Alsace » restant maintenu.

Toute idée qui paraît mériter d'être exposée et toutes les questions nous intéressant trouveront leur place dans ce bulletin qui doit rester la tribune de tous les chanteurs.

Quant au répertoire, celui-ci vient de s'enrichir de nouvelles partitions pour chœurs d'hommes et chœurs mixtes. Le bibliothécaire, M. Lucien Dussel, 5, rue Herzog à Logelbach se fera un plaisir de servir les demandes de dossiers contenant un grand choix de chœurs.

Selon les dires de M. Joseph Muller, des pourparlers sont en cours en vue d'un contact avec M. Joupert, directeur musical des Compagnons de la Chanson, aux fins d'obtenir des arrangements d'actualité. Il souligne également l'intense activité au sein de la Commission de Musique et souhaite une plus importante participation aux Journées chantantes et d'études organisées par l'Association.

Parlant de Toucy — Le centre de Promotion Musicale Albert Ehrmann, propriété de la CMF — qui fonctionne depuis plus d'un an, M. Muller se propose de donner de plus amples détails dans un prochain bulletin, en particulier sur les stages de chant choral et la formation de chefs de chœur.

Le président, M. Moerlen, membre du conseil d'administration de la CMF fait appel à la générosité des chanteurs en demandant de verser un franc symbolique par membre. Les fonds seront destinés à terminer l'équipement du Centre de Toucy. Les présidents et trésoriers des chorales sont priés de se charger de la collecte et de verser les sommes recueillies à l'Association qui les transmettra

à la CMF. Merci d'avance !

Sous le point « Divers », le trésorier recommande chaudement le bulletin « Chorales D'Alsace », Tribune des chanteurs, qu'il faut maintenir viable et qui doit durer grâce à la publicité. Il prie donc instamment les chorales de participer à la campagne d'acquisition d'annonces publicitaires pour ce magnifique bulletin diffusé dans nos deux départements et très apprécié par les abonnés et les autorités. Pour terminer son intervention, il lit à haute voix un texte intitulé : « Le plus bel instrument du monde » — « LA VOIX ».

Les travaux du congrès étant terminés, l'Assemblée applaudit avec enthousiasme. Selon la coutume, le Président remet la bannière de l'Association à l'Union Chorale 1865 de Buhl à laquelle est confiée la garde jusqu'au prochain congrès.

Remerciant une dernière fois les braves chanteurs de leur fidèle attachement à la cause du chant choral, il lève la séance à 17 heures.

Les membres du Conseil et de la Commission de Musique se réunissent alors pour élire le bureau. Aucun changement n'est intervenu. Les fonctions restent assurées par les anciens, nos amis connus et estimés, qui continueront à se dépenser pour toujours mieux servir l'Association.

Du fond du cœur un grand merci aux organisateurs de cette belle journée, aux personnalités du département et de la Commune de Buhl, à tous ceux qui ont contribué au succès du Congrès 1976.

On se quitte en emportant les meilleurs souvenirs, ayant senti l'amitié reconfortante et encourageante des nombreux participants.

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre MOSER

MANDOLINES D'ALSACE

René HAMMER n'est plus

Notre président d'honneur nous a quittés le 1^{er} juillet, quelques jours à peine de son 70ème anniversaire. En lui, nous perdons un homme à la fois jovial et droit, un ami sûr et bien dévoué à un défenseur ardent de tout ce qui touchait de près et de loin à l'art pleural qu'il affectionnait tant. René Hammer était devenu « le » personnage qui incarnait en somme tout le mouvement des mandolinistes et guitaristes de notre région de l'Est et même au-delà, car nombreux furent les témoignages de sympathie que notre fédération a reçus suite à l'annonce du décès de notre président d'honneur et de nombreux coins de France. Très attaché au mouvement, après la seconde guerre mondiale, des sociétés pleuralistes, René Hammer avait repris le flambeau fédéral resté en veilleuse durant les années 1938-1945 pour faire revivre notre fédération régionale créée en 1907 : c'est ainsi qu'il nous a été élu à l'unanimité des délégués présents au

poste de président fédéral et qu'il s'était entouré d'une équipe animée de la même ferveur, décidés ensemble de mener à bien le renouveau de notre belle musique, déjà traditionnelle dans notre région. Il devait assumer sa fonction présidentielle jusqu'au Congrès de 1972, date à laquelle son état de santé l'avait obligé, à son corps défendant, de remettre sa démission. Mais malgré le mal qui l'affaiblissait, René Hammer n'allait jamais refuser aucun service si, ce faisant, il savait qu'il pouvait être utile à notre cause. Pour les mêmes motifs de santé, il devait se démettre de la charge de président actif de sa société d'origine, la Serenata de Schiltigheim - Bas-Rhin. Relevons avec admiration que notre cher défunt, en plus de ses occupations musicales, avait été durant 12 années consécutives, conseiller municipal de sa ville où l'on lui avait confié la charge des œuvres sociales et humanitaires de la cité de la bière : tâche souvent ingrate et décourageante, mais à laquelle il ne voulait jamais renoncer. Tous ceux qui ont connu René Hammer, le regretteront avec sincérité et attristement. Aussi était-il étonnant de relever, aux obsèques et malgré la canicule atroce, la présence de très nombreux délégués de sociétés mandolinistes et autres dont plusieurs venaient de loin. L'orchestre de la Serenata s'était fait un devoir ultime de relever musicalement la cérémonie d'adieu en l'église protestante de la Trinité de Schiltigheim en exécutant avec émotion la Romance de K.L. Philipp et Angelo Eploré de M. Maciocchi.

Le président fédéral.

Congrès fédéral 1976 : Notre réunion annuelle se tiendra, cette année-ci, le dimanche 26 septembre, au Koiffhüss à Colmar et elle sera organisée par la société de mandolinistes La Colmaricaine, président M. Landgraf, responsable du groupement haut-rhinols de notre fédération.

Examens fédéraux de 1977 : Le calendrier des examens fédéraux est d'ores et déjà arrêté dans ses grandes lignes. Le concours de nos jeunes musiciens aura lieu : pour le Bas-Rhin à Molsheim, pour le Haut-Rhin à Guebwiller et en Moselle à Russange. Les dates définitives auxquelles ces épreuves officielles auront lieu et seront fixées d'un commun accord entre les trois groupements lors du Congrès de Colmar.

Groupement Moselle : Suite à la démission de M. Polowiak les sociétés affiliées du département lorrain s'étaient réunies début mai dernier à l'Hôpital pour désigner un nouveau président du groupement en la personne de M. Gilbert de Cruz, président du Mandolin-Club de Longeville-les-St-Avold. Lors du festival de la mandoline du 23 mai à Russange, le bureau de groupement allait être constitué. Ont été confirmés comme : secrétaire, M. Graef ; comme trésorier, M. Leibrock et désigné comme responsable pour la région « sidérurgique » M. G. Moos de la Jeunesse Mandoliniste de Hagondange.

ARDENNES

Mai à la Fédération Musicale des Ardennes

57ème congrès fédéral

Le mois de mai a été dominé par le 57ème congrès de Noufflon le dimanche 23, précédé la veille par le concert d'ouverture donné par l'Union Musicale Noufflonnaise. Le sénateur Bilin, le matin, le député Labon l'après-midi ont honoré de leur présence cette journée mise sur pied par le maire Flocheux, le président Rosi et le directeur Copine.

L'assemblée générale groupant les représentants de 35 sociétés sur 46 a approuvé à l'unanimité les comptes rendus et approuvé les projets pour 1976-77 : création d'un concours instrumental sans épreuves de solfège ; concours individuel de fanfaristes l'automne prochain ; création d'un diplôme pour 10 ans (pour les jeunes) et d'une médaille de 15 ans ; projet de nouvelle « journée de batteries-fanfars » ; création éventuelle d'une harmonie départementale en fonction de la prochaine subvention du conseil général. Le 58ème congrès pourrait avoir lieu à Châlefrange-Montlois ou à Noufflon-sur-Meuse.

Le tiers sortant composé de MM. Beuvin (U.M. Noufflonnaise), Furnier (H. Ste-Cécile), Lacroix (Challorango), Leroix (2 Vireux) et Thibout (H.M. de Charleville) fut réélu et Mme Colet (Lyre Rép. de Les Mazures) élue en remplacement de M. Beauvils (Rimogne) démissionnaire, si bien que le bureau fut maintenu intégralement avec MM. J. Pihet, président ; J. Harbut et J. Moscato, vice-présidents ; Mlle F. Harbut, secrétaire ; MM. Lacroix, secrétaire-adjoint (décorations), Leroix, trésorier ; Fournier, trésorier-adjoint (Assurances et abonnements).

Messe en musique par l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières avec (innovation) des expressions corporelles rythmiques par neuf danseuses de la « Jeune d'Arc ». Défilé et parade avec l'Harmonie de Charleville en préface à son déplacement en Allemagne fédérale pendant les fêtes de l'Ascension. Défilé et remise de gerbes au monument aux morts avec la fanfare locale. Repas amical préparé et servi dans la salle des répétitions de cette fanfare qui la constitue elle-même ; tel était le programme de la matinée.

A partir de 15 h, l'Orchestre Junior de Charleville, direction M. R. Thibout ; l'Union Musicale Revinnoise, direction J. Balay ; l'Harmonie Municipale de Sedan, direction R. Damzy ; le « Groupe Diapason » de Sedan, direction Lochère ; l'Harmonie de Fromelonne ont offert différents concerts dans la localité où s'étaient donnés rendez-vous de nombreux amateurs de musique populaire. A 17 h, remise du carton fédéral et

morceaux d'ensemble (La Marsillaise, 32ème Division, Marche des Mousquetaires); remise de 25 médailles à une partie des 85 récipiendaires de l'année; concert d'honneur de l'Harmonie Municipale de Charleville avec son programme 1976 déjà publié (La Joanne d'Arc dans le final « de la Symphonie du Nouveau Monde » et « Choral et Rock Out »); vin d'honneur et bal populaire gratuit terminant cette journée bien remplie. Pour la première année une localité rurale avait organisé le congrès fédéral à la grande satisfaction du Conseil d'administration de la Fédération.

Auparavant, le 9 mai, avaient eu lieu à Charleville, et le 15 à Rethel, les examens fédéraux des degrés élémentaire, moyen et supérieur, ayant réuni 32 candidats sélectionnés dans leur école de musique par 7 sociétés. Il est très agréable de constater que le niveau d'ensemble s'est amélioré et que les sociétés suivent les instructions du Conseil d'administration.

En dehors de ces événements fédéraux et des sorties classiques des ter et 8 mai, il faut signaler :
— Les concerts de l'Union Musicale Nouzonnaise à Neufmanil et Sedan avec son programme 1976 (première partie classique et seconde de musique de variétés).

— Le déplacement de 4 jours de l'Harmonie Municipale du chef-lieu à Dulment (R.F.A.).

— L'accueil par « Les Enfants d'Yvois » de l'Harmonie Municipale de Coulommiers, en échange de son accueil du 14 juillet 1975, le 30 mai.

— La venue des Musiques Principales des « Equipages de la Flotte » à Carignan, les 22 et 23; de « La Légion Etrangère » à Vouziers le 27; de la Fanfare du « 1er Chasseurs Portés » de Reims, à Givet.

— Les brillantes prestations des jeunes de l'Harmonie Municipale de Fumay; de l'Harmonie Municipale de Givet; de l'Harmonie Municipale de Sedan pour la distribution de ses prix à ses élèves.

— L'annuelle participation (sur 6 km) de l'Harmonie Municipale de Rethel à la fête de Jeanne d'Arc à Reims, de l'Harmonie SNCF d'Amagne à la kermesse locale.

— La participation des sociétés de Vouziers, Viroux, Attigny, Grandpre et Kettig (R.F.A.) au défilé de chars marquant la fin de la semaine commerciale vouzinoise.

— Les concerts de « Diapason » au château-fort et au fonds de Givonne, à Sedan.

— Les multiples sorties de l'Orchestre champêtre Mouzonnais.

— L'acquisition par « La Fraternelle » de Margut, des tenues « biou-candillon » de l'Harmonie Municipale de Neufchâteau.

CENTRE

Notre congrès 1976

Notre congrès 1976 aura lieu le dimanche 17 octobre prochain à Nevors. Les membres du conseil d'administration et les Sociétés recevront, en temps utile, une convocation individuelle. Retenez votre journée.

Le Président Fédéral
André RELIN

ALLIER

(Villefranche-d'Allier)

Festival départemental de musique des 12 et 13 juin 1976

La réussite d'une manifestation musicale dépend de bien des choses et les organisateurs du Villefranche, au cœur ardent et généreux, au dévouement inlassable, ne comptent jamais avec leur peine, en savent quelque chose.

Depuis plusieurs mois, la Municipalité, le Comité des Fêtes et le Comité de l'Harmonie s'étaient concertés pour organiser un Festival à l'occasion du 25ème anniversaire de la société locale. Les festivités débutèrent samedi 12 juin par un défilé en ville et un concert par l'Espérance, qui donna un programme de choix soigneusement préparé. Le lendemain, dimanche 13 juin, c'était dans le cadre verdoyant et fleuri du jardin public que les sociétés participantes étaient accueillies : Les Harmonies de Lury - Levia, St-Eloy-les-Mines, Saint-Germain-des-Fossés et de Varennes-sur-Allier; les Fanfares d'Ebrouil, du Mayc-de-Montagne et de Souvigny; les Majorettes de Varennes-sur-Allier.

A 10 h 30, ce fut sur la place de l'Eglise, à l'ombre des grands tilleuls, la messe du Festival. Après l'Evangile, le célébrant prononça l'allocution sur le thème suivant : « le message de la Musique à l'heure actuelle ». Quelle soit religieuse ou profane, à l'exception de celle qui est basse et dégradante, la Musique, directement ou indirectement, conduit vers Dieu, Beauté Suprême.

Pendant la cérémonie, l'Harmonie de Saint-Germain-des-Fossés exécuta, sous la direction de son talentueux chef : M. Gaston Bourasset, divers morceaux d'une haute tenue musicale.

A 11 h 30, eut lieu le défilé aux

monuments aux morts, où une gerbe fut déposée par M. Jean Chevrier, maire de Villefranche-d'Allier, à la mémoire des musiciens disparus et des combattants tombés sur les champs de bataille et tout particulièrement sur celui de Verdun dont c'était le 60ème anniversaire. Ce fut l'Harmonie de Saint-Germain qui fut mise de nouveau à contribution pour assurer la partie musicale.

Les concerts de quartier eurent lieu dès l'arrivée des sociétés; chacune d'elles avait préparé, avec beaucoup de soin, un programme varié et s'est efforcée de démontrer à la fois et son talent et son amour de la musique.

Et à 14 h 45, ce fut le grand défilé emmené par un bataillon de charme : les Majorettes de Varennes-sur-Allier, jusqu'au terrain municipal, rue Nouvelle, où avait lieu le gala artistique, donné par les sociétés participantes, présidé par M. Jean Chevrier, maire de Villefranche; M. Fernand Bibozard, conseiller général; M. Paul Troubat, ancien directeur du conservatoire et de l'Harmonie Municipale de Montluçon, actuellement vice-président de la Fédération Musicale du Centre et M. Pierre Chevrier, président du comité des fêtes.

Le gala débuta par le morceau d'ensemble « Chorbouge » de Paul André, dirigé par le chef de l'Harmonie de Villefranche; puis ce fut le discours de M. Jean Chevrier, maire, qui souligna la blancheur à l'imposante foule venue pour le festival et le discours de M. Raoul Albert, président de l'Harmonie de Villefranche, qui remercia les sociétés et le public. On procéda ensuite à la remise des diplômes, médailles et insignes de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale du Centre, attribués à plusieurs sociétés de l'Espérance de Villefranche et notamment à M. Auguste Bardonnat chef de la société, qui reçut la médaille d'or de la CMF pour 25 ans de direction effective.

La Marsillaise clôtura la partie officielle. Le Gala artistique qui suivit remporta un très grand succès. Successivement les sociétés prirent position sur le podium et donnèrent au public un aperçu de leur talent en interprétant les meilleurs morceaux de leur répertoire, ce qui leur valut des applaudissements nombreux et l'admiration de toute la foule et chacune de ces sociétés reçut du comité d'organisation une coupe d'argent commémorative; quant à l'Harmonie l'Espérance de Villefranche d'Al-

lier, elle reçut la coupe d'argent des Etablissements Pajot de Jonzat.

La société des Majorettes de Varennes-sur-Allier, dont la présentation des ensembles et des costumes était impeccable, reçut également sa coupe. Lours évolutions et les exécutions des figures ont enthousiasmé les spectateurs qui d'ailleurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements à cette gracieuse jeunesse qui se donnait à tout son dynamisme.

En fin de soirée, un vin d'honneur, offert par la Municipalité de Villefranche d'Allier, attendait les invités pour fêter dignement ce quart de siècle si bien employé et nous ne pouvons terminer ce compte rendu sans citer la satisfaction de tous les auditeurs. Vœux d'espoir et donc de longue vie à l'Harmonie l'Espérance de Villefranche d'Allier.

A. B.

LE DONJON - 4 juillet 1976

Cinquantième de la fanfare donjonnaise

Dans un cadre magnifique, à l'intérieur d'un grand parc ombragé, la Fanfare Donjonnaise a célébré son cinquantième le dimanche 4 juillet dernier, par un festival qui groupait, outre la société locale renforcée par la Batterie-Fanfare de la Lyre Moulinoise; les Fifres Roannais, la Musique Militaire du 126ème RI de Briva et les Majorettes de Montchanin.

Cette fête fut particulièrement réussie et obtint un grand succès.

Au cours du vin d'honneur offert par la Municipalité du Donjon, où prirent successivement la parole M. Martin, Président de la Fanfare Donjonnaise, M. Mercier, Maire du Donjon et M. Hector Rolland, Député de l'Allier, M. André Bellin président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France, épingla la médaille du cinquantième à la bannière de la Fanfare Donjonnaise.

Nos meilleurs vœux et longue vie à cette sympathique société.

A. B.

CREUSE

L'Union Départementale des Sociétés Musicales Creusoises a tenu ses assises annuelles

Joué 20 mai 1976, les représentants des sociétés musicales creusoises, affiliées à la Fédération Musicale du Centre s'étaient réunis à Guéret dans une salle

municipale pour l'étude de leurs problèmes communs et pour la promotion de la musique populaire dans notre département.

Étaient représentées :
— La Société musicale de Bonnat : Dr. Defay - MM. Colindat et Menudier.
— L'Espérance Dunoise : MM. Gogue et Poultaou.
— L'Harmonie des Sapeurs-Pompiers d'Evauz-les-Bains : MM. Amelin, Niro et Saintemartine.
— L'Harmonie Municipale de Guéret : Messieurs Busson, Chambonois et Magistry.

— Les Accordéonistes Guérétois : MM. Jean Robert et Bathier.
— L'Espérance de Moutier Malcard : MM. Farandon et Pion.
— La Société Musicale de Roches : MM. Verger Abel, Verger Paul, Mario Emilion.

— Le Cluq Municipal de Saint-Vaury : M. Tourblin.
— La Société Philharmonique de La Souterraine : MM. Morau Gaston, Du-branle, Ladame, Meynleux Emile.

— Le Club Musical de Saint-Sulpice-le-Dunois : M. Lerouge.
— Les Sociétés de Bussière Dunoise et de Gouzou s'étaient fait excuser.

C'est donc devant un auditoire représentant très largement la musique creusoise que le Docteur Defay, Président Départemental, ouvrait la séance vers 21 h.

Avec sa verve et son enthousiasme habituel, il exalta le dévouement à la cause musicale, regrettant à la fois la désagrégation de l'esprit de société et le désintéressement des jeunes pour des études de solfège et d'instrument qui pour être difficiles sont pourtant la source de beaucoup de satisfaction.

Il remercia chaleureusement les piliers de la musique creusoise, les participants présents ce soir, qui, ne craignent ni leur peine, ni leur temps pour que subsiste encore dans nos bourgades le ferment musical.

Enfin il exprimait sa gratitude au Conseil Général de la Creuse qui a compris que, malheureusement, rien ne peut être réalisé sans argent et a bien voulu doter notre Union Départementale d'une subvention hautement appréciée.

Le Secrétaire Général, Morau Gaston, aborda alors l'ordre du jour.

Ce sont d'abord les questions financières qui sont présentées par le Trésorier Général Monsieur Magistry. Le budget est en équilibre grâce à la

AUBE ET HAUTE-MARNE

SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS

Après l'agréable séjour de la Fanfare des trompettes de Troyes et de Saint-André-les-Vergers, à Ober-Ramstadt, les 5 et 6 juin 1976

La fanfare s'est rendue à Ober-Ramstadt, ville sœur de Saint-André-les-Vergers, lors des fêtes de la Pentecôte.

Saint-André étant le siège de la société, il avait été décidé de se rendre à titre de réciprocité dans cette ville d'Allemagne.

M. Royer, Conseiller Général et Maire de Saint-André, ayant pris contact avec M. Kleppinger, Maire de Ober-Ramstadt, le séjour de la Fanfare fut des plus agréables, chacun ayant reçu un accueil chaleureux et jugé trop court par nos hôtes.

Après que chacun des membres de la Fanfare accompagné de leur famille eurent fait connaissance de leurs hôtes qui les recevaient à déjeuner, un visite était préparée aux usines Schneider sous la conduite de M. Diehl, Directeur de l'usine, qui nous offrait à la sortie une collation en la salle des fêtes de Rorbach où étaient présents : M. Kleppinger, maire; M. Diehl, Directeur de l'usine; M. Wilhem Munch, interprète.

Après les présentations et les souhaits de bienvenue de ces personnes, notre vice-président M. Jean Doué adresse ses remerciements au nom de toute la fanfare. Il fut donné des présents, souvenirs de la ville d'Ober-Ramstadt, au vice-président et au directeur.

Après la collation une fête fut donnée dans la salle des fêtes sous la présidence de M. Kleppinger et des autorités de la ville notamment M. Schweitzer, président du comité de jumelage ainsi que toutes les familles recevant la fanfare.

Sur le plateau se produisirent tour à tour la Fanfare des Trompettes de Troyes et la ville d'Ober-Ramstadt au vice-prémerciements au nom de toute la fanfare de Saint-André et un cœur de trombones des usines Schneider.

Chaque société reçut un accueil chaleureux et c'est sous les applaudissements sans cesse répétés que se termina cette fête tard dans la nuit.

Le lendemain, M. Kleppinger offrait un déjeuner aux membres de la fanfare et leur famille à la suite duquel un concert était donné devant la mairie où se produisit la chorale de la ville dont c'était le 120ème anniversaire, une musique de l'armée américaine stationnée à Francfort-sur-le-Main et la Fanfare des Trompettes de Troyes - Saint-André-les-Vergers sous les applaudissements d'un nombreux public.

A l'issue du concert chaque musicien reçut un insigne commémoratif de la chorale et les adieux se firent, car tous les hôtes étaient présents au concert. Chacun se promit d'une autre visite et le retour se fit dans une bonne ambiance.

Les dirigeants de la fanfare remercient tout sincèrement M. Royer, conseiller général - maire de Saint-André-les-Vergers pour sa gentillesse et son dynamisme ainsi que MM. Kleppinger, Diehl, Schweitzer, Munch de la ville sœur.

Pour tous renseignements concernant la société s'adresser au secrétaire général.



Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



5, rue Maurice Bertheaux / 78200 Mantes-la-Ville

150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.



subvention du conseil général, dont la plus grande partie est allée pour 1975, à l'organisation du Festival départemental qui s'est déroulé à Dun-le-Palastel. L'assemblée adresse ses félicitations à Monsieur Maglstry pour la parfaite gestion des finances de l'Union Départementale.

Dans le même cadre, les représentants de nos Sociétés musicales s'entendent pour adopter un tarif uniforme pour les prestations fournies lors des déplacements à la demande des Comités des Fêtes. Pour 1976, il en coûtera de 700 à 900 F, plus un repas aux organisations qui désirent une Société de musique, le coût du déplacement en car s'ajoutant, bien entendu, à ces frais.

Puis Monsieur Charles Gogue, président de l'Espérance Dunoise, vient, suivant la tradition, rendre compte à ses collègues du festival départemental qui a été organisé, sous sa présidence, le 27 juillet 1975, à Dun-le-Palastel.

Après avoir donné quelques précisions financières utiles pour les futurs organisateurs, Monsieur Gogue exprime sa satisfaction devant la pleine réussite de ce festival. Pour une fois, la peine a payé, moralement et matériellement. C'est environ 2 à 3.000 personnes qui ont assisté le soir au concert de gala. Evidemment, le beau temps a beaucoup aidé, mais le président Gogue se plaît à dire que rien n'aurait été possible sans la cohésion et la solidarité des Sociétés creusolaises et il tient, publiquement, à en remercier dirigeants et musiciens. Il exprime également toute sa reconnaissance aux majorottes de « La Souterraine » et à la musique de Fernhäuser (jumelle de « La Souterraine ») qui ont grandement contribué au succès du gala nocturne.

Voici donc une belle journée à l'actif de la musique creusoloise.

Malheureusement, devant les difficultés rencontrées, aucune candidature ne s'est manifestée pour 1976... mais déjà on parle d'une fête musicale qui pourrait se dérouler à « La Souterraine »... en 1979. Nous avons le temps d'en reparler.

C'est au tour de MM. Lerouge et Poulteau de traiter du toujours délicat problème des examens fédéraux. Ces deux techniciens dégagent l'état d'esprit dans lequel se déroulent les épreuves auxquelles doivent participer, en tant que nombre du jury, tous les éducateurs de nos Sociétés. Les sujets sont fournis par la Confédération Musicale de France et, s'ils sont abordés avec les candidats dans un climat de bienveillance et d'encouragement, les résultats traités avec beaucoup de sérieux débouchent sur un diplôme officiel qui a toute valeur dans la hiérarchie des examens patronnés par la Fédération Musicale du Centre d'abord, la Confédération Musicale de France ensuite. Les prochains examens auront lieu le 13 juin 1976, au groupe scolaire Roger-Cercier, à Guéret. Une centaine de candidats, tous formés dans nos sociétés musicales, y sont inscrits.

Le Dr Defray clôture ce chapitre pour remercier Monsieur l'inspecteur d'Académie, Monsieur le Maire de Guéret, Monsieur le Directeur du groupe Roger-Cercier, pour l'aide et les facilités qu'ils nous accordent à l'occasion de ces examens.

En application des statuts, le Conseil d'Administration est renouvelé pour l'année 1976. Comme prévu, il est composé de trois membres par Société : deux membres de droit, le président et le directeur, plus un délégué désigné. Le conseil d'administration a aussitôt élu son bureau dont voici la composition :

Président d'honneur : Monsieur le Préfet de la Creuse.

Vice-présidents d'honneur : Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Maire de Guéret.

Président actif : Docteur Defray (Bonnat).

Vice-président délégué : Charles Gogue (Dun-le-Palastel).

Vice-présidents actifs : Mallet Jean (Aubusson), Gihard Georges (Bousac), Mlle Crépin (Accordéonistes de Guéret), Busson Louis (Harmonie de Guéret).

Secrétaire général : Morreau Gaston (La Souterraine).

Secrétaire adjoint : Chambenois Marcel (Harmonie de Guéret).

Trésorier général : Maglstry Germain (Harmonie de Guéret).

Trésorier adjoint : Pion Georges (Moutier-Malcard).

Monsieur Georges Pion est confirmé dans ses fonctions de Directeur de l'Harmonie Départementale. Il sera assisté de MM. Malley, Poulteau et Tourblin.

Monsieur Albert Lorouge, conseiller musical de l'Union Départementale, est désigné comme candidat au conseil d'administration de la Fédération Musicale du Centre à Vichy.

La prochaine assemblée générale de l'Union est fixée au dimanche 7 novembre 1976. Elle se tiendra à La Souterraine, où un repas amical réunira tous les participants.

Après cette excellente soirée de travail, la séance est levée à plus de dix heures.

G. M.

**CREUSE (La Souterraine)
Un musicien à l'honneur**

Une importante cérémonie s'est déroulée le jeudi 22 avril dernier, à la salle des fêtes de la mairie de La Souterraine, où plus de cent personnes se trouvaient réunies, à l'occasion de la remise de la Croix de Chevalier des Palmes académiques à M. Marcel Dubranle.

On remarquait la présence de nombreuses personnalités, ainsi que toute la famille de M. Dubranle ; notre fédération était représentée par le Dr Defray, président de l'Union des Sociétés musicales de la Creuse, vice-président de la Fédération musicale du Centre.

Après un premier morceau exécuté par l'Entente Musicale Dun - La Souterraine, sous la direction de son chef Auguste Poulteau, M. Gaston Moreau, président de la Philharmonie de La Souterraine, retraça avec émotion la carrière de son ami Marcel Dubranle, qui se dévoua sans compter à la cause de la musique populaire.

En 1925, M. Dubranle, avec quelques « mordus », remontait la Philharmonie et, depuis cinquante ans, il est un musicien à part entière de sa chère société, dont il est l'actuel sous-chef.

M. Moreau exalta ensuite la personnalité de M. Dubranle : homme plein de sagesse et de bon sens, musicien

dévoué, éducateur éclairé dirigeant avec compétence l'école de musique.

Puis M. Picoty, maire de La Souterraine, après avoir félicité M. Dubranle pour sa brillante et méritée promotion dans l'ordre des Palmes académiques, lui épingla la médaille de Chevalier, alors que M. Gardot, conseiller général, lui remettait le diplôme.

Une gerbe de fleurs était remise à Mme Dubranle par les enfants de l'école de musique.

L'Entente musicale Dun - La Souterraine clôturait cette émouvante et sympathique cérémonie en offrant un concert en l'honneur du récipiendaire.

Un vin d'honneur rassemblait ensuite tous les invités.

A. R.

**CHAMPAGNE
ET MEUSE**

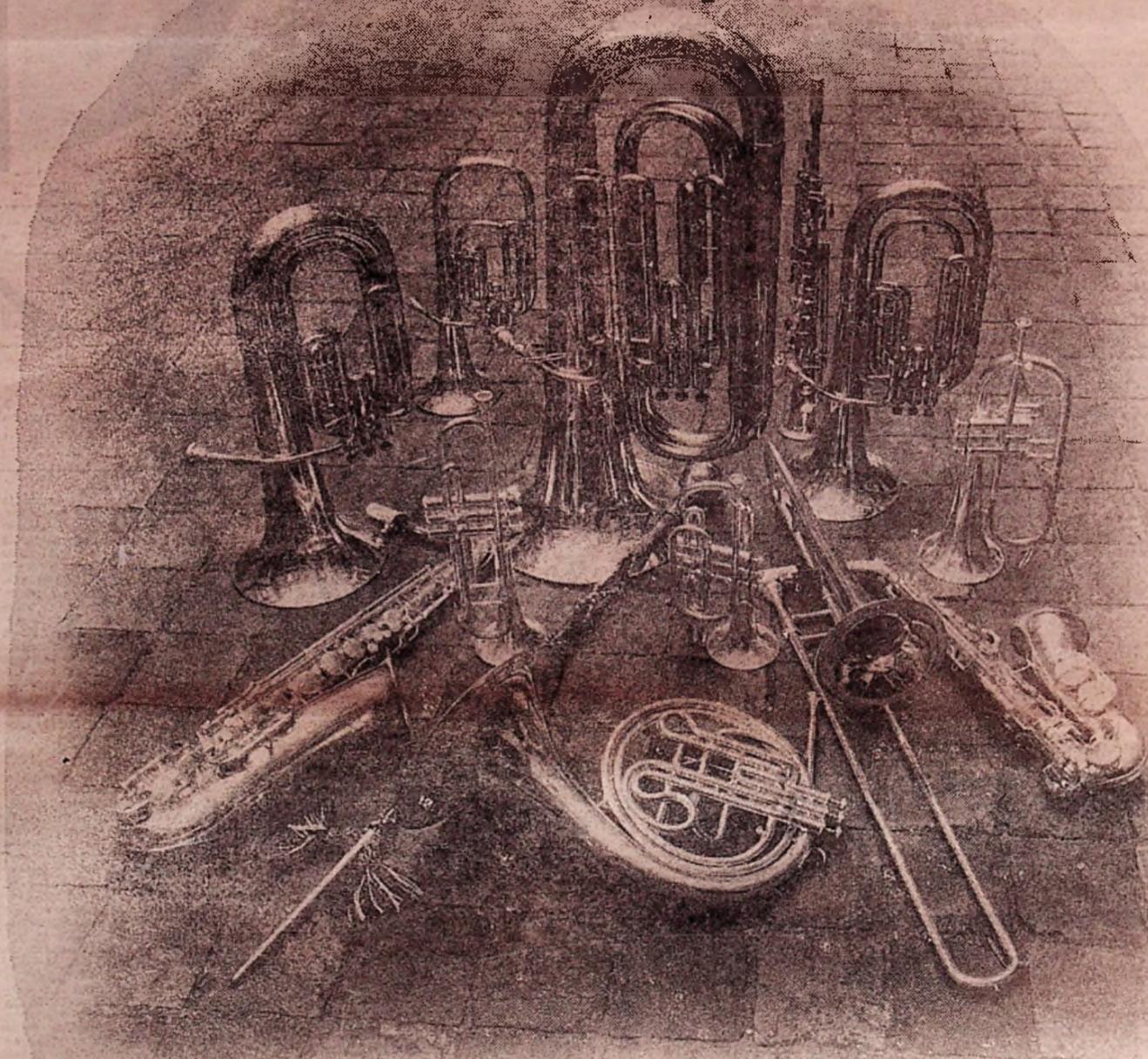
REIMS

Le dimanche 25 avril, l'Harmonie municipale de Reims, placée sous la direction de Claude Tanguy, donna, au grand théâtre, son deuxième grand concert de la saison.

Afin de relever ce concert, l'Association des musiciens et amis de l'Harmonie avait engagé deux talentueux artistes : Guy Cottin, flûtiste, 1er prix du Conservatoire de Paris, lauréat des concours internationaux de Genève, soliste de l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire et Robert Plantard, pianiste, licence de l'Ecole Normale de Musique de Paris.

Selon la tradition, c'est par deux pas redoublés, exécutés avec la fureur de marche sous la direction de Roger Mithiot que commença ce concert.

**Weltklang.
Des instruments à vent dont le prix
ne fait pas de bruit.
Distribué en France par Couesnon.**



Weltklang. Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

Couesnon-Distribution 31 rue des Cailloux Clichy Tél. 739.68.10

Exportateur : DEMUSA BERLIN R.D.A.

**MERLIN
la flûte soprano scolaire**



PLASTIQUE

Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne

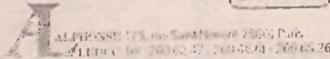


BOIS

Doigté baroque
Double perforation

Doigté moderne
Simple perforation

Cliez votre fournisseur ou chez



Schneider
bois précieux

FABRICATION ALLEMANDE



palissandre des Indes
production à la pièce
 finition exemplaire

doigté baroque sans anneaux

SOPRANO 142 F (export 109 F)

ALTO 298 F (export 242 F)
sans clé

TENOR 430 F (export 350 F)
avec clé

chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC

AGENTS EXCLUSIFS

175, rue Saint-Honoré
75 - Paris 1^{er} - Tél. 260.62.47
260.48.61, 260.65.26



Exportateur : DEMUSA, BERLIN R.D.A.

Les auditeurs applaudirent d'abord : Honneur au 146ème R.I., de F. Lory et Show-March, de F. Wanthier.

Puis les musiciens de l'Harmonie interpréteront un programme varié susceptible d'intéresser et d'émerveiller tous les auditeurs : d'abord de la musique de notre temps avec « Manhattan Symphony » de Serge Lancel, puis la brillante « Fête Polonoise » d'Emmanuel Chabrier. Après l'exécution de ce morceau, les musiciens lâcheront la place aux deux solistes.

Accompagné à la perfection par Robert Plantard, Guy Cottin, nous interpréterons avec une technique irréprochable et une délicieuse sonorité la sonate No 5 en do majeur de Mozart puis Introduction et Variations, sur le lied « Ihr Blumlein alle » de Schubert, et terminera en apothéose avec une sonate de F. Poulenc.

Ce fut un intermède d'une très haute valeur musicale et les auditeurs ne ménageant pas leurs applaudissements aux deux artistes.

Il faut bien dire, qu'en plus du régal musical auquel nous ont conviés MM. Cottin et Plantard, ceux-ci ont donné à nos musiciens, jeunes et moins jeunes, une leçon de modestie et un encouragement incomparables en montrant quels sommets pouvaient être atteints grâce à un travail sérieux, intelligent et régulier. Il est vrai que l'interprète ajoutait aussi beaucoup de son âme et de sa sensibilité !

Puis, les musiciens reprirent place sur la scène du théâtre afin d'exécuter la seconde partie du programme : D'abord, le charmant « Ballet d'Isoline » de A. Messager dans lequel le jeune clarinetiste Claude Boulanger fit admirer son talent et sa belle sonorité, puis pour terminer l'ouverture du « Roi d'Ys » de Lalo. Nos trompettistes se distinguèrent dans cette œuvre difficile, quant à Jacques Vezet, il fut aussi remarquable au haut-bois qu'au cor anglais.

En résumé, un concert de grande qualité qui montre à la population champenoise que musique populaire ne s'oppose nullement à grande et belle musique et que la Ville de Reims peut être fière de sa brillante harmonie municipale.

VITRY-LE-FRANÇOIS

Une promotion flatteuse pour le Cercle des XVII

Vendredi 11 juin, en la salle polyvalente, le cercle des XVII se présentait devant un jury chargé de faire le point officiel sur sa valeur artistique actuelle.

Depuis des années, notre société locale restait classée en troisième division lère. Il fut donné des présents souvenirs ce qui ne correspondait plus, évidemment, à l'essor que nous lui avons vu prendre depuis quelque temps.

Le jury, composé de MM. — Biçotte, président de la Fédération Musicale Champagne et Meuse, — Tanquy, vice-président, professeur au conservatoire national régional de Reims, Directeur de l'Harmonie Municipale de cette ville, — Laforge, vice-président, ex-chef de Musique au 120ème Régiment d'Infanterie.

Après audition des morceaux imposés (Porgy and Bess de G. Gershwin, et Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak) a conclu à l'unanimité que la société musicale « Le Cercle des XVII » devait être classée en Première Division.

Le cercle pourra donc, dès la prochaine saison, se présenter à des concours du plus grand intérêt, et, en affrontant des formations d'une valeur incontestable, porter au loin le renom de notre ville.

CHARENTE

NECROLOGIE

Le 30 juin, M. Michel Svoboda était conduit à sa dernière demeure. Une délégation du Branle-Bas Cognacais accompagnait, dans le recueillement, cet homme très estimé de ses camarades et qui servait, avec amour et désintéressement, le Branle-Bas Cognacais où il était entré le 6 novembre 1946.

Que ce soit à l'Harmonie Municipale de Cognac, à la Batterie des Sapeurs-Pompiers de Segonzac ou à celle de Chézac, Michel Svoboda était présent, comme toujours aux cérémonies officielles à Jullienne ou à la Base aérienne de Cognac pour exécuter, seul, les sonneries réglementaires.

Titulaire de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales de la médaille d'argent de la C.M.F. et de la médaille de la Fédération Musicale de la Charente, Michel Svoboda ne comptait que des amis. Pour tous il restera un modèle de droiture, de ponctualité et de courtoisie.

M. Babin qui représentait la Fédération Musicale de la Charente dont il est président, et tous les membres du Branle-Bas Cognacais présentèrent à la famille du disparu leurs sincères condoléances.

R. M.

Travail et Loisir

En 1660, le théologien Richard Baxter écrivait (1) : « Le travail est le cadre même de notre nature, c'est-à-dire la forme ou l'expression normale de toute vie humaine » ; et il ajoutait : « l'homme est un être naturellement actif, fait pour le travail et le plus noble travail ».

Force nous est de constater que plus nous avançons dans le temps, plus nous nous éloignons de cette estime du travail ; partout, et dans tous les domaines, l'automatisme a étendu ses tentacules, réduisant la dextérité de l'ouvrier et son habileté manuelle à un simple geste : celui de presser un bouton.

Sans vouloir dénigrer l'automatisme ni en contester son utilité, il faut bien admettre que la généralisation de ce moyen de travail a une conséquence pour le moins paradoxale : l'ouvrier attend le prochain week-end afin de se livrer à une activité pouvant procurer à son corps cette saine fatigue physique dont il a besoin et que son activité quotidienne de « presse-bouton » n'a pu lui procurer ; il y a, là, contradiction avec la sagesse de cette vieille loi datant de l'ancienne économie rurale : « Travaillés six jours et repose-toi le septième ».

Cependant, au train où vont les choses, et la démographie aidant, cette vieille loi risque d'être dépassée à plus ou moins brève échéance (sans doute est-il exagéré de dire qu'elle risque d'être inversée) car, ainsi que le dit Pierre Jaccard (1) : « l'homme de demain travaillera autrement que l'ouvrier d'aujourd'hui, et le labeur contraint fera plus large place à l'activité libre et spontanée ». Ce même auteur ajoute : « la seule conséquence inéluctable de l'automatisme sera le raccourcissement de la durée de l'emploi industriel dans l'année, dans le semaine, dans ce qu'on appelle la vie de travail », et, par une sorte de « réaction en chaîne », cette conséquence en entraînera une autre : celle d'augmenter le temps de loisir d'une manière sensible ; il est alors possible de pronostiquer que d'ici dix ou quinze ans, peut être même avant, le temps de travail (toute conjoncture économique écartée) sera ramené à trente heures hebdomadaires.

Alors ?... Comment utiliserons-nous le temps qui restera libre ?

Ce temps libre prend le nom de « loisir » qui, en grec, se disait : « Scholé », terme qui nous a donné : « école ». Littéralement le mot « loisir » cette définition : « c'est une situation de liberté relative, limitée dans le temps, et dans laquelle l'homme peut, à son gré, se distraire, s'occuper utilement ou se reposer ».

Oisiveté et loisir ne doivent pas être confondus : alors que la première, contraire du travail, est le symbole d'une vie lâche et inutile dont le désœuvrement conduit à la déchéance de l'homme, le deuxième s'accompagne de sérieux et d'étude.

Certes, à notre époque, l'homme est engagé quotidiennement dans nombre d'obligations : travaux domestiques, obligations familiales, sociales, spirituelles, etc... qui ne laissent que peu de place au loisir ; mais, ces obligations revenant trop souvent finissent par éteindre l'attention et l'ardeur et versent l'homme dans une indifférence névrosique qui entraîne l'ennui.

Qu'advient-il lorsque les réductions d'horaires de travail sont effectives dans les entreprises et les administrations ? La réaction naturelle de l'homme le tirera de cette impasse : poussé par ce besoin inné d'activité, il se tournera vers les vraies occupations de loisir, celles qui sont librement choisies et qui n'ont aucun but lucratif : fêtes, jeux, sports, voyages, activités intellectuelles, culturelles, artistiques, sociales, créations libres, travaux personnels, etc... Ainsi, tout le problème posé par le loisir accru des nations industrialisées se ramènera à l'animation du temps libre, bref... à l'éducation populaire !

Dans la solution de ce problème nous, dirigeants et animateurs de sociétés populaires, sommes bien placés et le rôle que nous avons à jouer est d'autant plus important que le terrain, même limité à la musique, est plus vaste : contrairement aux sports dont l'exercice ne peut dépasser un certain âge, la musique est une discipline qui s'apprend et se pratique durant toute une vie. Elle a donc une grande place dans le large éventail des loisirs de demain.

C'est pourquoi il est bon de rappeler qu'un plan de développement a été mis en application pour créer dans tout le pays les éléments d'une vie musicale répandue ; qu'un baccalauréat musical a été institué au sein de l'Education Nationale afin d'assurer un enseignement musical complet et de longue durée ; que dans certaines grandes métropoles, ont été créés des orchestres à vocation régionale... Nous devons donc, chacun dans notre sphère, éviter l'inaction et pallier l'absence de préparation aux loisirs en nous intégrant dans cette sorte de seisme qui bouleverse nos habitudes artistiques, mais sans perdre de vue que nous devons nous « préparer à être prêts » à accueillir une renaissance musicale possible car, ainsi que l'écrit Bernard Gavoty (2) : « Personne ne peut dire si la musique est morte ou si, enfermée dans une chrysalide, elle attend de renaître ».

Henri MAZEAU

- (1) P. Jaccard : Psycho-Sociologie du Travail.
- (2) B. Gavoty : Lettre à Mozart sur la musique.

DAUPHINOISE

Festival Fédéral 1976

C'est la ville de Genas, qui organisait cette année le festival de la Fédération pour 1976. Cette manifestation s'est étalée sur trois jours.

Le vendredi 21 mai, concert à l'église de Genas, avec le concours du quatuor de saxophones du conservatoire de Lyon et de la chorale qui a donné le meilleur d'elle-même. Le chant choral sera toujours le premier moyen d'expression de l'homme et le meilleur. Il est regrettable que dans nos temps modernes, cela s'oublie ; il est de notre devoir à tous de soutenir et d'aider les chorales qui sont le reflet de notre effort musical en France. Que dire du quatuor de saxophones ? Cet ensemble s'améliore de plus en plus. De très bon qu'il était, il devient excellent et je crois que tous ces jeunes saxophonistes doivent en être reconnaissants à leur professeur, M. Bichon, que la Fédération prend plaisir à saluer au passage car il porte une amitié toute particulière aux harmonies.

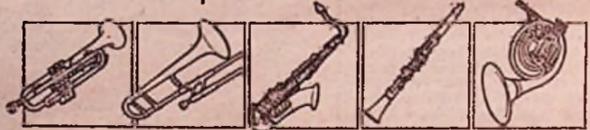
Le samedi soir, c'était à la salle des fêtes de Genas un concert de gala, avec la participation de l'Harmonie Municipale de Gap qui a donné un aperçu de ce que peut être une harmonie d'amateurs.

Après le pas redoublé traditionnel où l'on sentait tout de suite la classe, la sonorité et que par la justesse et la noblesse du sujet avec l'Ouverture de Guillaume Tell. Nous avons pu goûter dès le début la belle sonorité des saxophones, puis la vélocité des clarinettes dans l'orage et le retour au calme très réussi du cor anglais, tenu par un jeune musicien, et de la flûte. L'envoie qui suit, mené rondement par les trompettes, cors, trombones et percussion permet encore de voir toute la technique des clarinettes et de tous les pupitres de l'harmonie. Un vrai régal pour le public. Venait ensuite le concerto en la pour clarinette, de Mozart, transcrit par M. Canavesio, de Lo Clotet. Le soliste, un jeune clarinetiste de 14 ans, fut particulièrement brillant.

Après un court entr'acte, nous entrons dans les contemporains avec un œuvre de Serge Lancel, Ouverture Texane. Œuvre moderne, mais d'un comportement spirituel, elle est très agréable à enten-



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-au-Roi - 75-PARIS XI^e - Tél. : 021 02 74



dre et donne à l'auditeur l'envie de la réentendre. Après cette belle ouverture, une petite pièce pour saxophone alto et harmonie nous permet d'apprécier la maîtrise du saxophoniste et la belle sonorité de l'instrument. Puis c'est le gros morceau avec « Paradi Concerto », de Serge Lancel. Eh ! oui, le même que pour « Ouverture Texane ». Vous qui êtes des membres actifs des harmonies et qui vous croyez délaissés, sinon dédaignés par les grands de la musique, sachez bien que certains se tournent vers vous et Maître Lancel est de ceux-là. Pianiste-concertiste-compositeur de nombreuses œuvres pour piano, il a maintenant un catalogue assez large d'œuvres pour harmonie. La Fédération Dauphinoise et la ville de Genas étaient très fières de le compter parmi les auditeurs du concert (et de la Journée du dimanche).

Son « Paradi Concerto » interprété par le jeune et talentueux pianiste Roger Muraro, responsable de l'école de musique de Genas où il a lui-même appris la musique, a remporté un gros succès. Œuvre agréable à entendre, mariage d'amour entre le piano et l'harmonie, cette œuvre est pleine de brio dans les premiers et derniers moments, et tendre dans l'Andantino. Je crois que l'auteur n'a pas été trahi et si l'orchestre n'est pas une de nos grandes musiques nationales d'harmonie, ses exécutants ont montré qu'avec la loi... et le travail, de très belles choses se réalisent. Je tiens à renouveler ici mes remerciements à Jean-Marc Playoust, cor anglais, J. Barthélémy, flûtiste, Christophe Hocquet, le jeune clarinetiste, Yves Rambaud, saxophoniste, Roger Muraro, pianiste et à tout l'orchestre, placé sous la direction de Monsieur Jean-Pierre Malfait, président de la Fédération Dauphinoise. Nous avons pu noter dans l'auditoire Monsieur Poperen, député du Rhône, M. Pervanghen, maire de Genas, Moge, président du Comité des Fêtes, etc...

En ce qui concerne le festival du dimanche, il était difficile d'écouter tous les concerts, parlons d'abord du concours de classement. Trois sociétés se présentaient : 1) L'amitié, de Meyzieu : cette jeune harmonie a donné une très bonne prestation et doit progresser facilement. 2) Les enfants de Bayard, de Pontcharra : cette société a fait de gros progrès et doit continuer sur sa lancée. 3) L'Echo des Balmes, de Fontaine : cette harmonie a connu et connaît encore des moments difficiles ; elle est en pleine transformation et de gros progrès ont été constatés par ceux qui ont l'occasion de l'entendre souvent. Le jeune chef, est plein d'ardeur qui la dirige ; il devrait pouvoir emmener sa phalange à de très bons résultats. Nous souhaitons que toutes ces sociétés continuent leur progression et qu'elles trouvent auprès des autorités municipales dont elles dépendent toute la compréhension qu'elles sont en droit d'attendre.

L'après-midi, après un défilé, le festival commença par une production des majorettes de Genas, suivies par toutes les sociétés du groupement et de la Fédération qui donnèrent chacune en quelques morceaux, un aperçu de leur valeur. Certaines étaient excellentes, d'autres bonnes, quelques unes laissaient à désirer, surtout dans le choix du programme et dans les sonorités. Il faut améliorer cela en profitant des stages organisés par la Fédération.

Merci aux groupes de majorettes qui réunissent la jeunesse et la grâce. Un petit regret cependant l'attention portée aux évolutions ne devrait pas empêcher de sourire.

En résumé, ce fut une bonne Journée pour la musique, qui se termina par une remise de médailles aux sociétés participantes par MM. le maire de Genas et le président du comité des fêtes. Puis Monsieur Malfait, président de la Fédération remit à Monsieur Chirpnet la médaille de vétérans avec palmes et la Lyre Dauphinoise se vit confier pour l'année le trophée de l'amitié.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

GRAY. (Haute-Saône) — Fête de l'Amitié 1976.

Fête de l'Amitié : c'est le rassemblement annuel dans une ville de la Haute-Saône des sociétés de musique du département.

Cette année, l'organisation de cette importante concentration avait été confiée à l'Harmonie de Gray qui recevrait, le jeudi 27 mai, jour de l'Ascension, 15 sociétés, environ 550 musiciens.

Quatre défilés partant de plusieurs endroits de la localité couraient les festivités. Un concert permanent a été offert par les différentes sociétés qui s'appliquent à fournir une production de qualité, harmonies, fanfares, trompes se succédèrent sur les deux podiums dressés spécialement pour cette circonstance.

Pour clore ce concert, toutes les sociétés réunies ont interprété ensemble « Sans Peur » et « La Marseillaise » sous la direction de M. Roban, directeur de l'Harmonie Grayloise.

Après avoir, l'Harmonie de l'Amicale des Chefs et Sous-Chefs de la Haute-Saône brillamment dirigée par M. Garaffi, nous a donné l'Ouverture de la Chauve-Souris (Strauss) et American Panorama (Darling).

Au premier rang de l'auditoire se tenaient M. Vriez, président de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort ; M. Polrot, vice-président de la Fédération et ancien directeur de l'Harmonie de Gray ; M. Bagnol, secrétaire de la Fédération ; M. Vitter, député-maire de M. Marchisot, adjoint ; M. Normand président de l'Harmonie de Gray.

Congrès de St-Laurent-en-Grandvaux (Jura) les 12 et 13 juin 1976

Pour un Week-end, Saint-Laurent-en-Grandvaux (Jura), chef-lieu de canton, station climatique, a été le haut lieu de la musique populaire à l'occasion du congrès annuel de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

Congrès marqué par une partie purement musicale d'un excellent niveau, avec un concert de gala samedi soir, donné par l'Union Instrumentale de Bois-d'Amont, invitée d'honneur, un défilé et les prestations de quelque 600 musiciens, dimanche après-midi, dans la salle omnisports.

Dès samedi 12 juin, le comité fédéral tenait sa réunion à partir de 15 h 30 dans la salle du conseil municipal à la mairie de Saint-Laurent-en-Grandvaux, sous la présidence de M. Georges Vriez. Présents : MM. F. Polrot, C. Cochon, P. Prost-Romand, vice-présidents ; H. Adam, A. Bourrat, C. Erard, A. Garaffi, P. Gros, P. Richard, G. Rousseaux, J. Zomp, M. Bagnol, P. Vuillemin (trésorier) qui s'excuse de ne pouvoir assister au congrès du lendemain en raison d'une fête de famille.

Absents excusés : MM. C. Merclier, R. Ciapolino, secrétaire général honoraire ; G. Vuillemin, trésorier honoraire ; J.P. Compagne, membre du comité honoraire. Assistèrent à la séance : M. Gilbert Crotin-Maitteoz, président de la Musique de Saint-Laurent-en-Grandvaux, organisateur du congrès.

En ouvrant la séance, M. Georges Vriez, président, souhaita la bienvenue à D. Daniel Zomp chef du centre des examens du pays de Montbéliard, directeur de l'Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot de Sochaux, animateur au centre national de promotion musicale Albert Ehrmann, de Toucy, que nous avons le plaisir d'accueillir, et selon du comité, en qualité de conseiller artistique. M. Daniel Zomp remercia le Président et le Comité de leur chaleureux accueil.

Les Éditions Georges BESSON
03300 CUSSET
viennent d'éditer en exclusivité
pour **HARMONIES et FANFARES**
le gros succès de **MICHEL FUGAIN**
et son **BIG BAZAR**
LE PRINTEMPS
(marche avec tambours et clairons)
le gros succès de **CLAUDE MORGAN**
Arrangement de J. ERARD
LA BALANGA
(marche avec tambours et clairons)
le gros succès d'**AFRIC SIMONE**
RAMAYA
(marche avec tambours et clairons)
Ces 3 arrangements sont très faciles. L'exécution
peut se faire avec ou sans tambours et clairons.
Adressez vos commandes au Service Expédition
Roger COITEUX, 21, rue Marcel-Pointeau
16000 ANGOULEME Tél. (45) 95.33.47

Toutes les questions qui figurent à l'ordre du jour du congrès sont examinées.

Les travaux pratiques du congrès débutent dimanche 13 juin, vers 9 h, en présence d'une centaine de délégués représentant 44 sociétés affiliées à la Fédération...

Bilans et perspectives ont été abordés successivement par les rapporteurs. La Fédération s'est notamment soucée de relever le niveau et le niveau des examens fédéraux qui intéressent plus de 1.250 élèves.

Le congrès de 1977 est prévu à Maray (Haute-Saône).

À la clôture du congrès, après une cérémonie au monument aux morts, musiciens, congressistes et personnalités se retrouvent à l'Hôtel de Ville pour un vin d'honneur où étaient présents: MM. Bouvet, maire de Saint-Laurent; Docteur Felt, député; Jean Cravler, sénateur et président du conseil général qui furent unanimes à exalter le mérite de tous ceux qui savent faire vivre la musique dans les villes et villages.

Festival Régional des Musiques et Chorales du Pays de Montbéliard, les 18, 19 et 20 juin 1976.

Organisé cette année à Montbéliard par l'Accordéonama sous la direction de Mme Courtot-Renoux ce festival qui réunissait 21 sociétés, a obtenu un énorme succès. Que ce soit la Société Philharmonique de Montbéliard, l'Harmonie Municipale de Luxeuil, Marcel Azola et Lina Bossatti, l'un des quatre orchestres de l'Harmonica Geselschaft Ludwigshafen - Allemagne; le 2e Akkordeon Orchester; toutes ces sociétés firent honneur à leur réputation et la tournée du dimanche 20 juin, où se disputaient 4 challenges fut une véritable apothéose. Ce festival marquera dans les annales du Pays de Montbéliard. Bravo aux organisateurs et encore toutes nos félicitations à Mme Courtot-Renoux, cheville ouvrière de cette grande fête musicale.

Festival annuel des Quatre-Vallées

Organisé les 26 et 27 juin à Roullans (Doubs) par la Batterie-Fanfare « Les Cars d'Aigremont » et, par un temps superbe, ce festival, qui réunissait 14 sociétés et 520 participants, était placé sous l'autorité du Président fédéral M. Vriez et du vice-président C. Pochon, ainsi que du secrétaire général M. Bagnot, obtenant un franc succès. Toutes les sociétés participantes ont à féliciter ainsi que les groupements de Maires qui œuvrent entre les prestations musicales. MM. les maires de Roullans et Baume-les-Dames, ainsi que le mécène M. Léon Westphalen honoraient de leur présence ce merveilleux festival.

Merci à tous les organisateurs et en particulier à MM. Clerget et Brie pour ces journées musicales qui marqueront dans la mémoire de tous les participants.

ILE-DE-FRANCE

PARIS Club musical P.T.T.

Le Club Musical P.T.T. invite ses adhérents à participer à la reprise de

Advertisement for Antoine Courtois Paris instruments de qualité artistique. Lists instruments: Trompettes, Trombones, Cornets, Cors d'Harmonie, Cors Altos, Bugles, Saxophones, Altos, Basses, Contrebasses. Includes a photo of a musician and contact info: 8 Rue de Nancy - Paris 10e - Tél. 607.77.85.

Advertisement for 'Histoire de la Musique' by Jacqueline Jamin. 'UN « BEST-SELLER »', '100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX', '100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX'. 'A. LEDUC • 175 R. ST HONORÉ • PARIS 1er'.

ses activités qui aura lieu à partir du 13 septembre.

L'Association comporte entre autres sections une école de musique qui serait très heureuse d'accueillir de nouveaux membres désireux de s'initier au solfège et à la pratique des instruments tels que: clarinette, saxo, trompette, piano, tuba, trombone, flûte, etc...

Le meilleur accueil est réservé non seulement aux agents mais également et surtout à leurs enfants (une classe d'initiation musicale pour les enfants de 6 à 7 ans dotée de tous les moyens modernes, fonctionnant les mercredis).

Les musiciens peuvent trouver place dans les grandes formations du club: Harmonie: direction M. Dautricourt; variétés: direction M. Davier; accordéons: direction M. Pollier.

Pour tous renseignements complémentaires, et notamment sur les horaires, consulter le secrétariat 181, avenue de Choisy, à partir du 1er septembre.

Concert de gala du club musical des P.T.T.

Le Club Musical des P.T.T. est une grande famille, dont les spectacles sont synonymes de qualité. Il en fut ainsi du dernier concert donné en la belle salle des congrès du Ministère par l'Harmonie, les élèves de l'école de musique et plusieurs groupes de variétés.

l'air de basso du Châlet, d'Adolphe Adam, dans lequel le soliste, Louis Forest, donna la preuve de sa virtuosité.

Ce fut ensuite le tour de l'importante chorale formée par les élèves de l'école du Club Musical qui, accompagnée par l'Harmonie, interpréta remarquablement l'Ode à la Joie, de Beethoven. Puis l'Harmonie exécuta la charmante Mélodie en fa, d'Anton Rubinstein.

En intermède se produisirent des élèves de l'école de musique: d'abord Marie-Laurence Pina et Jean-Baptiste Morain, âgés de 7 et 8 ans, qui, en jouant au piano et au violon le Carillon de Georges Blanchet, prouvèrent que la valeur n'attend pas le nombre des années; puis Roger Berody, qui, en interprétant au piano Chopin et Granados, donna l'assurance d'une virtuosité accomplie. En conclusion de cette première partie, l'Harmonie fit entendre le joyeux et dynamique Charleston, de Jacques Voguel, et French Festival, suite de chansons populaires françaises de l'Américain G. Osser.

Entièrement consacré aux variétés, la seconde partie du concert débuta par la venue sur scène de l'Orchestre d'accordéons, dirigé par M. Maurice Pollier, qui interpréta la bien connue Marche des Bâcherons tyroliens, de Josef Franz Wagner, puis des œuvres de Lunacci. Ensuite, à l'avant-scène, Edouard Monstin nous prouva qu'il était aussi à l'aise dans le manèment des anneaux chinois que dans celui des percussions de l'Harmonie.

Féerie, couleurs, exubérance, tels furent les atouts majeurs du Ballet des Iles Claude Charriery et du Groupe Steel-Band des Caribes, menant tambour battant rythmes et danses du folklore antillais, follement applaudis par l'auditoire.

Après que Maurice Delmas ait exécuté au piano d'adroltes improvisations sur trois notes, le Groupe des Edelweiss s'empara de la scène et, à grand renfort de cuivres bavarois à s'y reprendre, fit applaudir ses interprétations folkloriques et termina en fou d'artifice par la joyeuse Beer Barrel Polka, reprise en chœur par l'assistance.

Quand l'aurai ajouté que des projections appropriées servaient de fond de scène à ces diverses présentations, que tous les participants font partie de l'immense famille des P.T.T. et sont par conséquent tous des amateurs, ce qui n'est pas un mince compliment, et que j'aurai adressé mes félicitations au dévoué président du Club, M. Parigiot, j'aurai tout dit de ce concert hors série. Pierre DEBIEVRE.

COURBEVOIE Le centenaire de la chorale municipale

L'objectif a été atteint et les musiciens courbevoisins peuvent s'enorgueillir, ainsi que tous ceux de l'extérieur qui vinrent collaborer le 23 mai pour célébrer le centenaire de la Chorale Municipale.

Ce fut une satisfaction absolue pour le député-maire et le conseil municipal, qui avaient soutenu sans réserve ce festival. L'affiche annonçait en effet: « Démonstration populaire de la Musique ». On reconnaissait bien là le vœu du chef de cette chorale, qui défend inlassablement la cause de la musique populaire, de rendre agréables au maximum pour l'auditeur les exécutions des sociétés musicales d'amateurs.

Ces exécutions furent toutes excellentes. Aussi nous semblerait-il injuste de ne pas rapporter, sinon dans tous les détails, du moins pour chacun des huit sociétés participantes, l'impression générale qu'elle laissa. Nous le ferons dans un prochain numéro de ce journal, dans un prochain numéro, lorsque nous relations la belle illustration sonore du cinquantenaire de direction de Roger Baron, nous savions qu'il lui avait manqué de réaliser l'un de ses vœux les plus chers, l'alliance orchestre et chœur. Cette fois il fut comblé, puisqu'il put offrir, exécutés par 180 choristes, Lohengrin, accompagné par le Cercle Symphonique, une Cantate de Bach, accompagnée par l'Harmonie, et enfin la Barcarolle des Contes d'Hoffmann, délicieusement chantée par 99 voix féminines, accompagnées par l'orchestre. Il avait avancé par avance qu'il se sentait quelque peu présomptueux, car aucune répétition des ensembles complets n'étant possi-

Advertisement for 'Histoire de la Musique' by J. Jamin. 'UN « BEST-SELLER »', '100 PAGES D'ILLUSTRATION - Index alphabétique - Index chronologique.', 'A. LEDUC - 175, Rue St-Honoré 75001 - PARIS'.

bio, il avait dû opérer par répétitions séparées. Au rassemblement du 23 mai, tout « tomba en mesure », et l'on put apprécier, cela fort à l'honneur des choristes, de très belles nuances.

Au début du programme, les choristes de Courbevoie avaient modulé parfaitement le Benedictus à Sainte Cécile, de Gounod, après le solo chanté à ravir par Christiano Charpentier, lu tout avec un magnifique accompagnement — tel un orgue — de l'Orchestre d'Accordéons de Paris.

Précisons, en l'attente de notre prochain article, que quatre formations orchestrales différentes présentèrent leur concours à cette belle manifestation: en plus de l'Orchestre d'Accordéons de Paris (directeur: Claude Tromelin), il y avait les trois sociétés de Courbevoie, le Cercle Symphonique (direction A. Preato), l'Union Harmonie (directeur J. Boulet) et le Cercle Mandoliniste (directeur R. Parmentier). Il y eut même une cinquième formation, l'Orchestre « Juniors » du Conservatoire Caecilia de Poissy (directeur R. Malfait).

Cette Chorale de Courbevoie a bien un caractère exceptionnel car, s'il n'est pas extraordinaire d'obtenir le concours de deux chorales sœurs comme Poissy et Saint-Gratien, il est beaucoup plus rare de pouvoir applaudir un chœur scolaire de 150 chanteuses comme il en existe en ce lieu depuis plusieurs années, ou d'entendre ensemble un chœur et des accordéons.

Comme nous le disions il y a cinq ans dans ces mêmes colonnes, s'il est peu banal de célébrer 50 années de direction à la tête d'une même société, il l'est encore moins de voir le même chef qui, en 1926, pour le cinquantenaire, animait un festival groupant 25 sociétés, être encore à la barre aujourd'hui, pour le centenaire.

Ainsi, malgré ses 77 ans, on lui voit toujours le même dynamisme, droit sur ses jambes, usant de la parole aussi facilement que de la baguette, le communisme avec le public; cela crée, dans de telles manifestations, une ambiance de cordialité très heureuse.

Comblés vibrant alors, entraînés par une sélection de bois et de cuivres, put retentir le Choral des Adieux qui termina cette belle démonstration.

A SUIVRE L'ANCIEN.

VINCENNES Le gala annuel de la musique municipale

Le dimanche 25 avril dernier, l'excellente Harmonie qu'est la Musique Municipale de Vincennes présentait, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, son grand gala annuel. Le concert était placé sous la présidence de M. Jean Clouet, maire de Vincennes, entouré de MM. Daniel Deray et André Bonhême, président et vice-président de la société. A cette audition participaient également les Comédiens du Donjon, un très intéressant groupement artistique, dirigé par Mme Madeleine Bromant, remarquable animatrice, et le Centre Chorégraphique de Vincennes, dirigé par Mme Odette Bonhême.

Sous la direction précise et nuancée de son nouveau chef, M. André Lauton, l'Harmonie débuta par la Marche Américaine, de Souza. Puis nous entendîmes l'Ouverture de Mireille, de Gounod; les Danses bohémienne, de Bizet; les Cloches de Corneville, de Planquette; Train de plaisir, de Strauss; Ah! vous dirai-je Maman, de Bennett; Sur un marché persan, de Kotalbey, et Brionne, de Jacquet. Ce programme permit d'apprécier la justesse sonore et la délicatesse d'interprétation de cette belle société.

En seconde partie, nous eûmes le plaisir d'entendre d'abord les Comédiens du Donjon, dans l'Approche du soir, un acte joyeux de Michel Sulfran; ensuite le Centre Chorégraphique interpréta une scène du Premier Acte du Ballet de Coppélia, de Léo Delibes. Les décors et les dispositions scéniques étaient assurés par M. Marc Breniant, grand maître en l'art de la mise en scène. En résumé, une manifestation très intéressante et d'une bonne tenue musicale et artistique, dont il faut féliciter les dirigeants de la Musique Mu-

nicipale de Vincennes, ainsi que les deux groupements qui s'étaient joints à l'Harmonie pour nous procurer un agréable après-midi. Capitaline BOYER.

VANVES Concert du cinquantenaire de l'harmonie

Le mardi 10 mai 1976, en soirée, l'Harmonie de l'Association Municipale de Musique de Vanves donnait, à l'occasion de son Cinquantenaire, un grand concert au Gymnase Municipal, sous la direction de son chef Pierre Billaud. L'assistance était nombreuse, et l'on y remarquait la présence de Courbevoie, L'Avenir et Agis-Garçin, maires adjoints et de M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, secrétaire général de la Confédération Musicale de France.

Le programme, présenté par M. Jean Aveneau, débutait par Espana Cani, de Narquina. Il se poursuivait par le bal de Bénédictine d'Este, de Reynaldo Hahn, et la Cavatine du Barbier de Séville, de Rossini, qui permit au corset solo de donner la mesure de sa virtuosité.

A l'entracte, Mme Micheline Lesuisse, présidente de la Société, salua les personnalités présentes et rappela en quelques mots l'histoire de l'Harmonie Municipale de Vanves, fondée en 1926, et qui jusqu'à la guerre de 1939-45 était forte de 80 musiciens. Après la guerre, les effectifs diminuèrent sensiblement, pour atteindre le point le plus bas vers 1958. C'est que le directeur, M. Volleau, organisa au sein de l'Harmonie une Ecole de Musique, pour former de jeunes musiciens. A son départ, en 1973, l'Ecole avait 120 élèves; elle en compte aujourd'hui 220, sous la direction de M. Jean Poidevin. Enfin, en 1974, la Société modifia ses statuts et devint l'Association Municipale de Musique de Vanves, comprenant l'Harmonie et l'Ecole de Musique. Mme Lesuisse conclut en remerciant la municipalité de l'aide qu'elle apporte à l'Association et en exprimant son espoir dans l'avenir.

Pronant la parole à son tour, le président Pin rappela que chaque année la Fédération de l'Ile-de-France fête un moyen deux centennaires et deux cinquantennaires, ce qui est une preuve de la vitalité de nos sociétés musicales d'amateurs. Il expliqua le rôle multiple de ces sociétés, à la fois sur le plan culturel et sur le plan social; et, après avoir félicité le directeur et les musiciens, il conclut en disant que la tenue musicale de ce concert et l'âge moyen des exécutants donnaient l'avenir plus que des espoirs, des certitudes. Enfin, au nom de la Confédération Musicale de France, il remit à Mme Lesuisse la Médaille d'Honneur du Cinquantenaire.

Avant la seconde partie, on put entendre en intermède, sous la direction de M. Jean Poidevin, l'ensemble de clarinettes de l'Ecole de musique, un groupe de moins de 20 ans, qui interpréta avec beaucoup d'intelligence, de justesse et de délicatesse, plusieurs œuvres arrangées spécialement pour cette formation.

La seconde partie comprenait la Valse de Louis Ganne, La Houzarde; le Boléro pour clarinettes, de Blemant, et enfin le Prélude et Inflexion de Sigurd Jorsalfar, d'Edward Grieg, qui termina magnifiquement le concert.

En résumé, une soirée fort intéressante et qui méritait bien que, dans le cadre du Jour « J » de la Musique, Radio-France y ait délégué un « chasseur de sons ».

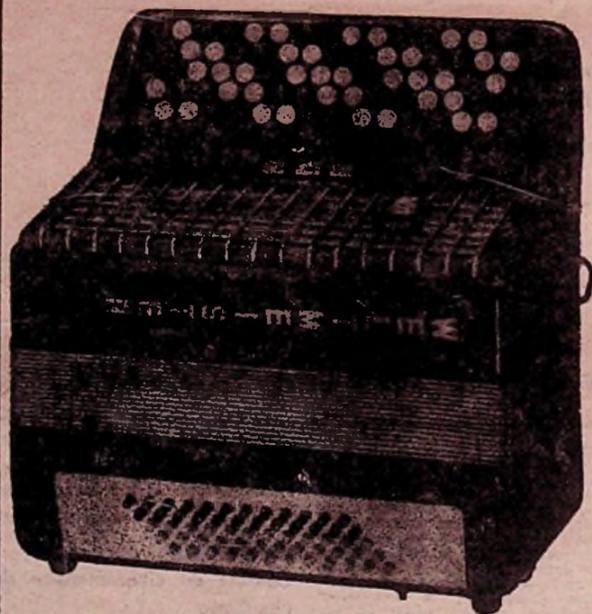
EAUBONNE Un grand concert de la Lyre Amicale

Le samedi 24 avril, à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, la Lyre Amicale d'Eaubonne a donné son grand concert de printemps, sous la direction de M. Jean Dordenne. Premier prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, et de M. Jacques Thomas, chef adjoint. Un nombreux public assista à cette soirée musicale, présidée par M. André Petit, conseiller général, maire d'Eaubonne, et qu'honorait également de leur présence Mlle Renée Boyer, maire adjoint; M.M. Mercier et Bonnet, conseil-

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois
un accordéon intégral
comprenant au clavier main
gauche, le système traditionnel
plus 3 octaves de Basses
chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL DEUSCHNER

25-35, Bd Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03



Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dalnet

66, rte de Houdan, T. 477.03.31

78 - MANTES-LA-JOLIE

la Grande Marque

Française

catalogue franco sur demande

CHEFS DE MUSIQUE

du «*Centre-Ouest*» confiez-nous

vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^S DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean

Tél. : (48) 24.34.67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

3, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

lors municipaux, et M. Bondady, res-
ponsable de la Maison des Arts.

Le concert débuta par l'une des Mar-
ches de Pompe et de Circonstance, de
l'Anglais Edward Elgar : marche tour à
tour éclatante et majestueuse, composée
en 1901, et dont l'un des thèmes, adap-
té en 1932 au poème intitulé Terre d'es-
poir et de gloire, devint très vite pour
les Britanniques un véritable second
hymne national. Vint ensuite une très
bonne interprétation de la célèbre Ou-
verture de Poète et Paysan, de Franz
von Suppé, au cours de laquelle M.
Nosbaum sut faire apprécier tout son
talent dans l'exécution du solo de saxo-
phone.

Puis l'Harmonie rendit hommage au
18^{ème} siècle et à l'un de ses plus
glorieux musiciens, Mozart, dont elle
interpréta l'Ouverture de L'Enlèvement
au Sérail. A cette occasion, les jeunes
élèves de l'Ecole municipale de mu-
sique se firent remarquer par leur ex-
cellente présentation, qui leur valut de
chaleureux applaudissements.

Les jeunes devaient encore être à
l'honneur en cette fin de la première
partie, ceux de la Batterie-Fanfare cette
fois, qui nous offrirent, sous la direc-
tion de M. Jacques Thomas, une bril-
lante exécution de la Marche des Ap-
rentis Marins, de Farigou. Nous les
retrouvâmes avec plaisir après l'entracte,
puisque'ils ouvrirent la seconde partie
du programme avec une autre marche
aux accents familiers, Navarre, de J.-E.
Barat, toujours sous la baguette de Ja-
ques Thomas.

Puis l'Harmonie, dirigée à nouveau
par M. Daranno, célébra dignement ce-
lui qui fit triompher l'opérette dans la
seconde moitié du 19^{ème} siècle, Ja-
ques Offenbach. Avec tout à la fois
sensibilité et brio, les musiciens de la
Lyre donnèrent Ophélie aux Enfers, avec
en final, comme il se devait, le dyna-
mique et traditionnel Cancan. La prin-
cesse Czardas, d'E. Kalman, fut égale-
ment très appréciée. Il en fut de même
pour Tirolet Trompettes, d'Emil Declodet,
qui mit tout particulièrement en vedette
trois jeunes solistes, MM. Tellurio, Col-
omb et Drivaut, qui recueillirent les
applaudissements nourris des auditeurs
pour leur brillante démonstration.

Le point final fut apporté par un
hommage à la musique moderne, repré-
sentée par l'excellente œuvre de Lu-
cia de Kimpé, Modern Divertimento,
avec solo de trompette par M. Beghin et
solo de trombone par M. Thomas.
Les nombreux auditeurs garderont
nous en sommes persuadés, un très bon
souvenir de cette soirée musicale fort
réussie. Merci donc aux musiciens de
La Lyre Amicale, à leur chef, M. Dar-
anno, et à leur sous-chef, M. Thomas,
ainsi qu'aux élèves de l'Ecole munici-
pale de Musique, de nous avoir offert
cette agréable audition, présentée avec
compétence et humour par M. Cabourg,
que nous tenons à remercier aussi très
vivement.

LIVRY-GARGAN

Concert de la Livryenne

Pour fêter le 15^{ème} anniversaire de
sa fondation, La Livryenne a donné un
grand concert à la salle des fêtes le
9 mai 1976, sous la présidence de M.
Vincent, président du Conseil général
de la Seine-Saint-Denis, maire de Livry-
Gargan, et de Mme Soulier, maire ad-
joint. Malgré un temps capiteux, un
public nombreux était venu écouter ce-
te jeune formation.

Dans une tenue parfaite nos musiciens
exécutèrent la Marche d'Aïda, de Ver-
di, arrangée par notre sous-directeur
Philippe Leppe qui suivit de la Sym-
phonie pour les Soupers du Roy et de
la 6^{ème} Danse Hongroise.

Le Boléro, dansé par les élèves du
CES Léon-Jouhaux, obtint un vif succès ;
toutes nos petites danseuses sont à fé-
liciter, ainsi que Mme St Amer, leur
professeur d'éducation physique.

La classe d'accordéon du Conservatoire
Municipal, dirigée par Mme Kromer,
nous combla de joie par le choix et la
qualité de son programme, en interpré-
tant Rose du Sud, La Paloma, Gypska
et Espana.

La chorale du CES Léon-Jouhaux, di-
rigée par M. Charpentier, professeur
d'éducation musicale, nous émerveilla
avec Filo la lino, de Marcy ; O mon-
tagne, de Beethoven ; Chant d'Europe,
Les baladins, de Gilbert Bécaud, et
pour la première fois avec l'Harmonie,
Gaznen, de Bizet, et l'Hymne Européen.

La dernière partie était réservée à la
Livryenne pour de la musique de varié-
tés : American Patrol, Summer-time, Ca-
ravan et L'oublié du Cheval Blanc, ma-
gnifiquement cloués par M. Beaujard,
professeur de chant au Conservatoire
Municipal, et qui ont eu l'honneur de
lui.

Tous remercions toutes les person-
nes qui ont contribué à la réussite de
cet excellent concert, et nous félicitons
tous nos jeunes musiciens pour leur
travail et leur participation à la bonne
renommée de notre Société.

Nos félicitations vont en particulier à
M. Jean Dessaint, Premier prix de
Conservatoire, professeur de trompette
à l'Ecole de Musique de Livry-Gargan
et directeur de La Livryenne, pour tout
le soin qu'il consacre à cette jeune et
prometteuse formation.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Palmarès concours de Saint-Julien
Molin-Molette.

Batterie-Fanfare de l'Union Musicale de
Saint-Chamond : 1^{er} prix ascendant 28,5
sur 30. Devra concourir en 2^{ème} divi-
sion, 2^{ème} section. Félicitations au di-
recteur.

Union Musicale de Plauzat et de St-
Sandoux : 1^{er} prix, 27 sur 30. Félicitations
au directeur.

Batterie-Fanfare Annoncinne : 2^{ème}
prix, 21 sur 30. Félicitations au direc-
teur.

Batterie de Bourg-Argental : Division
de classement. Classée en 3^{ème} divi-
sion, 3^{ème} section.

Harmonie du Coteau

Un Chef de Musique à l'honneur

Samedi 22 novembre 1975, jour de
Sainte-Cécile, l'église Saint-Marc du
Coteau était comble... On voulait entendre
le concert et rendre hommage à M. Fran-
ceries qui avait décidé de passer la
baguette à son sous-chef, M. René Por-
tier.

De nombreuses personnalités assis-
taient à cette cérémonie. On notait la
présence de M. Burdin, maire du Co-
teau, entouré de ses adjoints et conseil-
lers municipaux, de M. Rouchon, pré-
sident de la Fédération Musicale de la
Loire et de la Haute-Loire, ainsi que
tous les présidents et directeurs des
sociétés musicales de Roanne et la
région.

A cette fête solennelle avait tenu à y
assister également un groupe d'anciens
de la Musique Nationale des C.J.F. Tous
n'avaient pas regardé le déplacement
important que cela leur imposait, mais
ils avaient tenu à témoigner à M. Fran-
ceries leur attachement, lui qui si gé-
niment avait accepté de les diriger dans
leur concert de Châtel-Guyon en août
1975. Ils avaient aussi, au cours de leurs
différentes rencontres, toujours appré-
cié la noblesse des sentiments de ce grand
personnage de la Musique.

De nombreux musiciens roannais, très
attachés également à M. Franceries,
étaient présents à cette cérémonie.

M. Franceries avait à ses côtés ses
fils et petits-fils. Tous, très digne-
ment, marchent sur les traces paternel-
les et servent le renom de la musique :

— Roland : 1^{er} prix de cor du Conser-
vatoire de Paris, professeur au Conser-
vatoire de Lyon ;

— Marc : 1^{er} prix de guitare du Conser-
vatoire de Versailles, professeur au
Conservatoire de Lyon ;

— Jean-François : 1^{er} prix de hautbois
du Conservatoire de Versailles, direc-
teur de l'Ecole de Musique de Roanne ;

— Eric : 1^{er} prix de guitare du Conser-
vatoire de Toulouse.

Le concert débuta, tout d'abord, par
la Première Symphonie de Saint-Saëns,
ensuite ce fut la Scène Religieuse et
l'Invocation des Eynies de Massenet,
puis le Pavane pour une Infante Dé-
funte de Ravel (cor solo Roland Fran-
ceries) terminant cette partie « harmo-
nie ».

Après ces trois morceaux, un chanteur,
M. Jean Dupuis captiva avec sa magni-
fique voix l'assistance dans l'Ave Maria
de Schubert et le célèbre Largo de
Haendel.

Marc Franceries, et son fils Eric, tous
deux guitaristes de talent, interprétèrent
diversement une Sonate en Ré Majeur de
Gottlieb et trois duos pour guitare de
Marc Franceries.

Le concert continua par un ensemble
instrumental, composé de : André Du-
châtelle, clarinette (directeur de l'Har-
monie de Roanne) ; Jean-François Fran-
ceries, cor anglais ; René Portier, flû-
tiste, 1^{er} prix du Conservatoire de
Lyon ; qui donnèrent un Trio de Beetho-
ven et Divertissement de Mozart.

M. Burdin, maire du Coteau, pronon-
ça ensuite une allocution et remer-
ciait M. l'abbé Ghardin, curé du Coteau,
qui avait permis qu'il prenne la parole
et autorise ce concert de l'Harmonie.
Il prononça l'éloge de M. Franceries
qui a consacré sa vie à la musique et

à su inculquer cette passion à ses en-
fants et petits-enfants. M. Burdin ré-
tracait la carrière de M. Franceries à la
tête de l'Harmonie depuis 1943. Sous sa
direction, l'Harmonie est allée de suc-
cès en succès et a poursuivi une mar-
che ascendante.

M. Burdin remercia également Mme
Franceries qui avait toujours soutenu son
mari dans sa passion pour la musique.
Il présenta ensuite M. René Portier, 1^{er}
prix du Conservatoire de Lyon, futur
chef, qui continuera l'œuvre de son
prédécesseur.

M. Burdin remit à M. Franceries, en
reconnaissance de la cité coteuloise,
la médaille de la Ville du Coteau.

Le dimanche après-midi, à la salle des
fêtes du Coteau, une réception familiale
réunissait les membres de l'Harmonie,
le groupe des anciens de la Musique Na-
tionale, et leurs familles pour fêter l'au-
revoir à M. Franceries. Un petit souve-
nir lui était remis et quelques fleurs
à Mme Franceries.

En prélude à ce concert, les musiciens
réunis à leur siège se sont rendus en
défilant à l'église St-Marc. La Batta-
rie-Fanfare excécuta sur le parvis de
l'église quelques morceaux qui furent
très appréciés par le public.

ROANNE

Musiciens et foule enthousiaste
ont assuré le succès du Festi-
val de St-Denis-de-Cabanne, les
19 et 20 juin

Aux confins de la Loire, tout près
du Rhône et de la Saône-et-Loire, Saint-
Denis-de-Cabanne, coquette cité de 1.500
âmes accueillait samedi 19 et diman-
che 20 juin, quelque 800 musiciens et
une foule enthousiaste au festival orga-
nisé par la société locale la « Claque
Dyonisienne », avec le concours de la
municipalité, groupement locaux et des
habitants.

Dès le samedi, dans un bourg décoré
de guirlandes multicolores, de bacs de
fleurs, commençaient les festivités avec
un défilé paré par « l'Avenir Musi-
cal » de Puilly-sous-Charilly et ses ma-
jorettes, et le « Réveil de Chauffailles ».
A 20 h 30 à la salle municipale, avait
lieu un grand concert présenté par M.
H. Fontimpé, au cours duquel se pro-
duisirent : Le Réveil de Chauffailles,
Les Elèves de la Claque Dyonisienne,
La Chorale de l'APE de l'Arsenal Roan-
nais, Les Mandolinistes Roannais, Le
Club de l'Accordéon Roanne, Les Amis
de l'Accordéon Roanne et à nouveau,
en fin de soirée, Le Réveil de Chau-
ffailles.

Un public nombreux avait empli la
salle, et les derniers arrivés ont dû
rester à l'extérieur.

Le dimanche matin, dans cette même
salle, se tenait le Congrès du Comité
des Sociétés Musicales de la Région
Roannaise.

Le président de la Claque Dyonisienne,
M. Aulas saluait et remerciait de leur
présence les participants, MM. Jean
Rouchon, président de la FMLH ; R.
Brun, représentant M. le sénateur-maire
de Roanne ; P. Rivière, député de la
Loire ; Guillaud, conseiller général, mai-
re de Charlieu ; C. Labouret, président
du Comité Roannais, et enfin le docteur
Falt, maire de Saint-Denis, ainsi que
tous les présidents et délégués de so-
ciétés.

M. le docteur Falt remercia et souhai-
ta la bienvenue à Saint-Denis à toutes
les sociétés et félicita la population
dionisienne pour tout le travail accom-
pli afin que ce festival soit une réus-
sité exemplaire pour Saint-Denis.

M. Rouchon adresse ses félicitations
aux organisateurs et au Comité du Roan-
nais qui lui donne entière satisfaction.
Il remercie encore les deux sociétés
roannaises, le Club de l'Accordéon et
la Fanfare de Roanne pour leur présence
aux concerts de la Maison de la Culture
à Saint-Etienne et demande aux autres
sociétés de se faire inscrire pour les
années à venir.

M. Labouret remercia le président fédé-
ral et excusa MM. Gruel et Mous-
sière.

M. Mottet, secrétaire, fait l'appel des
sociétés. 21 sur 29 sont présentes.

M. Ravassard, trésorier, donne le
compte rendu de l'exercice 1975 d'où
il ressort un bénéfice de 1.194,60 F.
Quitus lui est donné. Il fait connaître
que deux sociétés roannaises ont été
mises « en sommeil » pour un an. Le
Carlo de la Guitare, pour maladie de
son président directeur, et l'Ecole de
Musique du Coteau qui, après plusieurs
rapports, n'a pas réglé ses cotisations.

Les cotisations fédérales ayant été
portées à 20 F en 1976, celles de 1977
verront cette application et subiront un
rappel de 10 F.

Sont ensuite examinées les dates des
examens fédéraux. Après discussion et
sur avis de MM. Franceries de la com-
mission musicale et Brun, ces examens,
jusqu'aux cours moyens, pourraient avoir
lieu fin mars début avril, les examens
supérieurs en décembre, tout ceci pour
s'accorder avec les périodes de scola-
rité.

Un vœu est également adopté pour
la suppression de la lecture à vue in-
strumentale aux examens, sauf toutefois
pour les cours supérieurs.

Pour les prochains festivals, St-André-
d'Anchou assurera celui de 1977, soit le
15 mai, soit le 5 juin. Celui de 1978
aura lieu à Chirassimont.

A 10 h 45 la séance est levée.

Après le congrès, une aubade est
donnée par la société d'honneur, La Cé-
cilienne de Genay, avec la participation
des Majorettes de Charlieu. Un défilé
à lieu jusqu'au monument aux morts où
une gerbe est déposée par M. Aulas,
président de Saint-Denis.

De retour à la salle municipale, un
vin d'honneur est servi pendant que La
Cécilienne joue deux morceaux entraî-
nants. Un banquet amical réunit ensuite
les congressistes à l'Hôtel Issartel.

A 14 h., deux défilés se rejoignent
au château de la Durie où allait se
dérouler l'audition de 18 sociétés. Le
morceau d'ensemble était dirigé par le
chef Jean Pénard, de Saint-Denis.

Pour terminer, deux coups furent re-
mis : celle du Comité du Roannais à
l'Harmonie de Saint-Just-la-Pendue, et ce-
lle de la Caisse d'Epargne de Roanne à
la Fanfare de Saint-Germain-Laval.

Nous ne manquons pas de signaler
l'excellente présentation de toutes les
sociétés et la parfaite organisation de
ce festival par toute la population de
Saint-Denis-de-Cabanne.

Le Secrétaire Adjoint,
C. PELOSSE.

Réellement nouveau :

< Les récréations pianistiques >
de Julien PORRET

18 morceaux descriptifs et progressifs en 3 recueils de 6 morceaux, avec exercices préparatoires, facilitant leur exécution.

Aux Editions G. BILLAUDOT
14, Rue de l'Echiquier, PARIS-Xème

MIDI

Union départementale des Sociétés musicales et chorales des Pyrénées Orientales

Les derniers jours du mois de mai 1976 ont été marqués dans le département par une intense activité musicale. Le samedi 23 mai ont eu lieu : à 11 h. 30, un concert prononcé par la Batterie-Fanfara municipale ; à 15 h., sur le square Arago nouvellement aménagé, un concert donné par l'Harmonie municipale, sous la direction de son chef M. Michel Peus, et à 21 h., en l'église Saint-Paul du Moulin à Vent, l'exécution du Requiem de Fauré, par l'ensemble instrumental de Perpignan et l'ensemble polyphonique de Perpignan et la Chorale Coecilia du Moulin à Vent, dirigés par M. Robert Druet, directeur de l'Ecole nationale de Musique.

Le dimanche 30 mai, l'après-midi a été consacré à un grand festival des Sociétés Musicales et Chorales du département. Après un magistral défilé en ville qui a conduit les sociétés et les majorettes depuis le Palais des Congrès jusqu'au Square Arago, un très nombreux public a pu applaudir sous les rayons d'un chaud soleil l'Harmonie Municipale de Perpignan qui, sous la direction de M. Michel Peus, a interprété de l'Italienne à Alger, de Rossini, après quoi un grand ensemble constitué par la Chorale Coecilia du Moulin à Vent, l'Orphéon de Rivesaltes, le Groupe vocal de Saint-Estève, et le Fanal de Saint Vicens, accompagnés par l'Harmonie municipale de Perpignan dirigée par M. Michel Peus, a magnifiquement interprété le Chant du Retour, de Méhul, et le Chœur des Hébreux de Nabucco, de Verdi. La suite du festival a été consacrée à la présentation successive de la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes, avec les Majorettes du Cru de Maury, de la Claque-Fanfara de Saint-Laurent-de-Cordans, avec ses majorettes, de l'Entente de Banyuls-sur-Mer et de Port-Vendres, avec ses Majorettes de Banyuls-sur-Mer, de la Lyre Argelès-Lézian, avec le groupe de majorettes de Saint-Estève « Jeune et Monastir », de la Claque-Fanfara de Saint-Estève avec ses Dauphines, de la Claque-Fanfara d'Elne avec les Majorettes du Cru-de-Maury.

Cette belle fête de la musique, extrêmement colorée, a pris fin vers 17 h. 30 par l'exécution de la très belle marche « Provence », à laquelle ont concouru toutes les musiques et fanfares participant au festival, sous la baguette de M. Michel Peus.

Le mardi 1er juin, au Palais des Congrès de Perpignan, l'Harmonie municipale de Perpignan offrait son grand gala, au cours duquel l'Harmonie dirigée par M. Michel Peus, interpréta, en première partie : l'« Ouverture » Au Pays Lorrain, un concerto de trompette avec l'excellent soliste Bonnet au cornet, la Symphonie inachevée de Schubert, la Marche de Tannhäuser, l'« Ouverture de l'Italienne » à Alger, avant d'accompagner l'ensemble vocal constitué par la Chorale Coecilia du Moulin à Vent, l'Orphéon de Rivesaltes, le Groupe Vocal de Saint-Estève et le Fanal de Saint Vicens qui interpréta le Chant du Retour de Méhul et le Chœur des Hébreux de Nabucco de Verdi. Une seconde partie permit au très nombreux public d'applaudir des élèves du cours d'art dramatique de l'Ecole de Musique, les excellents éléments du Fanal de Saint Vicens dirigés par M. Georges Barre et des extraits d'opérette.

L'Etoile bleue de Montpellier en deuil

M. Jean Serviolo est décédé. Jean Serviolo, tout le monde connaissait cet homme cordial, franc et d'un inépuisable dévouement. Proposé aux P.T.T., il avait pendant des années assuré ponctuellement son service. Mais il était surtout connu comme chef de la Fanfare de l'Etoile Bleue. Virtuose du clairon et de la trompette, il avait été choisi par le fondateur même de l'Etoile Bleue pour diriger la fanfare. Il resta à la tête de celle-ci pendant plus de 30 ans, assistant à toutes les répétitions et présent à toutes les sorties. Il dirigeait la fanfare le jour de l'Ascension à une fête à Cavailhon, lorsqu'il éprouva un malaise. L'Etoile Bleue continuait de jouer lorsqu'il rendit son dernier soupir. Jean Serviolo était homme du petit peuple. Il avait un cœur simple, il était cordial, affable, attentif, prévenant. Il y avait en lui la marque profonde du Père Bonnet dont il partageait la foi et la charité. Le matin de sa mort, dans le car qui l'importait vers l'au-delà il avait dit en plaisantant : Je veux être enterré avec l'orfèvre de mon clairon et avec ma carte de l'Etoile Bleue. Ces humbles vœux ont été exaucés. Jean Serviolo, clairon et trompette prestigieux, repose dans le cimetière de Palavas. A la messe et au moment de l'inhumation, tous les Bleues pleuraient comme s'ils venaient de perdre un père. Nous unissant à l'article paru dans le Croix de l'Hérault qui nous a autorisé à transmettre cet article, nous présentons à notre tour au président de l'Etoile Bleue, à tous les musiciens et à la famille nos plus sincères condoléances.

Le président de l'Union des Sociétés Musicales de l'Hérault :

R. PORTES.

NARBONNE
120 musiciens pour un concert de haute importance

Le deuxième concert de printemps offert le mardi 25 mai 1976 par la Lyre Narbonnaise, dans la salle du Palais du Travail, présentait une originalité incontestable.

En effet, aux musiciens de Narbonne et à ceux de Coursan étaient venus se joindre exceptionnellement ceux de la Lyre Biterroise.

Cette communion entre des musiciens de trois villes dans un même programme exceptionnellement choisi allait permettre aux heureux présents, mélomanes inconditionnels, de passer trois heures agréables.

C'est donc une imposante masse orchestrale de quelque 120 musiciens, qui se produisit devant un public d'amis, qu'on aurait souhaité encore plus nombreux. De nombreuses personnalités avaient tenu à rendre hommage à ces dévoués musiciens amateurs ; nous avons noté la présence aux premiers rangs, autour de l'infatigable M. Rivet, président de la Lyre Narbonnaise, et de M. Collet, président directeur de la Lyre Biterroise ; de M. Pueyo, représentant M. le sous-préfet ; M. Mécle, maire adjoint délégué à la culture ; Mlle Breton, conseiller municipal ; M. Miro, maire de Coursan et son adjoint, M. Delprat ; M. le colonel Thiubart, Cdt la Base Aérienne de Narbonne ; Mme Antagnac, épouse de M. Antagnac, député de Narbonne ; M. A. Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; Mme Becherelli et Mlle Sarzi, professeurs à l'Ecole de Musique.

La participation de « pupilles » aussi bien garnis et se complétant heureusement a permis l'audition d'un programme de haute qualité, comprenant :

- 1) Marche du Couronnement de la Muse, G. Charpentier ; 2) Ouverture de Concert, Giraud ; 3) Carmen, sélection de l'Opéra Comique, Bizet ; 4) Judex, extrait de Mors et Vita, oratorio de Ch. Gounod ; 5) Espana, valse de Waldtrufel d'après la Rhapsodie de Chabrier ; 6) La Feria, suite espagnole de P. Lacombe ; 7) Finlandia, poème symphonique de Sibelius ; 8) Tannhäuser, Mosaïque sur l'Opéra de Wagner.

Ce programme fut placé sous la haute direction de M. E. Capman, directeur de la Lyre Narbonnaise, mais auparavant, les auditeurs avaient eu l'immensurable plaisir de revoir au pupitre dans l'exécution de l'« Ouverture de Concert », notre ami M. André Sarzi, président fédéral, à qui le public réserva une salve d'applaudissements.

Après le concert, un vin d'honneur fut offert par la municipalité, au cours duquel prirent la parole : MM. Rivet, président de la Lyre Narbonnaise ; Collet, président directeur de la Lyre Biterroise, et M. Mécle, adjoint au maire, délégué à la Culture.

Tous vantèrent les mérites des musiques populaires d'amateurs et souhaitèrent que des concerts de ce genre soient exécutés le plus souvent possible à Narbonne et à Béziers.

BEZIERS
Un concert de qualité avec le concours de la Lyre Narbonnaise et la Lyre Biterroise le vendredi 28 mai au Théâtre municipal de Béziers.

Il y a quelques mois deux hommes amoureux de la musique se rencontrèrent et décidèrent d'organiser un concert à Narbonne et à Béziers en réunissant l'ensemble de ces deux sociétés. Ces deux hommes s'appelaient M. Rivet, président de la Lyre Narbonnaise,

Editions

J.-M. FUZEAU

B.P. 6 — 79380 COURLAY

Pour CLARINETTE :

« Veillée de Novembre »

(Il existe une orchestration pour harmonie et orchestre à cordes).

et M. Galy, vice-président de la Lyre Biterroise. L'idée était bonne et il fallait donc la réaliser. Sur le plan musical l'honneur revenait à M. Capman, directeur de la Lyre de Narbonne et à M. L. Collet, président directeur de la Lyre de Béziers. Il y eut bien quelques difficultés à vaincre, mais à la date du concert tout était prêt. Dans l'assistance, nous avons pu noter, autour de M. A. Sarzi, président fédéral, M. A. Nougaret, premier adjoint et conseiller régional ; M. Rivet, président de la Lyre de Narbonne ; M. Torral, conseiller municipal ; M. le Docteur Favlor, président de l'Union Musicale de Cazouls-les-Béziers ; M. P. Fouquet, organiste titulaire de la cathédrale Saint-Nazaire. Dès le lever du rideau nous avons pu admirer les deux formations fortes au total de 120 musiciens.

Le concert commença par la Marche du Couronnement de la Muse du Peuple, de G. Charpentier, aux sonorités généreuses et aux mouvements larges. Désirant honorer la présence du président fédéral à ce concert M. L. Collet, dans un geste qui l'honore et avec toute l'amabilité que nous lui connaissons, demanda à l'ancien directeur de la Lyre de Narbonne de diriger l'« Ouverture de Concert » de Giraud dont le soliste était M. Coste. Avec la grande fantaisie sur Carmen de G. Bizet on retrouvait les airs les plus connus de ce chef d'œuvre dont les solistes étaient MM. Coste, Fauro, Badie, Rouire. La première partie de ce concert se terminait par Espana, valse de Chabrier-Waldtrufel. Pour la première fois il nous a été agréable d'entendre sous la direction de M. Laroude, la Chorale du Minerve nous interpréter dix chansons aussi variées que deux airs du XVème siècle comme Ma femme est morte et Mille regrets de vous abandonner, et l'inoubliable « Au clair de la lune » pour terminer par la généreuse « Coupo Santo ». En troisième partie nous retrouvons les deux Harmonies pour la Féria, suite espagnole de P. Lacombe, avec comme solistes MM. Coste, Colmbier, Rives. Nous entendîmes ensuite Finlandia, poème symphonique de Sibelius et nous devons une mention spéciale à M. Ramon, intègre aux timbales.

Le concert se terminait avec une grande fantaisie sur Tannhäuser de R. Wagner, brillamment exécutée et longuement applaudie par l'assistance.

Nos félicitations furent d'abord au président directeur de la Lyre, M. Collet, à tous les solistes des deux formations et aux organisateurs du concert. Afin de remercier tous les musiciens, M. Nougaret offrit une réception dans le foyer du Théâtre. Il remercia MM. Rivet et Galy de cette initiative heureuse, et félicita M. L. Collet pour l'exécution parfaite de ce concert en souhaitant que ce dernier ne reste pas sans lendemain. Il associa tous les musiciens de Narbonne et de Béziers en un grand merci et un au revoir. Le président A. Sarzi, après avoir remercié M. Nougaret de l'aide matérielle que la municipalité, par son intermédiaire, avait apporté à la Lyre Biterroise, souhaita lui aussi que cette rencontre ne reste pas sans lendemain. C'est en tout cas ce que nous aussi nous souhaitons.

Le secrétaire général,

R. PORTES.

Moselle et Meurthe-et-Moselle

NECROLOGIE

Le comité de notre fédération a le pénible devoir de faire part à ses membres et à ceux qui l'on connu, du décès de notre vice-président Jacques Genvrin, survenu à l'âge de 55 ans.

Après des brillantes études musicales à Caen, sa ville natale, où il obtint un

SOCIETES DE MUSIQUE, DE MAJORETTES

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :

L'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE

1er prix de clarinette et de saxophone, c'est au conservatoire supérieur de Paris qu'il termina ses études musicales et se vit récompenser par un 1er prix de clarinette, accompagné d'une 1ère médaille de « Musique de Chambre ».

En 1946, il fut nommé Professeur de clarinette au conservatoire de Metz. Non-brevé sont ses élèves qui actuellement sont membres de grandes formations musicales de la région.

Joignant à ses qualités pédagogiques celle d'instrumentiste et de soliste, il devint un des membres les plus actifs du « Quintette à vent » et des « Solistes » de Metz.

C'est en 1952, qu'il devint Directeur de l'Harmonie Municipale de Montigny-les-Metz, une des meilleures phalanges musicales de notre région.

De son mariage, naquirent 5 enfants, auxquels il sut communiquer sa flamme musicale. Deux de ceux-ci sont membres de l'orchestre de Metz, le 3ème est élève au conservatoire supérieur de Paris et les derniers sont élèves au Conservatoire de Metz.

En ces circonstances cruelles, la Fédération toute entière s'associe à la peine de toute la famille, pour présenter à Mme Genvrin et à ses enfants, nos sincères condoléances.

FLORENCE
Concours national de musique

C'est sous le haut patronage de : M. Guérin, sous-préfet de Thionville ; M. Arnaud, maire de Florence ; M. Lewis, Directeur Honoraire de l'Harmonie ; M. Lafond, Président de la Fédération Musicale de Moselle et Meurthe-et-Moselle ; que le concours national de Florence s'est déroulé le samedi 27 mai mais celui-ci fut précédé le samedi 19 par une grande soirée artistique donnée dans la salle polyvalente du COSEC. Solrée au cours de laquelle les auditeurs purent applaudir :

L'Harmonie Florentaise sous la direction de M. Muller ; La Chorale « Les Alouettes » de Oury Sud, direction Mme Marie France Berthaux ; « Les Chantrelles » chorale de Hayinge - Saint - Nicolas-en-Forêt.

Solrée qui obtint un succès populaire éclatant.

Le dimanche 30 mai, le concours débuta à 9 h.

Soirée qui obtint un succès populaire éclatant

Palmarès :
Membres du jury : M. A. Darnen, vice-président de la Fédération et Directeur de l'Harmonie Municipale de Metz ; M. G. Joppin, vice-président de la Fédération ; M. H. Henning, vice-président de la Fédération ; Mme Hory, Directrice, Ecole de Musique, Guénange ; M. A. Andreoli, ex sous-chef de Musique Militaire ; M. J. Bohr, Directeur, école de Musique, Thionville ; M. J. Hemmer, sous-chef de Musique Honoraire de la Musique Militaire et compositeur (Union Grand-Duc Adolphe de Luxembourg) ; M. E. Kayser, Directeur de Chorales et membre du Comité Central de l'Union Grand-Duc Adolphe de Luxembourg ; M. F. Schuster, Directeur, école de musique et Harmonie des Sapeurs-Pompier d'Algrange.

Après le concours, un vin d'honneur fut offert à tous les membres officiels. M. Raymond Lafond, Directeur Artistique et Président de la Fédération donna à la minute de silence à la mémoire de M. Jacques Genvrin, vice-président de la Fédération et Directeur de l'Harmonie Municipale de Montigny-les-Metz, décédé il y a seulement quelques jours. Il devait faire partie du jury.

Dans son allocution, M. Jacquet, président de l'Harmonie Municipale de Florenge, remercia vivement M. Raymond Lafond, les membres du jury, et en particulier les représentants de l'Union Grand-Duc Adolphe de Luxembourg, ainsi que la municipalité et le conseil municipal, la Confédération Musicale de France, la Fédération de Moselle et Meurthe-et-Moselle pour leur soutien moral, matériel et financier.

Les manifestations de l'après-midi débutèrent par la remise de la « Médaille Jeunesse et Sports » à M. Roland Boitel, directeur de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine, par M. Arnaud, Maire de Florence, puis ce fut la lecture du palmarès avec remise des prix aux sociétés participantes.

PALMARES :

1er Harmonie : Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine avec 29,5 points. Premier prix à l'unanimité félicitations du jury, et un vase de Sèvres offert par le secrétaire d'Etat à la Culture.

2ème Harmonie Municipale de Bouzonville avec 29,5 points. Premier prix ascendant, un vase de Sèvres par le secrétaire d'Etat à la Culture et une prime de 800 F. offerte par l'Harmonie Municipale de Florence.

3ème La Musique Municipale de Sarrobourg, avec 29 points. Premier prix ascendant, une coupe de la ville de Florence et une prime de 900 F. offerte par l'Harmonie Municipale de Florence.

4ème Harmonie Municipale d'Ottange, avec 27,5 points. Premier prix à l'unanimité et une prime de 800 F. offerte par l'Harmonie Municipale de Florence.

5ème Harmonie Saint-Barbe de Folschviller, avec 24 points. Premier prix et une prime de 400 F. offerte par l'Harmonie Municipale de Florence.

6ème Harmonie Jeanne-d'Arc de Dombasle-sur-Meurthe, avec 24 points. Premier prix et une prime de 250 F. offerte par le secrétaire d'Etat à la Culture.

7ème Harmonie Municipale d'Audun-le-Tiche, avec 23,5 points. Premier prix, et une prime de 250 F. offerte par le secrétaire d'Etat à la Culture.

8ème Harmonie Scarponaise de Dieulouard, avec 23 points. Premier prix et un bon d'achat de 200 F. offerte par la Maison Didier de Metz.

b) Fanfare :

Premier prix à l'unanimité à la Batterie-Fanfara de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine, avec 30 points les félicitations du jury, et une coupe offerte par l'Association des Commerçants et artisans de Florence-Ebange.

c) Divers :

1er Les Compagnons de l'Accordéon de Saint-Avoild, avec 28 points. Prix ascendant, les félicitations au chef : M. Primo Quaila, une coupe de l'Association Thionvilloise des Centes de Luthiers, une prime de 400 F. offerte par l'Harmonie Municipale de Florence.

2ème L'Orchestre à 3 plectres MJC de Confians-en-Jarnisy, avec 26 points. Premier prix félicitations au chef : Mm Monique Pieta et une prime de 400 F. offerte par l'Harmonie Municipale de Florence.

3ème Accordéon Club de Florence, avec 26 points. Premier prix, félicitations au chef : M. Bruno Maneguzzi, et une prime de 400 F. offerte par l'Harmonie Municipale de Florence.

La soirée dominicale se termina, comme la veille par un concert donné par l'accordéon club Florentais, les Majorettes et leurs virtuoses.

C'est ainsi que prit fin le concours national de musique 1976 de l'Harmonie Municipale de Florence.

Cette brillante manifestation marque, sans aucun doute les annales de la ville de Florence, ainsi que celles de la Fédération de Moselle et Meurthe-et-Moselle, en attendant 1977, qui verra l'Harmonie de Florence, fêter son 50ème anniversaire.

NORMANDIE

Une date à retenir : le dimanche 24 octobre à Cabourg, Congrès de la Fédération Musicale de Normandie.

LISIEUX

Chorale et grandes orgues pour une soirée de qualité

La Chorale Saint-Pierre avait choisi mardi le cadre de l'église cathédrale pour son concert de musique sacrée. Un choix heureux, car l'édifice répond parfaitement à une telle manifestation, qui inspire à la fois le recueillement et une solennité recherchée par les compositeurs.

M. André Petit n'avait pas recherché la facilité pour les 60 choristes qu'il dirige. Il est vrai que plus le talent s'affirme, plus la difficulté augmente.



Si Claudio Monteverdi était un homme de théâtre, compositeur d'opéra, il était aussi maître de chapelle à Saint-Marc de Venise et ses œuvres religieuses ont dominées le XVII^{ème} siècle.

Mais la « pièce maîtresse » de ce concert fut, sans conteste, la « Missa Brevis » de Mozart. L'auteur la composa en 1774, alors qu'il n'avait que 18 ans.

Les grandes orgues de la cathédrale, sous les doigts de leur titulaire Bruno Courtieux, alternaient avec bonheur avec les chants au Choral, « L'Offertoire sur les grands jeux », extrait de la messe à usage des paroisses, de François Couperin, également « L'Offertoire et Communion » de Charles Tournemire, comme la « Prière héroïque », de César Franck, firent apprécier les hautes possibilités de l'instrument, le talent des grands compositeurs, mais aussi la sensibilité et en même temps la grande maîtrise de l'organiste.

ORBEC

S'il est vrai qu'une ville sans musique est une ville qui se meurt, on peut être assuré qu'Orbec ne va pas rendre l'âme de sitôt. L'éternelle jeunesse de la Neustrienne, harmonie centenaire de la cité est le meilleur garant de cette longévité.

Hortensias, roses, philodendrons fraîchement arrosés, traditionnelle guirlande d'ampoules se reflétant dans les vitres astiquées, fenêtres grandes ouvertes sur la place de la Mairie laissant échapper les accents de la Marche Lorraine jusqu'à l'autre bout de la ville, la Neustrienne donnait mardi soir à la salle des fêtes son concert de printemps et comme chaque fois le fidèle public avait répondu présent.

Des répétitions plus fréquentes, un effectif renforcé, les efforts du directeur ont rapidement porté leurs fruits comme on le voit dans le programme qu'il nous proposa mardi soir. Marches militaires, morceaux classiques, jazz du meilleur cru ; la Neustrienne sait maintenant varier son répertoire pour le plaisir des mélomanes. Un pas redoublé à la gloire de Saint-Cyr, l'approchable, suivi du chant triomphal de Martin (l'auteur de la romance Plaisir d'amour).

Une entrée en matière entraînante qui fit vibrer toute la salle des fêtes. Sans complexe, les musiciens enlèvent ensuite le célèbre « in the mood », le grand succès de Glenn Miller repris par Armstrong et rendu célèbre en France par l'orchestre de Ray Ventura. Audacieuse tentative de la part de la Neustrienne, et même si quelques notes viennent encore choquer l'oreille, cette audace plut au public.

Un plaisir doublé par l'audition des élèves de l'école de musique et tout d'abord de l'ensemble des flûtes à bec qui accompagnèrent leurs aînés dans un extrait d'Iphigénie en Taauride, l'hymne des prêtresses, de Christoph Willibad Gluck, l'auteur du célèbre concerto en 26 vers accordés par l'eau du source, Gluck qui a su donner à l'orchestre de théâtre tout son prestige. Il écrit 107 opéras et notamment en 1779 Iphigénie en Taauride. Les élèves de l'école de musique interprètent ensuite Volga, superbe poème symphonique de Kougoull écrit à la gloire du grand fleuve.

M. Labonde, responsable des chasseurs de sons de Lisieux, enregistra ce concert, qui sera diffusé le 29 mai prochain sur les ondes de France Musique (modulation de fréquence).

SAINT-LO

C'est un concert d'une particulière richesse que Ferdinand Koch a offert au public Saint-Lois en conduisant, le 15 mai, la Musique Municipale à un nouveau succès.

Ce succès ne fait que regretter davantage le départ du grand chef d'orchestre que la ville de Saint-Lô a eu le privilège de posséder pendant quatre ans. M. Koch vient, en effet, d'être nommé directeur adjoint du Conservatoire régional de Strasbourg. Cette promotion, très méritée, vient couronner l'excellent travail effectué par Ferdinand Koch, tant à la direction du Conservatoire municipal agréé, qu'à la tête de l'Harmonie Municipale et de l'Orchestre Symphonique de Saint-Lô. Il n'est pas inutile de rappeler que, pendant ces quatre années, les effectifs ont passé : pour le Conservatoire, de 350 à 730 élèves ; pour la Musique Municipale, de 40 à 65 instrumentistes. La qualité des résultats a suivi la même progression. Pour s'en rendre compte, il n'est que de se souvenir de la qualification attribuée, en mars 1975, à l'Harmonie Municipale promue en Division d'Excellence. Rappelons également les inoubliables moments qu'ont constitués les soirées données par l'Orchestre Symphonique du Conservatoire Municipal lors, notamment, de l'intégration du « Messie » de Haendel et des concerts au cours desquels on a pu écouter, entre autres, la « Sixième Symphonie » (Pastorale) de Beethoven, l'ouverture de « Froischtz » de Wober ; du « Symphonie du Nouveau Monde » de Dvorak ; et bien d'autres œuvres de grands compositeurs.

Tout ceci est dû à l'action et au talent de Ferdinand Koch qui, après avoir exercé sa carrière, a fait franchir, dans le domaine, un très grand pas à l'art musical de la cité. Parmi le public Saint-Lois, le souvenir d'un grand musicien, le souvenir d'un grand maître, se perpétue dans l'esprit de ses élèves, celui d'un maître extrêmement compétent doublé d'un grand cœur ; à ses musiciens, le souvenir d'un chef incontesté et respecté et aussi celui d'un ami comme on en rencontre peu.

Pour comprendre l'enthousiasme soulevé par le dernier concert de l'Harmonie rappelé au début de cet article, il n'est que d'en considérer le programme et de savoir que, malgré les difficultés présentes, il a été interprété avec une aisance et un souci des nuances rarement égalés. En voici la composition : « Pomp and Circumstance », d'Edward Elgar ; « West Side Story », de Leonard Bernstein ; « L'Amour sorcier », de Manuel de Falla ; l'ouverture de « La Chauve-Souris », de Johann Strauss ; « Huit chants populaires russes », de Liadov, et salué par une interminable ovation, « Manhattan Symphony », de Serge Lancelotti.

Antérieurement à cette audition, on avait pu apprécier, toujours sous la direction de Ferdinand Koch, l'Orchestre Symphonique dans un concert consacré à Jean-Sébastien Bach.

Cette soirée, nouveau régal pour les nombreux mélomanes emplissant le théâtre, permit de goûter : la 3^{ème} « Concerto Brandebourgeois » et la « Sûta No 1 » en ut majeur du célèbre compositeur allemand. Mais ce concert fut surtout marqué par les interprétations de deux professeurs du Conservatoire de Saint-Lô : Gérard Thomas, dans le Concerto pour violon en mi majeur, et Anne-Marie Montigny, excellente pianiste, dans le Concerto en ré majeur.

R. L.

SAINT-LO

Succès de la soirée Accordéon

Près de quatre cents personnes ont assisté vendredi soir 9 avril, au théâtre Roger-Ferdinand, au concert d'accordéon donné par les élèves de Mlle Maryvonne Lebesnèral, prix de virtuosité de la Schola Cantorum.

Le présentateur, M. Bézard, parut de l'un des jeunes musiciens, tint à remercier les personnalités et les nombreux auditeurs qui, par leur présence, témoignaient de l'intérêt qu'ils portaient à l'accordéon.

Musette et jazz, mais surtout morceaux classiques figuraient au programme.

La partie classique allait du Canon de Pachelbel à l'Aria de Jean-Sébastien Bach, de Caravan, de Duck Ellington à Cavalerie Légère, de Franz von Suppé. Parmi les autres pièces offertes à l'appréciation de l'assistance, nous citerons — en quatuor — le Petit Nègre, de Debussy, Badinerie de J.-S. Bach, la Toccata de Vidor, et exécutés par l'orchestre entier, la Valse des Fleurs de Tchaïkovsky, Danse Hongroise No 5 de Brahms, et les Flots du Danube d'Ivanovic.

Nous n'oublierons pas l'orchestre des cadets qui joua fort bien Marchons Galment et Pot Pourri.

La soirée se termina sur de chaleureux applaudissements et un mot de remerciements de Mlle Lebesnèral.

Un beau succès pour l'Harmonie de Forges-les-Eaux

Le samedi 24 avril dernier une assistance très nombreuse se rendait au théâtre municipal de Forges-les-Eaux pour écouter un concert gratuit donné par l'Harmonie de cette ville sous la direction de son chef M. Maurice Briday et de M. Marcel Levacher, sous-chef.

Pas plus le temps, assez peu élement, que la concurrence d'un match de football à la télévision, n'empêchèrent de nombreux Forgiens de venir encourager et applaudir leur harmonie qui, renforcée par quelques éléments de Dioppe, s'inscrivit parmi les plus homogènes et les mieux menées. Le mérite revient à un bureau dynamique, présidé par M. Pierre Vicaire et au dévouement de Maurice Briday, secondé par Marcel Levacher. L'Harmonie ne se contente pas d'animer, mais elle poursuit — et c'est très important — la formation de nombreux jeunes, s'assurant ainsi un avenir certain.

Et il est très réconfortant de voir aux pupitres, côte à côte, ceux qui ont fait ce qu'est devenue l'Harmonie et ceux qui sont appelés à la maintenir et, pourquoi pas, à la développer encore.

Le public accueillit chaleureusement un programme bien équilibré et propre à mettre en valeur les qualités et le rythme de l'ensemble. Parmi ceux-ci : « La Houzarde », valse militaire ; « Cyprus », une polka pour piston ; « L'Auberge du Cheval Blanc », opérette ; « Les Dragons de Villars », fantaisie et pour finir une marche avec tambours et clairons ; « La Saint Jean » composée par Tino d'Ippolito, chef d'orchestre du Casino de Forges, en l'honneur de M. Jean Bauchet, directeur de l'établissement thermal.

Ce qui se voit dans les marches auxquelles la clique apporte un vibrant support ou dans les ouvertures d'opérettes célèbres qui demandent de l'éclat, du brio et de la fantaisie, l'Harmonie de Forges prouva qu'elle pouvait aborder tous les genres et que son répertoire en s'élargissant, permettait à ses musiciens de constituer une phalange solide et parfaitement au point.

L'assistance ne ménagea pas ses applaudissements, dont un bonno part revint aux solistes Philippe Briday, Daniel Mathon et Alain Faquet.

NECROLOGIE

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris l'accident dont fut victime notre jeune ami Jean-Louis Levallois, sous-chef de l'Union Musicale de Cany (76).

Il avait participé le soir même à un concert de gala et c'est à quelques kilomètres seulement du domicile de ses parents qu'un drame aussi stupide devait se produire.

Ce jeune homme de 21 ans était un passionné de musique. Après avoir fréquenté le Conservatoire de Rouen, il était jusqu'à la fin de son très court voyage, élève du Conservatoire de Versailles dans la classe de M. Roger Del-

molle, 1^{er} trompette solo de l'Opéra de Paris. De plus, il venait de recevoir l'accord du ministère de l'Éducation Nationale lui permettant d'enseigner la musique dans les écoles. Une brillante carrière musicale s'annonçait.

Le destin en a malheureusement décidé autrement.

Son talent allié à sa gentillesse et sa bonne humeur, en faisaient un être extrêmement attachant.

Nous ressentons d'autant plus de peine que nous avons eu au Houleme, le triste privilège de passer avec lui sa dernière soirée.

La Musique populaire et notre Union départementale, perdent avec la disparition de Jean-Louis Levallois, un précieux collaborateur.

Nous renouvelons à ses chers parents, ses frères et sœurs et à tous les autres membres de la famille, le témoignage de nos plus sincères condoléances et de notre profonde tristesse.

ELBEUF

Orchestre symphonique de l'agglomération elbeuvienne

L'Orchestre Symphonique de l'agglomération elbeuvienne, sous la direction de Jean Letellier, a donné en l'église de l'Immaculée Conception, un concert de musique classique qui avait attiré l'ensemble des fidèles mélomanes de la région. Au programme, Mozart, Bach, Beethoven, Haendel, Haydn, Verdi... Un menu varié et alléchant qui ne devait laisser aucun spectateur sur sa faim... de bonne musique : précis, clair, net, l'interprétation des cinquante exécutants nous suscita guère la critique ; on peut peut-être regretter que la maîtrise technique prenne parfois le pas sur la sensibilité et que certaines œuvres soient un peu trop enlées, mais l'ensemble est cohérent et depuis quinze ans qu'il existe, l'OSAE a accompli des progrès considérables ; il se situe maintenant à un excellent niveau, et ce n'est certainement pas le fait du hasard si le concert de samedi était placé sous le patronage de France-Musique.

Nouvelles de Seine-Maritime

Malgré son silence, l'Union départementale de Seine-Maritime a une vie très active.

Pour cette année de reprise des examens fédéraux, puisque en 1975 aucun élève n'a été présenté, 181 jeunes ont été présentés, représentant 8 sociétés, à savoir : Ecole de Musique Eu, Musique Municipale Blangy-sur-Bresle, Musique Municipale Aumale, Accordéon-Club de Sanvic (Le Havre), Harmonie Havraise Accordéoniste, Union Musicale Montville, Orphéon Mixte de Saint-Pierre-Elbeuf, Union Musicale de Cany-Berville. Nul doute que 1977 verra augmenter très sensiblement le nombre de candidats.

Le Festival départemental aura lieu le dimanche 19 septembre à Saint-Valéry-en-Caux. Les sociétés intéressées sont priées de prendre contact avec M. Bertin, président de l'Harmonie, place du Marché, à Saint-Valéry-en-Caux.

Le Houleme accueillera le congrès annuel, le dimanche 10 octobre. Le dévoué Claude Martin prépare déjà très activement cette importante journée. MM. les directeurs et présidents sont cordialement invités à participer aux travaux, leurs doléances et réflexions seront très utiles pour l'avenir.

Le dimanche 7 novembre au Havre, salle de l'Harmonie Municipale, l'Union départementale organise une journée de propagande et de travail pour les Sociétés populaires de musique.

Robert Goutte pour les Batteries-Fanfares et Michel Get pour les autres orchestres animèrent les séances de travail. De plus amples détails seront donnés par une circulaire, mais d'ores et déjà, les futurs directeurs et chefs de pupitre sont invités à noter la date.

Les festivals fleurissent aussi en Seine-Maritime puisque successivement Doudeville, Le Havre, La Mailleye-sur-Seine, Harleur, Vvetot ont organisé une importante concentration de sociétés musicales, nous en reparlerons.

L'Harmonie Municipale du Havre semble détenir un record de France, mais oui : le nombre d'adhésions au journal de la Confédération Musicale de France atteint le chiffre de 75. Qui dit mieux ?

DEVILLE-LES-ROUEN

L'orchestre symphonique a brillamment clôturé sa saison musicale

Le mercredi 26 mai dernier, l'Orchestre Symphonique de Deville avait organisé, au Centre Culturel Voltaire, un beau gala artistique pour clôturer sa saison musicale.

Le président René Bizot présenta la soirée en remerciant le nombreux public en tête duquel on pouvait remarquer M. Cozette, maire de Deville, entouré de nombreuses personnalités.

Sous la direction de Maurice Métayer, l'orchestre débuta le programme avec une page de Grieg, « Sigurd Jorsalfar » une marche triomphale aux multiples effets. Puis ce fut deux extraits des « Scènes Pittoresques » de Massenet, la marche, vraiment très pittoresque et le merveilleux Angélus.

Rémy Métayer prit ensuite la baguette pour conduire d'abord une suite de danses dans le style ancien de Léo Delibes intitulée « Le Roi s'amuse » ; puis la brillante ouverture « Les Noces de Figue » de Mozart. Maurice Métayer reprit la baguette pour une œuvre descriptive de Ketelbey « Au pays mystique d'Égypte ».

LE HOULME

Le programme se terminait par une suite espagnole enlaidée de P. Lacombe « La Fèria » comprenant : les Taureaux, Sous le balcon et au Théâtre. Toutes ces œuvres recueillirent de chaleureux applaudissements, particulièrement la Fèria qui fut très bissée.

La seconde partie était réservée à la classe d'initiation au théâtre de l'école de musique de Deville dirigée avec distinction par Ado Vasseur. Les jeunes artistes au talent très prometteur interprétèrent une charmante comédie en 1 acte de Charles Dorrel « L'Anniversaire » entrecoupée d'intermèdes de poèmes ja-

liment dits et de ravissantes ballets qui recueillirent des applaudissements très nourris et très mérités.

Le 30 avril dernier, la Musique du Houleme donnait son concert de gala annuel au Foyer communal, sous la présidence de Mme Colette Privat, conseiller général et de M. Maurice Antor, maire.

M. Gérard Caron, secrétaire de l'Union départementale des Sociétés Musicales représentait cette dernière.

Le public était venu nombreux et, la musique, sous la conduite de son chef, Claude Martin, commençait ce concert par Vieux Camarades, marche de C. Taïke. Ensuite Sphinx, une valse de F. Popy, nous rappelait le style des musiques populaires d'autrefois.

Puis, c'était aux élèves des cours de musique de se faire entendre pour la première fois en public. Tout d'abord, quatre jeunes flûtistes, sous la conduite de leur professeur, Mlle Huguette Condé, du Conservatoire de Rouen, interprétèrent un Choral de R. Schumann. Bien qu'elles soient débutantes, ces quatre jeunes filles possèdent déjà une sonorité assez prometteuse et jouent juste.

Venait ensuite un jeune garçon de 10 ans qui jouait seul, au saxophone alto, Eau Vivo de Guy Béart. S'il continue ainsi, sa sonorité déjà agréable, s'affirmera, et il sera intéressant de le réentendre dans un an ou deux.

C'était au tour d'un élève trompettiste de se faire entendre dans : Air Solennel de C. Martin, L'étoile, les attaques manquant de netteté, mais le trac y était sans doute peu abondant.

La musique onchâinait par la Sérénade de F. Schubert. (Trompette solo : Alain Bèthouart, élève au conservatoire de Rouen). Là encore, la sonorité du soliste paraissait étonnante surtout au début de la sérénade.

Cette année, en intermède, de jeunes lauréats du conservatoire régional de Rouen avaient accepté de prêter leur concours. Ainsi un trio d'Aches composé de : Christophe Grindel, hautbois ; Michel Dèmearest, clarinette ; et Stéphane Tanguy, basson nous interprétèrent le dixième divertissement de Mozart. Ce fut tout simplement un régal. Sonorité, justesse, virtuosité et sensibilité, tout y est. Les mêmes compliments s'adressèrent également à leurs deux autres camarades : Huguette Condé, flûte et Rémy Métayer, clarinette, qui s'associèrent aux trois premiers nommés pour interpréter, en seconde partie : Le grand air de la Norma de Bellini et le Concerto pour une voix de Saint-Preux. A noter que Christophe Grindel, hautbois n'a que quinze ans.

La musique terminait la première partie par : Prélude et Marche Triomphale commençant par : La petite suite dans le bois.

Après l'entr'acte, la seconde partie stylistique ancienne de : Jean Filieul par la musique.

Ensuite, quelques mots du président : M. René Bourdon et le Grand Air de la Norma déjà cité plus haut.

C'était au tour des élèves clarinettes qui, sous la direction de leur professeur : M. Michel Dèmearest, 1^{er} Prix du Conservatoire de Rouen, jouèrent : Adagio de Dervaux.

Là aussi, de belles sonorités nous sont apparues.

Ensuite, Sylvie Martin nous fit entendre à la clarinette : Allegro de Mozart avec une sûreté d'expression qui dénote sans doute une bonne préparation.

La soirée touchait à sa fin et l'harmonie jouait alors, la Marche du sacre du prophète de Meyerbeer et terminait par : When the saints go Marching In, la célèbre dixième marche (les dernières reprises jouées debout). Cette marche fut bissée.

La musique du Houleme qui était sur le point d'arrêter toute activité, il y a quatre ans à peine, est en plein redressement. De sérieux progrès ont été réalisés, mais, il en reste encore beaucoup à attendre. Les amis de l'extérieur donnent un sérieux coup de main aux musiciens locaux, et ces derniers ne doivent pas décevoir, ni leurs amis, ni le public qui s'intéresse à ce qu'ils font.

Le dévouement et le dynamisme du Directeur Claude Martin, membre du bureau de l'Union Départementale, sont à louer, la création de cours, avec des professeurs, lauréats du conservatoire de Rouen, avec l'apport dans les prochaines années de jeunes de valeur, voilà jaloux de satisfaction. La musique du Houleme se prépare un bel avenir. Merci Monsieur Martin.

CABOURG

Concert de printemps

Le samedi 22 mai 1976, la Musique Municipale de Cabourg dirigée par M. Jacques Lecornu a exécuté un brillant concert devant un nombreux public dans la salle du théâtre du Casino de Cabourg.

Les 40 exécutants de l'harmonie aux quels s'étaient joints les 15 tambours et clairons de la batterie-fanfare commencèrent ce concert par l'exécution d'un excellent pas-redoublé dû à la plume du commandant Jean Avignon « Debout les Morts » marche du 3^{ème} R.I.M.A.. Ce premier morceau fut dirigé avec maîtrise par M. Pierre Jenn, sous-chef de la musique municipale de Cabourg.

Puis Jacques Lecornu prit possession du pupitre de direction et nous entendîmes « Mignonette » un menuet de H. Fernand puis les scènes de bal du « Roi s'amuse » de Léo Delibes. Dans cette dernière œuvre qu'il nous soit permis de souligner les progrès sensibles des pupitres des flûtes et des clarinettes ainsi que la justesse de l'ensemble.

Après un court entr'acte l'orchestre juniors de l'École Municipale de Musique de Cabourg prit possession de la scène. Ce jeune ensemble de 25 musiciens et musiciennes obtint un vif succès et les applaudissements chaleureux du public saluèrent la fin de chaque morceau. Jacques Lecornu dirigea ses élèves dans les œuvres suivantes : « La Marche Militaire » de F. Schubert ; deux extraits du poème symphonique « Volga » d'Arcadie Kougel ; une page très belle du ballet de « Lac des Cygnes » de Tchaïkovski ; « Caravello » de L. Delbecq et la Marche des « Dragons de Moallé » de Lully rythmée par deux jeunes élèves tambours de la batterie dont l'instructeur est M. Martin, excellent tambour-major de l'Harmonie. La Fèria de de Caen.

Après une brève allocution de Monsieur Jacques Champeaux, président de la Musique Municipale saluant les autorités présentes la musique municipale reprit sa place et la 3^{ème} partie du concert nous fit apprécier successivement une marche « Paris - New-York » de G. Ailler, « Volga - le poème symphonique de Kougel dont 2 extraits venaient d'être joués par les Juniors. Une sélection sur la « Traviata » opéra de Verdi, « Sur un marché persan » de Ketelbey dans lequel nous avons entendu la jeune Céline Zannier au saxophone-alto ainsi que les chœurs de l'École de Musique, enfin « American Patrol » marche moderne sur des airs du folklore américain.

Cette audition qui obtint le succès qu'elle méritait nous a démontré une fois de plus que M. Jacques Lecornu faisait un excellent travail musical à Cabourg. Son orchestre Juniors est remarquable et nombre de ses exécutants sont maintenant sur les rangs de l'Harmonie venant renforcer tous les pupitres. Nous aurons une mention spéciale pour les petits cuivrés : cornes et trompettes, les basses et les clarinettes nous tous sont à féliciter ; chef et élèves. Les musiciens de l'Harmonie s'améliorent également grâce au travail de tous et toutes, jeunes et moins jeunes.

Parmi les personnalités présentes à cet excellent concert nous avons remarqué M. Jacques Richomme, député-maire de Trouan, M. Motes et Mme Constant, Adjoint au maire de Cabourg, M. Brault, conseiller municipal, M. L'abbé Masot, curé de Cabourg, M.M. Jacques Champeaux et Paul Guiffroy, président et vice-président de la Musique Municipale, Mlle Nicole Mabire, la dévouée et toujours fidèle trésorière de la Société, M. R.A. Baudot, Directeur de la Musique Municipale et de l'École de Musique de Bayeux, etc...

Le concert était présenté avec gentillesse par M. Besneau, fils très dévoué aux manifestations et concerts de la Musique de Cabourg.

Bravo M. Lecornu pour ce beau concert et bonne continuation.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

BILLY-MONTIGNY (Pas-de-Calais) Beau succès pour le concert de l'Harmonie des Houillères

C'est devant une assistance nombreuse et enthousiaste que l'Harmonie a donné son grand concert de printemps le samedi 13 mai 1976.

Sous l'habile direction de Monsieur Robert Lannoy, Grand Prix de Brno, furent successivement interprétés :

« Deux sauteurs », de F. Schubert ; l'ouverture d'Osborn et le Grand Air de Rossini ; Concerto pour clarinette de Schubert ; André Baclès, Alexandre Fossel, Henry Bourge, Jean Castané, Florian Cadoret, Jean-Claude Delavalle, Patrick Dubouart, Crépin Malbraque, Jean-Marc Papajak, Fabrice Polinski, Hyacinthe Trignon et Patrice Wojciechowski.

Quatre mouvements de Gitanilla. Ballet de Lucmè : a) Les Romani ; b) Sous les étoiles ; c) Sous le Soleil ; d) Valse Bohème.

« L'Amour Sorcier de De Falla. En intermède, M. Benoit Wery, harpiste, fit apprécier son immense talent en exécutant : la Sonate en Ut Mineur de Dussek et la Sérénade de Parish Alvars.

La présentation de l'ensemble de cuivres « trombones - tubas » dirigé par M. Claude Bourne, qui se produisit par deux fois au cours du concert, fut chaleureusement applaudie.

Le programme était présenté, avec des commentaires fort intéressants, par M. Henri Payen, secrétaire de l'Harmonie. M. Robert Vasseur, président, remercia la très nombreuse assistance pour les encouragements apportés aux musiciens, dont il souligna le mérite et le dévouement.

Parmi les personnalités on remarquait la présence de :

M. Hervé Cottens, maire adjoint, représentant M. le maire de Billy-Montigny ; M.M. Hocquet, Dendal, conseillers municipaux ; M. Delvigne, ancien chef de musique ; M. Desvignes, chef de l'Atelier de Production de Courrières ; M.M. Denygue, Dumortier, Leroy, Lepointier, Marie Dispas, M.M. Mayeur, Cestrigniez, responsables des sociétés musicales voisines ; M. Huyghe, receveur des Postes ; M. le docteur Aubree ; M.M. Cabourdin, Graffiaux, Montagne, Poulain, ingénieurs ; M. Carlier, directeur de la Société de Secours Miniers d'Ostricourt ; M.M. Troublé et Chaudesalges, de la Caisse d'épargne de Billy-Montigny, etc.

Au cours du vin d'honneur qui suivit, un souvenir fut remis solennellement à M. Georges Bigo qui, au raison de son changement de domicile, avait demandé à être déchargé des fonctions de président qu'il assumait depuis six années.

La Société a décidé de nommer M. Georges Bigo président honoraire.

OISE

OISE NOYON Succès populaire sans précédent au 51^{ème} Festival départemental de Noyon

Patronné par la Fédération Musicale de l'Oise, et organisé par l'Harmonie de Noyon avec la soutien très efficace de la Municipalité et de l'Union Commerciale, le 51^{ème} festival départemental de musique a connu un succès sans précédent à Noyon.

En présence de M. le sous-préfet de Compiègne, de Monsieur Nessler, député, de Madame Mariette, Présidente de l'Association pour le développement cul-

tuel en Picardie et de Monsieur Neumann l'actif et dévoué président de la Fédération musicale de l'Oise, le fanion l'Harmonie de Noyon par l'Harmonie de Croix organisatrice du précédent festival, fédéral a été remis solennellement à Enfin à l'issue de la manifestation Monsieur le Maire de Noyon a remis aux directeurs des différentes sociétés la médaille souvenir du festival.

Mais pendant deux journées la musique a été à l'honneur à Noyon. Plusieurs milliers de spectateurs ont applaudi à tous les concerts donnés dans le centre ville et dans les différents quartiers de la périphérie. Grâce à la diligence de la Municipalité (dont le maire Monsieur Pierre Dubois) est également président de l'Harmonie) la venue à Noyon de la célèbre musique du 43ème Régiment d'infanterie de Lille a enthousiasmé les Noyonnais qui ont réservé une ovation monstre aux musiciens de l'Adjudant Dubois (qui les dirigeait) aussi bien l'après-midi dans les rues et la contre ville, que lors de l'inoubliable soirée de gala du samedi 22 mai en la salle des fêtes.

Tous musci populaires et appréciés ont été les deux concerts de plein air donné par la prestigieuse harmonie-batterie municipale de Saint-Pol-sur-Mer (120 exécutants) que dirige de main de maître Monsieur Ernest Vermet.

Cette société, qui représente ce qui peut se constituer de mieux dans le genre amateur, a gratifié les Noyonnais de ce qui peut également se donner de meilleur et il y avait, certes, bien longtemps que leur dans le genre instrumental à vent, la salle des fêtes et le terrain du Jeu de paume n'avaient retenti de tant d'applaudissements.

Cependant, ces deux attractions majeures ne sauraient ternir les productions des sociétés départementales présentes qui se sont produites durant toute la journée du dimanche 23 mai dans les rues et les quartiers de la ville, avant de se réunir toutes, en formidable et traditionnel morceau d'ensemble « St-Cyr » sous la direction de Monsieur Gressier, Directeur de l'Harmonie de Noyon) et une vibrante « Marseillaise » sous la direction de Monsieur Neumann.

Quant à ceux qui ont été les héros de ces deux journées, tous ces musiciens leurs chefs, leurs dirigeants, ils ont droit à notre gratitude et ils peuvent en être assurés. Il faut souligner, combien leur mérite est grand en rappelant qu'il s'agit de purs amateurs, qui prennent sur leur temps de loisir, toutes les heures qu'ils consacrent à la musique-apprentissage, répétitions, exécutions. A tous un grand merci et un grand bravo.

Mais bravo, en particulier, à tous les jeunes, à nos jeunes de l'école de musique, bien sûr, mais aussi à tous les autres dispersés au hasard des formations. Ces jeunes pleins de talent, sont l'avenir de nos sociétés, c'est eux qui en assurent la relève et qui insistent à nos associations un sang nouveau et riche. Tous ces jeunes ont donné, une fois de plus, la preuve qu'ils ne sont pas indifférents à ce qui est beau, qu'ils ne refusent pas d'y sacrifier leur temps ni d'y consacrer les efforts indéniables. Ils ont droit à nos remerciements et à nos encouragements. En même temps, il convient de remercier tous les GrTisd.s. Dec. isährroBte. ankl. — parents de ces jeunes, qui les ont aidés et incités à venir à leurs écoles de musique, qui ont consenti aux sacrifices que cette fréquentation a pu leur demander. Merci enfin et chaleureusement à tous les dirigeants de ces écoles, véritables apôtres de la musique, qui grâce à leur dévouement, apportent à tous ces jeunes un enrichissement culturel inappréciable.

Avant de terminer un grand merci à la population de Thizy-Bourg-de-Thizy pour la part active qu'elle a prise dans la décoration des rues de nos cités et pour le goût dans la présentation des vitrines.

Le rideau est maintenant tombé sur le festival 1976. A tous les amis de la musique — à tous ceux qui ont été conquies — à tous les musiciens : je dis un grand merci et... au prochain.

Henri LAGER
Président du Comité d'Organisation
Maire de Bourg-de-Thizy

Sociétés participantes au festival :
Musique des Sapeurs-Pompiers d'Indre-et-Loire ; Société Philharmonique de Belleville-sur-Saône ; Cercle Choral et Symphonique de la Dordogne ; Amicale des Tambours et Clarons Belleville-sur-Saône (Juniors) ; Mandolines Etudiantina de Valence ; Union Chorale et Artistique des Etats-Unis Lyon ; Union Musicale d'Amplepuis et sa formation Juniors ; Chorale les vieux amis Lyon ; Rallye-Cors de Haute Rivière ; L'Indépendante Montagnarde du Montagny ; Union des Sociétés Musicales du canton de Limonest ; L'Echo des Travailleurs de Cubize ; Fanfare de Coutouvre ; Les Amis réunis les Olmes ; Union Musicale de Cours.

Le Comité d'honneur était composé de Messieurs :
Doutel, Préfet de la Région Rhône-Alpes, préfet du Rhône ; Donlus, sous-préfet de Villefranche-sur-Saône ; Pinton, sénateur-maire de Thizy ; Mayoud, député du Rhône ; Carteron, président du conseil général du Rhône ; Gueydon, conseiller général du canton d'Amplepuis ; Rivière, conseiller général du canton de Tarare ; Touzel, conseiller général du canton de Thizy ; Rolando, président honoraire Fédération du Sud-Est ; Adam, Président actif de la Fédération du sud-est ; Vettard, président adjoint de la Fédération du Sud-Est ; Bernard, vice-président de l'Union départementale du Rhône ; Lager, vice-président de l'Union Départementale du Rhône, président du groupement reims et tambours, maire de Bourg-de-Thizy, comité d'organisation.

Comité d'organisation : Président, Henri Lager ; Vice-présidents : Estra Georges, Montegu Charles ; Prajou Roger ; Piltot Paul ; Secrétaire : Bussuill Bernard ; Secrétaire adjoint : Laget Michel ; Trésorier : Boudet Marc ; Trésorier adjoints : Dumont Jean ; Geay Georges ; Membres du comité : Badolle Yves, Buffin Paul, Chanfray Jean, Geay Louis, Murard Gormain, Pradet Claudius, Viricel Onésime, Viricel Gérard.
Tous les membres du comité d'organisation ont participé des sociétés musicales ou de l'école de musique Thizy-Bourg-de-Thizy.

MEDAILLES :
Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques : Monsieur Pierre Vial, Directeur de la Symphonie de Thizy et de l'Union Chorale d'Amplepuis, ex-Directeur de l'Union Musicale d'Amplepuis.
Médailles de la Confédération Musicale France : Monsieur Murard Gormain, Professeur à l'Ecole de Musique, Thizy-Bourg-de-Thizy, Médaille des vétérans, 58 ans d'activité.
Monsieur Geay Louis, Chef de la Cité de Fanfare de Bourg-de-Thizy, Médaille de bronze, 29 ans d'activité.
Médailles de la Fédération Musicale du Sud-Est : Monsieur Roux Noël, Médaille d'Honneur, Monsieur Bussuill Bernard, Médaille d'Honneur, Monsieur Lacet Michel, Directeur de l'Harmonie Juniors de l'Ecole de Musique Thizy-Bourg-de-Thizy, Médaille de Dévouement.

SAVOIE
Harmonie Municipale d'Ugine (Savoie)

Malgré le temps exceptionnellement beau de ce dimanche 2 mai, de nombreux mélomanes avaient abrégé leurs sorties dominicales pour profiter de la soirée musicale offerte par l'Harmonie Uginoise. L'on remarquait également de nombreuses personnalités locales et régionales aux places d'honneur.
Présidant la partie musicale, M. Albert Botta, président de l'Harmonie, présentait au public M. Minvielle qui, depuis le début de l'année, occupe le pupitre directeur.

En spécialiste « cuivre », puisque le prix de trombone du Conservatoire de Bordeaux, M. Minvielle présentait en première partie un quatuor de trombones. Cette expérience, qui est certainement une première, sur le plan régional, a permis au public d'apprécier les possibilités très grandes de cet instrument, qui inattenduement (ou peut-être éventuellement) peut également, traité avec délicatesse, devenir un instrument très agréable.
En 2ème partie, M. Minvielle, avec

CHEFS DE MUSIQUE!

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

| | CUIVRE | ARGENTE |
|---|--------|---------|
| TROMPETTE, ut et si b | 465 | 615 |
| CORNET, si b | 545 | 695 |
| BUGLE, si b | 625 | 795 |
| ALTO, mi b | 930 | 1190 |
| BARYTON, si b | 1200 | 1550 |
| BASSE, si b à 4 pistons | 1730 | 2215 |
| SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable | 5090 | 6200 |
| TROMBONE à coulisse | 630 | 855 |
| TROMBONE à pistons | 950 | 1175 |

LAQUES OR
CLES CHROMEES

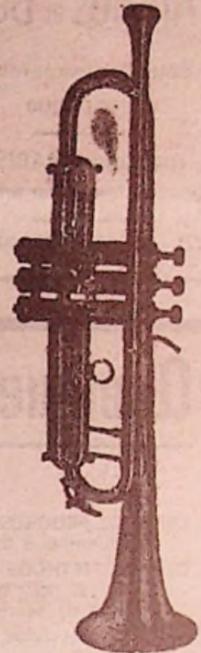
| | |
|--|------|
| SAXO SOPRANO, si b | 1355 |
| SAXO ALTO, mi b | 1450 |
| SAXO TENOR, si b | 1750 |
| SAXO BARYTON, mi b | 3100 |
| CLARINETTE, si b, super ébène | 695 |
| GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins | 730 |

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. · CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



SUD-EST

Union départementale du Rhône Festival départemental du 13 juillet 1976

Chaque année, depuis sa fondation, s'affirme un peu plus le succès du festival des sociétés musicales du groupement Reims et Tambours. La version 1976 comprend les sociétés de l'Union départementale du Rhône et organise par les sociétés musicales et l'école de musique Thizy-Bourg-de-Thizy, aura connue la même réussite triomphale. Pendant deux jours, le public a vécu des heures inoubliables et les mélomanes, les plus exigeants n'ont pu qu'être satisfaits.

Le festival a débuté samedi par la fête de nuit. Je ne reviendrai pas sur le programme ; mais tous les participants, dans quelque genre que ce soit, furent chaleureusement applaudis. Le programme a la fois éclectique et de haut niveau artistique, ou la simplicité se joignait au bon goût, a permis d'apprécier des talents confirmés. Il serait injuste de citer telle ou telle production en particulier, toutes sont à féliciter en bloc.

Quo dire de la journée du dimanche, si non que ce fut à la fois un régal pour tous les auditeurs et un triomphe pour les formations qui se sont produites.

Chorales-Harmonies-Orchestres à plecsres-Fanfars-Batteries Fanfars-Formations Juniors chacune de ces sociétés ont droit à toutes nos félicitations et à nos plus vifs remerciements.

Mais je voudrais souligner la qualité des exécutions réalisées par nos invités d'honneur - la musique des sapeurs pompiers d'Indre-et-Loire. Aussi bien le choix des morceaux que la maîtrise du chef et le talent des musiciens tout contribua à donner aux morceaux exécutés une valeur et un relief particulier, digne de ce que l'on peut attendre des plus grandes formations et ce malgré la fatigue d'un long déplacement. Nous attendions beaucoup de cette remarquable phalange, personne n'aura été déçu. Au total et grâce à tous, cette journée du dimanche fut un régal de haut prix.

Ne pouvant le faire auprès de chacun ne pouvant citer aucun nom de crainte d'en oublier, je tiens à remercier tous ceux qui ont fait de ce festival le succès qu'il a été.

Merci à tous ceux qui ont mis sur pied l'organisation, merci à tous ceux qui en ont permis le parfait déroulement. Les moins méritants ne sont pas ceux dont la tâche aura été la plus humble et la moins spectaculaire. Tous ont droit à notre vive gratitude pour la façon exemplaire dont ils se sont acquittés des responsabilités qu'ils assumaient, à quelque poste que soit, avec compétence et dévouement.

Merci aux familles qui ont pris en charge le logement des couples des sapeurs-pompiers et qui les ont accueillis d'une façon aussi cordiale et désintéressée.

Merci à toutes les personnalités éminentes venues à cette occasion à Thizy-Bourg-de-Thizy et qui ont contribué à donner encore plus d'éclat à cette manifestation.

Merci à tout le public, qui, fidèle au rendez-vous est venu applaudir tous les choristes, tous les musiciens et a fait en réalité le succès de notre festival. L'affluence de tous ces amis de la musique nous a montré que nous étions dans la bonne voie et que nous devons continuer.

sa formation complète, offrait un répertoire très étoffé et judicieusement choisi, sans pour autant tomber dans la facilité.

Un pas redoublé, c'est souvent très facile à jouer, c'est également très facile à entendre, mais c'est malheureusement souvent très peu nuancé ; l'exécution d'infanterie Ligera, retraite mexicaine de Cambelle permit d'apprécier le soin et le fini apportés à cette petite œuvre d'introduction.

Il est certain que la Valse des Fleurs du célèbre ballet Casse-Noisette de Tchaïkovski demanda beaucoup plus de travail à nos musiciens. Les pupitres, deanches furent maintes fois à l'épreuve, mais aussi à l'honneur et le résultat fut d'ailleurs très concluant.

De Bruneau, compositeur contemporain, Messidor est certainement l'œuvre que le public a le plus appréciée. Il faut dire que cette page a été particulièrement exécutée et malgré le style assez déconcertant qui déroula un peu l'auditoire, cette pièce remporta un très grand succès. Généralement les œuvres modernes, opérètes américaines ou parodies ont toujours un succès certain ; dans le cas présent, Modern Story de Daigneux, ne remporta pas tous les suffrages, et la fougue des pupitres « cuivre » ne put atténuer l'impression d'une mauvaise coordination.

Pour terminer, Espana, célèbre valse de Walteufel, laissa certainement le public sur une excellente impression.

A la suite de ce gala musical, il est agréable de constater (et ceci de l'opinion générale) le travail accompli par M. Minvielle qui, en quelques mois, se permit de présenter deux concerts de très grande qualité. Le très grand succès remporté par ces soirées musicales est d'ailleurs un encouragement à notre société locale et à ses dirigeants qui aspirent vivement à progresser dans cette voie.

P. BALEGNO.

CHAMBERY

L'Harmonie de Chambéry à Kolin, en Tchécoslovaquie

Ayant été invitée par le Ministère des Affaires Culturelles de Tchécoslovaquie, pour présenter la musique d'Harmonie française au cours du festival de Kolin, l'Harmonie de Chambéry répondit à cet honneur et il faut bien ajouter, avec grand succès.

Pendant ces 4 journées vécues côte à côte, nous avons été reçus d'une manière inoubliable, fraternelle, amicale. De grands moments musicaux nous ont fait vivre à l'unisson, d'une même voix ou d'un même cœur.

La réception qui nous attendait à notre arrivée fut sincère et franche et de suite donna le ton des journées que nous allions vivre.

Le vendredi nous visitâmes Prague et le soir, à 19 h, au cours d'un concert au théâtre, 8 musiques tchèques donnèrent des échantillons de leurs répertoires.

Trois intéressés, nous le fîmes savoir à nos musiciens et à leurs chefs, qui étaient heureux d'avoir des contacts et l'avis de musiciens de l'Ouest.

Le samedi, un grand défilé nous mena à travers la ville, en compagnie de 1.200 participants tchèques, d'une Harmonie de l'Armée de 1934 et d'une autre représentant la Roumanie. Notre départ français de l'Harmonie fut suivi de la fanfare qui nous avait accueillis, furent accompagnés et guidés, chaque fois par une toute jeune formation.

Le samedi soir nous donnâmes notre concert personnel devant une grande salle que nous avons eu du mal à oc-

cupier tant les bis étaient nombreux et vibrants. Les fêtes de clôture du dimanche furent inoubliables.

Devant 15.000 spectateurs, les 3 sociétés étrangères invitées donnèrent tour à tour un concert qui fut apprécié par tous et encore une fois acclamés avec force et spontanéité.

Les 5 morceaux d'ensemble joués par 1.500 musiciens au total, furent interprétés d'une manière parfaite sous la direction du chef de Musique de Kolin. Le public dominant et redemandant des bis, ce festival s'acheva dans la joie la plus complète, avec des échanges d'insignes, d'addresses, de plours, des embrassades et des espérances de se revoir.

Ce festival dédié à la mémoire du compositeur F. Knoch, enfant de Kolin, mérite vraiment un grand coup de champagne et toutes nos félicitations sont à adresser aux organisateurs et à la Maison de la Culture de Kolin qui mit tout en œuvre pour nous faire apprécier notre séjour et pour que nos souvenirs restent vivaces en nous-même.

SUD-OUEST

Festival des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon

Le Teich a fêté ses cinquante années de présence musicale et merci à la Fédération qui a permis, à l'école municipale de Musique et aux « Amis de la Musique », de célébrer dignement cet anniversaire en leur confiant l'organisation du Festival -1976, le 30 mai.

Plus que jamais, l'Ecole de Musique du Teich est vivante.

Seule la ténacité et la passion pour la musique permettent de persévérer. Que de patience, que de dévouement doivent produire depuis 10 ans Jean Dupin, et plus récemment Michel Boulan, mais leur enthousiasme est si communicatif !

Les « Amis de la Musique » apportent leur sérieux, le sens de l'organisation et de l'animation, l'aide matérielle nécessaire.

Pour commencer la journée, c'est en l'Eglise Saint-André du Teich que l'orchestre Junior La Teste, Gujan, Le Teich, se fit entendre au cours de la messe du Festival avec un Air de Purcell, cantabile de Rottier, Réverie mystique de Paul André et Trumpet-Tone de Purcell, sous la direction de M. Jean Dupin. Au cours de l'après-midi, dans l'environnement si sympathique que forment les bords du Teich et les vertes prairies du Parc municipal, se firent entendre successivement les sociétés suivantes, qui exécutèrent des œuvres de : Offenbach, Bonaty et Lopez sous la direction de M. Iparraguirre. Puis les jeunes accablèrent de la Bassin d'Arcachon, l'Harmonie d'Andranos, d'Arc, la Lyre Laca-

non Ste-Hélène et le Poège, donnèrent des œuvres qui furent appréciées de Fransouka, Laysan, Louis Gamaud, Delbecq, Cludrier et Colteux, dans lesquelles les chefs : R. Douel, J. Martin, J. Jambou, A. Blaud, B. Gorry, se firent entendre. Puis les orchestres - jeunes de Mérignac, La Teste, Gujan, nous de Mérignac, l'Harmonie Arcachonnaise, Le Teich, Avenir Musical Arcachonnaise, St-Michel de Gujan-Mostras, de La Teste, l'Ecole de Musique du Teich, précédèrent par la brillante journée à Village de Suppe et la Musique pour les Femmes d'Arcachon dirigée par Pierre Monteil.

YCHOUX

Jonzac national de musique de Jonzac (17), 13 juin 1976

Voici les résultats obtenus à ce concours par l'Harmonie « Société de la Jeunesse d'Ychoux » et l'Harmonie Juniors de la Haute Lande :

PALMARES :

HARMONIE DE LA S. J. Y. :
Morceau imposé : Pax et Labor, ouverture de Gabriel Parés, 14,5/15.

Morceau au choix après tirage au sort :
Therminor, ouverture de Fernand Andrieu 13,5/15.

1er Prix à l'unanimité. — Félicitations à son Directeur M. Léonce Morgant — Prix ascendant classement : 3ème Division, 2ème Section, 1er coupe offerte par M. Chevrier de Saint-Germain de Lézignan, 1 médaille offerte par M. Vauvellié, sénateur de la Charente-Maritime.

HARMONIE JUNIOR DE LA HAUTE LANDE : 44 exécutants de moins de 20 ans, dont les 3 plus jeunes ont à peine 11 ans. — moyenne d'âge 15 ans 1/2.
Morceau imposé : Symphonie des Jouets de Léopold Mozart, 15/15.

Morceau au choix après tirage au sort :
Petite Suite Russe de Jean Filleul, 14/15.

1ère Mention avec félicitations du jury à l'unanimité. Mention au Directeur et félicitations au bassiste Patrick Brousseau.

1er coupe offerte par la Société de Choise de Saint-Germain-de-Lézignan.

1 médaille offerte par la commune de Lussac.

1er prix de 100 F., offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

Ces deux formations ont été retenues l'après-midi pour le Concert d'Honneur, l'Harmonie de la J.S.Y. a exécuté un deuxième morceau au choix : l'ouverture de la Fête du Village Voisin de Bocé-dieu.

L'Harmonie Junior a exécuté : Chant de Jole de Colteux.

M. Colteux compositeur, remercie du jury a félicité nos jeunes et leur a remis un morceau gratuit de sa composition.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes Catalogue sur demande

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

SAINT-AULNAYE-SUR-DRONNE (Dordogne)
C'est avec éclat que la Sainte-Cécile a été fêtée.
Dimanche, dès 10 h, la ville s'anima et on put voir les musiciens et les majorettes au défilé impeccable qui nous conduisit à la messe célébrée par l'abbé Clément.
L'église Sainte-Etienne, s'était tout à coup animée : cette jeunesse présente donnait une impression indéfinissable de nouveauté. C'est alors que l'harmonie (les Amis de la Musique) Union Saint-Aulay - Saint-Aulay, fit vibrer les voûtes de l'église et les vieilles pierres de ce bel édifice, en interprétant, sous la baguette de M. Yves Robière, des œuvres de Saint-Saëns, Gluck, Beethoven, sans oublier le « Célèbre Largo » de Haendel. L'acoustique et les fins résonnances de notre église ne sont plus à démontrer et c'est dans ces moments que l'on regrette qu'il n'y ait pas plus souvent de concerts.
La sortie de la Messe nous conduisit au mémorial de la ville où l'on sait que six personnes ont été victimes d'un tragique accident au cours d'une manifestation du 11 Novembre 1949, ondeu-

lant plusieurs familles. Une gerbe fut déposée par M. Robin, maire et président de la Société Musicale et des Majorottes « Dronne et Double ».
Il n'était pas loin de midi, lorsque les majorettes nous présentèrent quelques gracieuses évolutions conduites par leur capitaine Yvette Lebeau. Nous avons devant nous de la danse, du sport, de la grâce et de la discipline. On ne se lasse pas de regarder, mais l'heure du repas est là ; et c'est sous un tonnerre d'applaudissements qu'on s'y dirige.
Au dessert, M. Robière Yves, Directeur de la Société Musicale, Président-Techique et Directeur de la Compagnie de Majorottes, fait état des sorties de l'année, formule des vœux pour ses jeunes qu'il aime tant, tout en les encourageant malgré les difficultés de tous ordres que rencontre une société, en général, pour fonctionner.
Puis, M. Robin Rémy, maire et président, prend la parole et l'on retient la construction d'une salle de musique, en projet, mais dont la mise en chantier ne saurait tarder, puisqu'il nous y fixe rendez-vous pour la Sainte-Cécile 1976 où on pourra y faire le banquet.

TARN

LACAUNE

Depuis le festival de musique qui avait eu lieu à Lacauze, voici deux ans, un nouveau vent soufflé dans les voiles du « Réveil Lacauzais », lui donnant jeunesse et enthousiasme. Cette formation, depuis quelques années, grâce au talent de M. Guibaud, professeur de musique, a gravi plusieurs échelons techniques et vogue vers les rivages plus élaborés d'harmonie. Grâce au dynamisme des dirigeants MM. Maffra et Bouyssou, une fête de musique figure tous les ans dans le calendrier des festivals lacauzaux.
Cette année, elle a eu lieu le dimanche 13 juin, avec la participation de plusieurs formations musicales du département : la Batterie-Fanfara de Carmaux, et ses gracieuses majorettes, l'Harmonie Mazamétaine, les majorettes « Les Chardons d'Albi » et la fanfara « Le Réveil Lacauzais » au grand complet.

La manifestation débuta par la messe de 10 h 30 en l'église paroissiale qui était archi-comble. Pendant l'office l'Harmonie Mazamétaine, sous la direction de son chef M. Noël Grand, exécuta plusieurs morceaux qui furent écoutés religieusement par les nombreux fidèles. A la sortie de la messe, et sous un soleil très chaud, eut lieu un grand défilé dans les rues de la ville avec la participation de toutes les sociétés. Il se termina salle de la Balme où un « tripou » monstre fut servi à tous ceux qui apprécièrent cette recette culinaire montagnarde.
L'après-midi, sous les frondaisons du château de Calmeil, l'Harmonie Mazamétaine, dirigée par M. Noël Grand, interpréta le programme suivant : Kansas City, Fantaisie-Ouverture, de J. Darling ; Primerero Torero, paso doble, de Robert Martin ; Le Calife de Bagdad, de Bolleudo ; arrangement Th. Rottler ; Granada, de A. Lara, arrangement Delbecq ; et Sous l'Aigle double, marche de J.-F. Wagner, arrangement Signard. Après cette première partie de choix, un court interacte permettait à chacun de se désaltérer, et, quelques minutes plus tard, ce fut l'orchestre 1900 « Barbera » qui fit entendre quelques morceaux de danses anciennes. La manifestation se termina par un grand bal, à 21 h, avec ce même orchestre très sympathique.

Ce fut une belle journée musicale, à l'honneur de MM. Maffra, Bouyssou, Guibaud et de tous les membres du Réveil Lacauzais. Un grand merci à tous ces musiciens qui se dévouent et qui ont obtenu une juste récompense de leurs efforts.
XVIIème Festival Fédéral de Musique du Tarn.
En ce dimanche 30 mai 1976, le cœur de la ville de Carmaux, vibra au rythme des cuivres, des tambours, des harmonies et des gracieuses évolutions de majorettes et, comme devait le dire M. Bonnet, président fédéral des Sociétés du Tarn, « Carmaux a vécu sous le charme de la musique ».
Carmaux et plus exactement la Batterie-Fanfara et ses Majorottes eurent à Carmaux l'honneur et la lourde tâche d'organiser le 17ème festival de musique du Tarn. Cette grande manifestation musicale départementale annuelle était placée sous le patronage de la Confédération Musicale de France et de la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn.
Ce festival fut l'occasion d'un important rassemblement de sociétés musicales (Harmonies, Fanfares, Batteries) et de groupes de majorettes venus de tous les coins du département. Ainsi 25 groupes, soit quelque 1.200 exécutants (musiciens et majorettes) apportèrent leur concours à cette journée vouée à la musique.
Voici la liste des sociétés participantes : Majorottes de Castres, Rallye Castrais, Batterie-Fanfara de Puycausens, Union Musicale de Graulhet, Avenir de Bratexte, Alerte Mazamétaine, Harmonie de Mazamet, Majorottes « Les Chardons d'Albi », Le Cocorico Galliacois, l'Eveil Roquecourbain, les Enfants de Vabre, les Majorottes de l'Avant-Garde de Graulhet, Claque Municipale de Graulhet, Avenir Saint-Sulpicien, Réveil Lacauzais, Majorottes du Réveil Albigeois, Union des Enfants d'Albi Harmonie Saint-Eloi de Saint-Juéry, Harmonie des Mineurs de Cagnac, Fanfara du Réveil Albigeois et Lyre de Lavaur. En l'honneur d'honneur, venant d'outre-Rhin, la Chorale « Concordia » de Neckarsulm.
L'après-midi, à partir de 15 h., l'ensemble des groupes (musiciens et majorettes) défila en ville sous les applaudissements de l'assistance qui s'était massée de part et d'autre du parcours. Le ton était dès lors donné, Carmaux se trouvait dans une ambiance musicale et joyeuse, qui allait se prolonger jusqu'à une heure avancée de la nuit. Tous les participants, après avoir omprunté l'avenue Jean-Jaurès, l'avenue Albert-Thomas et l'avenue de Neckarsulm (ville jumelée à Carmaux) se retrouvèrent au stade de La Tour, sous le chapiteau géant où ils donnèrent un grand concert public et gratuit.
Au programme de cette manifestation : Morceaux d'ensemble, sous la direction de M. Henri Guillemain « Brillants Chardons », de Courcade, par les cliques et batteries et « Salut au 85ème » de Petit, par les harmonies, batteries et cliques. Audition de diverses cliques et batteries-fanfars qui exécutèrent chacune deux morceaux de leur choix. Evolution des divers groupes de majorettes. Enfin la Chorale « Concordia » de Neckarsulm interpréta deux morceaux de son répertoire. Le public qui était venu nombreux assister à ce concert gratuit, ne manqua pas ses applaudissements à tous les exécutants et se retira pleinement satisfait par cette matinée musicale.
La soirée fut consacrée à un grand gala, donné sous le chapiteau et placé sous la présidence de M. le secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le Préfet, de M. Brivo, sénateur et président du Conseil général, de M. Billoux, député et des élus du Carmauxin. Étaient présents MM. Bonnet, président et Bascul, secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn.
Sous la jaquette de son chef, M. Bernard Alquier, la Lyre de Lavaur exé-

cuta un fond sonore pendant que M. Berdat, son président, déclama un poème à la gloire du festival.
Ensuite, il nous fut donné d'écouter un programme de choix de l'Estudiantina Albigeoise, dirigée par M. Avril, qui charma l'assistance par la finesse et la qualité de sa musique avec « Etoile du Nord », « Aubade Printanière », « Gabella », « Dans la prairie », « Milena » et « Mosella ». La chorale « Concordia » de Neckarsulm, dirigée par M. Rudolf Wierner, avec ses 80 exécutants, interpréta avec une maîtrise et un talent exceptionnels cinq morceaux de son répertoire, dont « Auprès de ma blonde », et « Plaisir d'Amour » en français. Chacune de ces interprétations souleva les applaudissements et les ovations de l'auditoire enthousiaste.
L'Harmonie Fédérale, groupant 350 musiciens (membres des diverses sociétés du département) sous la baguette de M. Gilbert Rigaud, directeur de l'Harmonie Saint-Eloi, de Saint-Juéry, interpréta avec « Maestria » les morceaux suivants : « 1ère Marche aux Flambeaux » de Meyerbeer ; « Les Noces de Figaro », ouverture de Mozart ; « Le Calife de Bagdad », de Bolleudo, et « Primerero Torero », un pas-doble de R. Martin.
Au cours de cette soirée, M. Bannet, président de la Fédération, devait remettre deux médailles d'officier du « Mérite Fédéral » à M. Varcille, maire de Carmaux, en reconnaissance des efforts et de l'aide en faveur de la musique populaire, et à M. le docteur Klotz, maire de Neckarsulm, en remerciements de la brillante participation de la délégation allemande au festival.
Ce fut un beau festival, pleinement réussi grâce à la parfaite organisation de la Batterie-Fanfara et des Majorottes de Carmaux. En conclusion, nous pouvons dire (reprenez les paroles de M. Vigulier, président de la Société de Carmaux) : « Que ce festival a été pour les responsables un moyen de compter leurs vraies troupes qui y ont participé ; Il a assuré que la musique populaire, expression de vie, n'est pas morte dans notre département, mais pour la maintenir il faut le dévouement des responsables des sociétés et de tous les musiciens. La musique populaire, parent pauvre des subventions départementales, a besoin de survivre. C'est à elle que l'on fait appel pour les besoins de la cause, cérémonies officielles, festivités et autres manifestations. C'est pourquoi, à l'issue de ce festival, nous croyons devoir demander aux responsables des deniers publics, de penser, lors de la distribution, à tous ceux qui, en cette journée, ont été unis par l'amour de la musique.
Bravo aux organisateurs et à tous les participants qui ont œuvré pour que « Vive la musique populaire ! »

Quelques ouvrages d'enseignement

| POUR LA TROMPETTE | |
|--|----------|
| METHODE PROGRESSIVE de Julien PORRET pour trompette, cornet, bugle et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol — en un volume | 51,00 F |
| GRANDE METHODE de J.-B. ARBAN entièrement remaniée et révisée par Julien PORRET, pour cornet, trompette et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol — en trois volumes : | |
| 1er volume | 44,00 F |
| 2ème volume | 44,00 F |
| 3ème volume | 30,00 F |
| Les trois volumes pris ensemble | 105,00 F |
| 24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES de Julien PORRET pour cornet, trompette et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol, particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres et faisant suite à la Méthode Progressive | 33,00 F |
| MECANISME de Julien PORRET, 75 exercices progressifs pour les doigts, suivis de 3 études récapitulatives, pour trompette, cornet ou bugle ou tous instruments à pistons notés en clé de sol | 16,50 F |
| MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE de Julien PORRET (et tous instruments à pistons notés en clé de sol), travail journalier de préparation des lèvres et de technique | 12,00 F |
| 25 DECHIFFRAGES-MANUSCRITS (cahier A) de Julien PORRET pour trompette, cornet, bugle, cor, alto, baryton | 18,00 F |
| 24 DECHIFFRAGES-MANUSCRITS (cahier B) de Julien PORRET pour trompette, cornet, bugle, cor, alto, baryton | 18,00 F |
| (Ces déchiffrages manuscrits existent également pour saxophone, flûte, hautbois, clarinette, violon, trombone, basson, violoncelle, basse, contrebasse.) | |
| POUR LE SAXOPHONE | |
| METHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPHONES de Robert LETELLIER, en un volume | 68,50 F |
| 40 ETUDES DE STYLE POUR TOUS LES SAXOPHONES de Robert LETELLIER sur des œuvres classiques | 35,50 F |
| GAMMES MAJEURES, MINEURES, CHROMATIQUES ET TIERCES DANS TOUS LES TONS de Robert LETELLIER | 35,50 F |
| RECUEIL DE DUOS ET TRIOS POUR SAXOPHONES mib ou sib OU CLARINETTES de Robert LETELLIER sur des œuvres classiques | 27,50 F |
| POUR LA CLARINETTE | |
| METHODE NOUVELLE ET PROGRESSIVE POUR LA CLARINETTE de Laurent DELBECCO et Roger GILET — en un volume | 51,00 F |
| 20 ETUDES FACILES POUR CLARINETTE de J.-B. GIMENO | 27,50 F |
| TECHNIQUE DE LA GAMME POUR CLARINETTE de J. DUTHIL | 40,00 F |
| 20 DUOS ET TRIOS FACILES ET PROGRESSIFS sur des œuvres classiques de M. DELGIUDICE | 27,50 F |
| POUR LA FLUTE | |
| METHODE PROGRESSIVE POUR LA FLUTE de Claudius PARIAT, en deux volumes : | |
| 1er volume : | 62,00 F |
| 2ème volume | 50,00 F |
| Les deux volumes pris ensemble | 100,00 F |
| RYTHMES ET DECHIFFRAGES de Marius BEUF pour flûte, hautbois ou saxophones | 27,50 F |
| METHODE PROGRESSIVE DE BASSE, CONTREBASSE ET TROMBONE A PISTONS de Julien PORRET et Pierre GUIGOU — en un volume | 62,00 F |
| LA MUSIQUE PAR LA FLUTE A BEC, méthode de flûte à bec de Robert LETELLIER | 27,50 F |

Ces ouvrages peuvent être envoyés en communication sur demande à MM. les Professeurs et Chefs de Musique. (Veuillez indiquer exactement quel instrument vous enseignez et éventuellement quelle société vous dirigez.)

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GENERAL

Et n'oubliez pas que
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée - 71009 - CHARNAY-LÈS-MACON (Saône et Loire)
Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)
STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

VAUCLUSE

MONTFAVET 20ème anniversaire de l'Echo Musical.

L'Echo Musical a donné sa 3ème série d'aubades dans le centre ville, clôturant ainsi une animation qui a brillamment marqué le 20ème anniversaire de la société. A l'issue de cette soirée, un vin d'honneur a été offert aux musiciens par la municipalité, en présence de M. Choussou, adjoint-société, représentant Me Henri Duffaut, de M. Trinquier, président de la Fédération départementale des Sociétés de Musique ; de Mme Cluchier, de parents et amis.
Dans son allocution, M. Grégoire Metaxian, président de l'Echo Musical, devait faire l'historique de l'Association, depuis sa naissance en 1956 jusqu'à sa mise en sommeil en 1968, de son nouveau départ en 1971 à son développement actuel et souhaitant que vive longtemps la musique à Montfavet, il remerciait M. Choussou et la municipalité, M. Trinquier et la Fédération auxquels il présentait le blason de l'Echo inspiré des armoiries de Pierre De Cohorne, Danois ayant vécu et été enterré à Montfavet.
M. Choussou devait transmettre la satisfaction des quartiers visités, le fil des aubades, leur gentillesse et leur amitié. Souhaitant de nombreux succès il félicita chaleureusement les musiciens et les responsables de ce groupe exemplaire.
M. Trinquier insista sur le travail effectué par les dirigeants, dit son émerveillement face au chemin parcouru, encouragea les jeunes les incitant à aider les responsables et plus particulièrement M. Metaxian, leur président.
Il fut ensuite procédé à la remise de médailles et diplômes qui récompensent le travail, la persévérance et l'assiduité. Ont reçu la médaille et le diplôme d'encouragement Sylvie Jullien, Vincent Bonnaure, Olivier Daricades, Pascal Ivert, Serge Jullien, Patrick Dominez. Ont reçu la médaille d'honneur vétérans avec étoile et le diplôme de la Confédération nationale, MM. Joseph Eustache, Fernand Bonnel et Roger Fournier, très applaudis.
Nous présentons nos vives félicitations aux heureux récipiendaires. L'apertif d'honneur et la séance photo terminèrent ces cérémonies très réussies du 20ème anniversaire.

ASSUREZ LES MEMBRES DE VOS SOCIETES A LA C.M.F.

Le gérant : A. AMELLER
Imprim. « La Vigie de Dieppe »
24, rue Léon-Rogé - 84.55.40 +
N° Commission Paritaire : 34.407